

Boîte à outils

Comprendre et favoriser l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion dans le travail sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH)

Dans le cadre
de la stratégie
mondiale
2015-2020



Table des matières



Introduction	4
Utilisation de ce guide	5
Intégration de l'inclusion	6
Partie 1 : S'informer	9
Définitions clés	11
L'évolution du développement : des besoins aux droits	14
Concepts clés relatifs à la programmation fondée sur les droits	20
De l'influence de la marginalisation sur la programmation	22
Partie 2 : Comprendre la marginalisation	25
Exprimer des préoccupations récurrentes	28
Définir avec qui nous travaillons	29
Partie 3 : Passer à l'action	43
3.1 Outils de sensibilisation et d'autoévaluation	44
3.2 Outils de planification à utiliser dans les analyses initiales et situationnelles	56
3.3 Outils à utiliser dans la mise en œuvre des programmes et dans la promotion de la participation	74
3.4 Outils à utiliser dans le suivi des programmes et l'évaluation de la participation	102
Conclusions	116

Outils

Outil clé : Le jeu de la vie	45
Outil bonus : À vous de jouer	50
Outil bonus : Faire le voyage ensemble	50
Outil clé : Liste de vérification de l'équité, de la non-discrimination et de l'inclusion en matière d'EAH	52
Outil bonus : Analyse des parties prenantes	55
Outil bonus : Cadre de l'action	55
Outil clé : Analyse des obstacles	59
Outil clé : Principaux éléments d'une analyse selon le genre	65
Outil bonus : Outils d'analyse du pouvoir pour la gouvernance EAH	72
Outil bonus : Examiner les aspects relatifs au genre dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à l'échelle locale	72
Outil bonus : Outils recommandés pour la planification, le suivi, l'évaluation et le rapport (PSER) du plaidoyer	73
Outil clé : Liste de vérification pour l'accès et l'inclusion	75
Outil clé : Audits d'accessibilité et de sécurité	78
Outil clé : Outil d'autoévaluation du handicap	87
Outil clé : Activités quotidiennes des femmes et des hommes	93
Outil clé : Femmes et hommes d'hier et d'aujourd'hui	96
Outil bonus : Guide du cadre des partenariats	101
Outil bonus : Travailler efficacement avec les femmes et les hommes dans les programmes EAH	101
Outil bonus : Violence, genre et EAH : guide à l'intention des professionnels	101
Outil clé : L'échelle de la participation	103
Outil clé : Recueillir des données ventilées par handicap : les questions du Washington Group	109

Introduction

WaterAid œuvre à démocratiser l'accès à l'eau salubre, à des toilettes décentes et à une bonne hygiène pour tous et partout dans le monde en moins d'une génération.

Pour cela, nous nous sommes fixé l'objectif stratégique de « nous attaquer et de nous opposer aux inégalités qui empêchent les populations les plus pauvres et les plus marginalisées d'exercer leurs droits à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement »¹. Mais qu'est-ce que « exercer ses droits » et « s'attaquer aux inégalités » signifient réellement pour la manière dont nous concevons, mettons en œuvre et élaborons nos programmes eau, assainissement et hygiène (EAH) ? Et comment faire en sorte que ceux qui sont les plus menacés par la marginalisation ne soient pas laissés pour compte ?

Avec ses conseils pratiques, ce guide vous aidera à réduire les inégalités dans votre travail de programmation et de plaidoyer. Après une présentation des grands principes d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion, il les complète d'activités pratiques, d'outils et de listes de vérification à mettre en œuvre dans votre travail avec les partenaires et les communautés.

Maintenant que le développement équitable et durable est au centre des préoccupations, voici l'occasion idéale de mettre l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion au cœur de notre travail.

Même si ce guide est axé sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, nombre de ses principes et activités valent également pour d'autres secteurs du développement. En effet, l'accès à l'eau salubre, à des toilettes décentes et à une bonne hygiène a une incidence sur tous les domaines de la vie et l'ensemble des droits fondamentaux.

En nous unissant à d'autres travaillant sur les mêmes idées, mais sous des angles différents, nous pouvons changer davantage les choses.

Rappel : l'inclusion ne doit pas être cantonnée aux projets dits « inclusifs ». Elle doit au contraire être présente dans tous les aspects de l'approche programmatique, à la fois dans la pratique et le plaidoyer, et démontrée par tous les employés et partenaires de WaterAid.

Utilisation de ce guide

Vous trouverez dans ce guide un cadre qui vous aidera à rendre votre travail plus inclusif, ainsi que des outils pour mettre la théorie en pratique.

Devant la multitude d'outils désormais disponibles, il est parfois difficile de savoir lesquels choisir et quand les utiliser. Ce guide réunit du matériel éprouvé qui vous aidera à ancrer l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion dans votre travail.

Tout au long de ce guide, vous trouverez des :



Concepts clés

Termes, définitions et idées qui sont essentiels à la planification et à la mise en œuvre d'une programmation fondée sur les droits.



Actions

Activités à mener dans le cadre de votre travail.



Informations et ressources utiles

Faits, citations et autres précisions pour approfondir vos connaissances.



Outils clés

Ces outils sont **obligatoires** pour les employés et partenaires de WaterAid et doivent être utilisés dans votre travail de programmation et de plaidoyer.



Outils bonus

Ces outils additionnels sont mis à votre disposition pour que vous les utilisiez dans votre travail de programmation et de plaidoyer, le cas échéant.

Intégration de l'inclusion

Il n'existe pas de panacée miraculeuse que nous pourrions appliquer pour rendre notre travail inclusif ; au contraire, nous devons prendre une variété de mesures différentes adaptées à leur contexte particulier.

Ce processus n'est pas non plus linéaire ; tandis que certaines activités sont à mener à différents moments du cycle du programme, d'autres peuvent l'être en parallèle. Il arrive qu'une activité ait des résultats imprévus, vous obligeant ainsi à adapter votre approche.

Privilégier les principes des **droits à l'eau et à l'assainissement** vous guidera dans votre quête d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion en matière d'EAH.

Agnes devant les nouvelles toilettes de son école à Slaya, Kenya.

« Le droit de l'homme à l'eau potable doit permettre à chacun d'avoir accès sans discrimination, physiquement et à un coût abordable à un approvisionnement suffisant en eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques. Le droit de l'homme à l'assainissement doit permettre à chacun, sans discrimination, d'avoir accès physiquement et à un coût abordable, à des équipements sanitaires, dans tous les domaines de la vie, qui soient sans risque, hygiéniques, sûrs, socialement et culturellement acceptables et gages d'intimité et de dignité. »

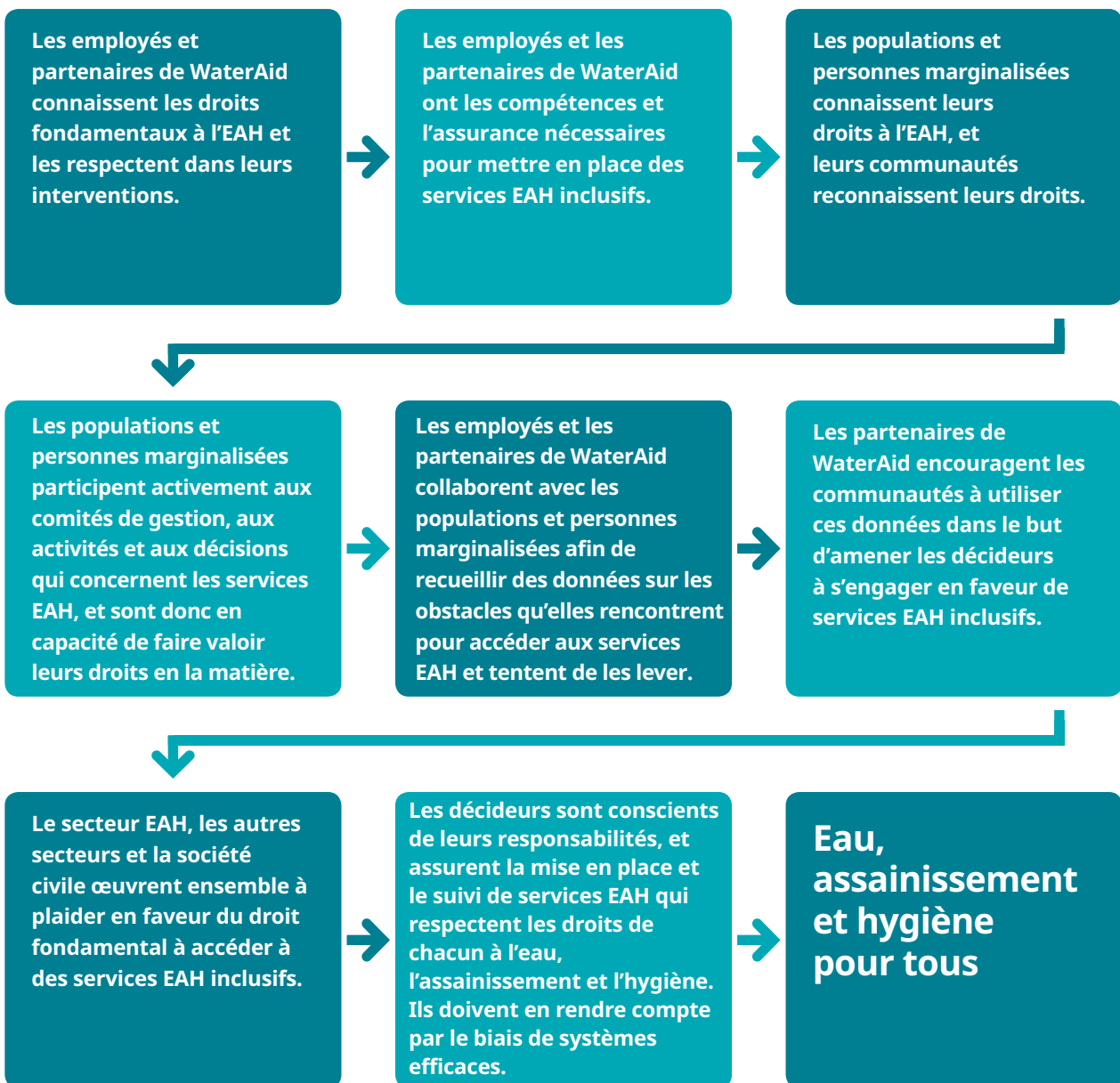
Assemblée générale des Nations Unies/Conseil des droits de l'homme²



Le schéma ci-dessous proposé par WaterAid et intitulé Étapes vers des services EAH inclusifs résume les différentes mesures à suivre pour aboutir à un accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour tous.

Rappel : il ne s'agit pas d'une série d'actions indépendantes. Elles doivent être intégrées à tout ce que vous faites. Votre approche doit s'adapter au contexte local et être suffisamment souple pour vous laisser saisir des occasions quand elles se présentent.

Schéma 1 : Étapes vers des services EAH inclusifs



Source : WaterAid Guidance (mis à jour en 2017).



Membres d'une organisation de personnes handicapées à Madagascar décrivant leurs grandes difficultés à faire entendre leurs besoins auprès des entreprises chargées de construire les installations.

1

S'informer

Partie 1



WaterAid/Sibtain Haider

Fida Husain se lavant les mains à sa pompe installée chez lui, au Punjab, Pakistan.

Cette partie présente les grands concepts que sont l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène et explique leur signification concrète pour la programmation.

Connaissez-vous bien ces concepts ?

- Égalité et non-discrimination
- Équité et inclusion
- L'approche fondée sur les droits et la participation
- Marginalisation, exclusion sociale et intersectionnalité



Action

Lisez les affirmations ci-dessous et choisissez la réponse qui représente le mieux votre compréhension de ces notions. Répondez en toute honnêteté.

	Oui, totalement d'accord	Oui, assez d'accord	Non, pas du tout d'accord
L'équité et l'égalité reviennent pratiquement au même.	3	2	1
L'accès consiste à s'assurer que les points d'eau et les latrines disposent d'une rampe d'accès pour handicapés.	3	2	1
La non-discrimination consiste à s'assurer que des femmes siègent aux comités des ressources en eau.	3	2	1
L'inclusion est réalisée lorsque des personnes handicapées et des personnes âgées sont présentes aux réunions communautaires.	3	2	1
Toute personne disposant de droits, il est par conséquent injuste de se concentrer sur des groupes d'individus en particulier.	3	2	1
Total			

Bilan du test

Entre 5 et 7

Vous connaissez bien les principaux concepts et pourriez passer directement à la Partie 2. Lisez toutefois la Partie 1 si vous souhaitez vérifier que vous n'avez rien omis.

Entre 8 et 11

Vous avez quelques notions sur ces grands concepts, mais hésitez encore probablement sur leur application pratique. Mieux vaut lire la Partie 1.

Entre 12 et 15

Votre connaissance des concepts clés est limitée. Lisez la Partie 1 attentivement.

Définitions clés

Intéressons-nous à certains des concepts clés et à leur signification concrète pour la programmation.

L'équité et l'égalité ne reviennent certainement pas au même. Essayez d'envisager les choses de la manière suivante :

Schéma 2 : Équité contre égalité



Source : basée sur une idée originale de Craig Froehle (2012).

L'illustration ci-dessus représente différentes personnes assistant à un match de football. On a mis à leur disposition les mêmes équipements pour leur permettre de bien voir. Cependant, malgré cela, tous ne sont pas à même de voir le match. Traiter tout le monde de la même manière ne débouchera pas forcément sur les mêmes résultats pour tous. L'égalité ne s'obtient pas en donnant à chacun le même type de service.

L'illustration ci-dessus montre qu'afin que chacun des personnages voie bien le match et que l'égalité soit ainsi respectée, quelques mesures pratiques ont dû être mises en place. Ces mesures sont ce à quoi nous nous intéressons lorsque nous parlons d'équité, autrement dit, ce qu'il faut faire pour que des personnes différentes profitent des résultats. L'équité consiste à fournir les outils ou les mécanismes qui permettront d'atteindre l'égalité.



L'équité est le principe de justice.

L'équité consiste à reconnaître que les gens sont différents et ont besoin d'une variété d'aides et de moyens pour que leurs droits soient respectés. Dans un souci de justice, des mesures sont souvent nécessaires pour compenser les discriminations et les désavantages. Bien entendu, le véritable problème dans le présent scénario est le mur, mais nous y reviendrons plus tard.

L'égalité est un droit fondamental à l'égalité des chances.

L'égalité est l'obligation légale qui garantit que chacun puisse faire valoir ses droits. L'égalité reconnaît que certaines personnes sont communément privées de chances en raison de leur identité, de leur lieu de résidence, de leur foi ou de leur handicap (désignés comme des « critères de discrimination interdits »).

Les lois relatives aux droits fondamentaux stipulent un accès aux services de base, même si, comme l'illustre très bien le dessin, cela ne veut pas dire fournir à tout le monde le même service. Elles contribuent à veiller à la levée des obstacles et à la lutte contre la discrimination.

Le principe de **non-discrimination** s'inscrit en lien avec l'égalité.

La non-discrimination est le principe juridique interdisant toute distinction, exclusion ou restriction qui empêcherait un individu ou un groupe de personnes d'exercer ou de jouir de leurs droits fondamentaux au même titre que d'autres sur la base de « critères interdits ».

Pour que l'égalité règne, l'inclusion est essentielle. Cela ne signifie pas uniquement veiller à ce que tout le monde soit présent (comme dans l'image de gauche), mais aussi aider les gens à prendre part à des processus qui assureront le respect de leurs droits et la reconnaissance de leurs besoins.

L'inclusion consiste à s'assurer que chacun ait la possibilité de participer pleinement.

Les principes d'égalité et de non-discrimination sont enchâssés dans les objectifs stratégiques de WaterAid. La reconnaissance des droits fondamentaux à l'eau et à l'assainissement implique d'aller au-delà des seules questions de l'accès et de la participation pour se concentrer sur les obligations que les pouvoirs publics ont, à l'échelle nationale et locale, d'appliquer l'égalité et la non-discrimination dans tous les aspects de leurs interventions.



WaterAid/ Ernest Randriamalala

Les conséquences pratiques de ce changement deviennent claires lorsque l'on envisage les choses du point de vue des services. Nous pouvons installer des points d'eau dans des villages reculés pour promouvoir le droit fondamental à l'eau potable, mais si la conception de ces points d'eau ne prend pas en compte la manière dont les enfants, les personnes handicapées ou personnes âgées sont susceptibles d'y accéder, alors le droit de tous à l'eau potable n'a pas été respecté.

Il se peut qu'une conception inadaptée ne soit pas la seule raison pour laquelle des personnes sont exclues des services EAH. Il arrive que des attitudes négatives, normes et croyances empêchent certaines personnes d'utiliser des équipements collectifs. Ainsi, il n'est pas rare que des personnes vivant avec le VIH, la lèpre ou un handicap soient privées de l'accès à un point d'eau par crainte de contamination.

Tout le monde a des droits, mais certaines personnes ont besoin d'une aide spécifique pour les exercer. Il n'y a rien d'injuste à cibler dans notre travail les besoins de ceux les plus sujets à la marginalisation ; cela s'appelle faire preuve d'équité.

Vero ouvre le robinet pour la première fois dans le village de Tsarafangitra, Madagascar.

L'évolution du développement : des besoins aux droits

Pour garantir l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, nous devons passer d'une approche fondée sur les besoins à une **approche fondée sur les droits**. La raison en est que le type de solutions que nous proposons dépend directement de la manière dont nous envisageons les problèmes.

Si parler ouvertement des droits fondamentaux peut parfois être difficile, voire dangereux, cela ne signifie pas pour autant que les principes exprimés dans cette approche sont inappropriés ou inapplicables. Nous pouvons continuer à travailler dans le respect des droits fondamentaux sans forcément utiliser le discours qui va avec. Si vous travaillez dans un cadre où ces droits ne sont pas reconnus ni ouvertement mentionnés, vous pouvez toujours utiliser ce guide et les outils recommandés, même si vous devrez peut-être en parler différemment.

Voyons comment le fait d'approcher le développement sous l'angle des besoins ou des droits peut influencer les décisions de programmation.

Kausar et sa mère, Salma, chez elles à Ratta, dans la région du Punjab, Pakistan.



WaterAid/ Sibtain Haider

L'approche fondée sur les besoins/approche individuelle

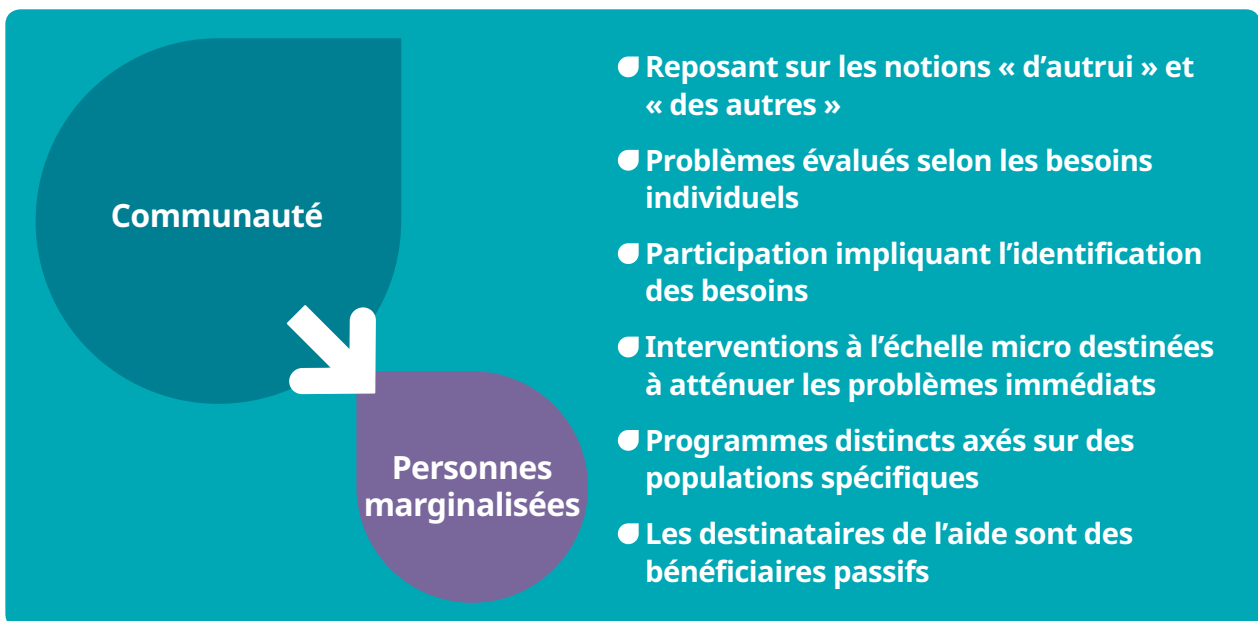
À l'origine, l'aide et le soutien étaient dispensés aux populations sur le principe de la charité. Cela consistait en des dons de denrées, d'argent, de vêtements ou de soins médicaux pour répondre à des besoins urgents et immédiats.

Le Schéma 3 illustre parfaitement la manière dont les personnes marginalisées sont représentées à l'écart de la communauté et sont perçues comme « les autres », à savoir, comme des gens dont l'identité et les besoins sont considérés comme en dehors de la norme.

Dans une approche du développement fondée sur les besoins, les ONG doivent répondre aux besoins « des autres » (ou « des pauvres »). Les interventions à l'échelle micro prédominent : ciblant souvent des populations spécifiques marginalisées, elles sont conçues pour satisfaire leurs besoins immédiats (à l'instar de la flèche du schéma directement pointée vers les personnes marginalisées). Tous ceux concernés par ces interventions sont considérés comme des « allocataires » ou « bénéficiaires passifs ».

Si cette approche permet de soulager la souffrance et améliore le bien-être, seules les personnes concernées en profitent, et uniquement le temps de l'intervention. Sur le long terme, le système évolue très peu et les gens restent généralement dépendants de l'aide et vulnérables aux aléas de la vie (qu'ils soient positifs ou négatifs) qui se manifestent tout au long de leur existence. Malheureusement, cette approche tend à privilégier ceux dont les besoins sont les plus faciles à reconnaître et à combler (groupes à faible coût et à impact élevé) plutôt que les populations les moins accessibles.

Schéma 3 : L'approche fondée sur les besoins/approche individuelle



Source : Adaptée d'un concept original de Coe S et Wapling L (2010)³.

L'approche fondée sur les droits/ approche inclusive

En quoi une approche fondée sur les droits diffère-t-elle ? D'abord, il convient d'envisager le développement comme un droit fondamental. Dès lors, les désavantages et la marginalisation représentent des droits non respectés. Le développement n'est plus une question de besoins, mais de droits. Qu'est-ce que cela signifie dans la pratique ? Observez l'approche fondée sur les droits/approche inclusive telle que décrite dans le Schéma 4. Qu'est-ce qui la différencie d'une approche fondée sur les besoins ?

Schéma 4 : L'approche fondée sur les droits/approche inclusive



Source : Adaptée d'un concept original de Coe S et Wapling L (2010)³.

Eduardo Felipe Homphriz Marklin devant la cuve de récupération d'eau de pluie récemment installée à Wawa Bar, Nicaragua.



La principale différence réside dans le fait que tout le monde est désormais inclus dans la communauté. L'adoption d'une approche fondée sur les droits revient à comprendre qu'une communauté se compose d'une variété de personnes, toutes en droit d'accéder au développement. Au lieu de s'intéresser aux besoins individuels, cette approche examine les obstacles (représentés par les pointillés) auxquels les gens se heurtent pour exercer leurs droits.

Désormais, le développement inclusif consiste à identifier ces freins et à mettre en place des interventions qui finiront par les lever. Il vise à habiliter les personnes marginalisées à revendiquer leurs droits, tout en éduquant les responsables (ceux qui gèrent les services ou prennent les décisions) à prendre conscience des mesures nécessaires pour favoriser l'accessibilité. Au fil du temps, des changements systémiques se produisent dans les attitudes, les comportements, les politiques et le droit, levant les obstacles, équilibrant et distribuant les pouvoirs et les ressources dans l'ensemble de la communauté.

Une approche du développement fondée sur les droits fondamentaux s'intéresse aux rapports de pouvoir entre les personnes marginalisées et celles qui prennent les décisions. En habilitant les populations au bord de la marginalisation à faire valoir leurs droits, et en aidant les responsables à assumer davantage leurs responsabilités pour satisfaire les besoins de ces personnes, cette approche œuvre à rééquilibrer les pouvoirs et à redistribuer les ressources de manière plus égale.

Elle cherche ainsi à faire évoluer la relation entre les responsables et les détenteurs de droits, caractérisée autrefois par la charité et l'impuissance, vers une relation d'obligations et de droits.

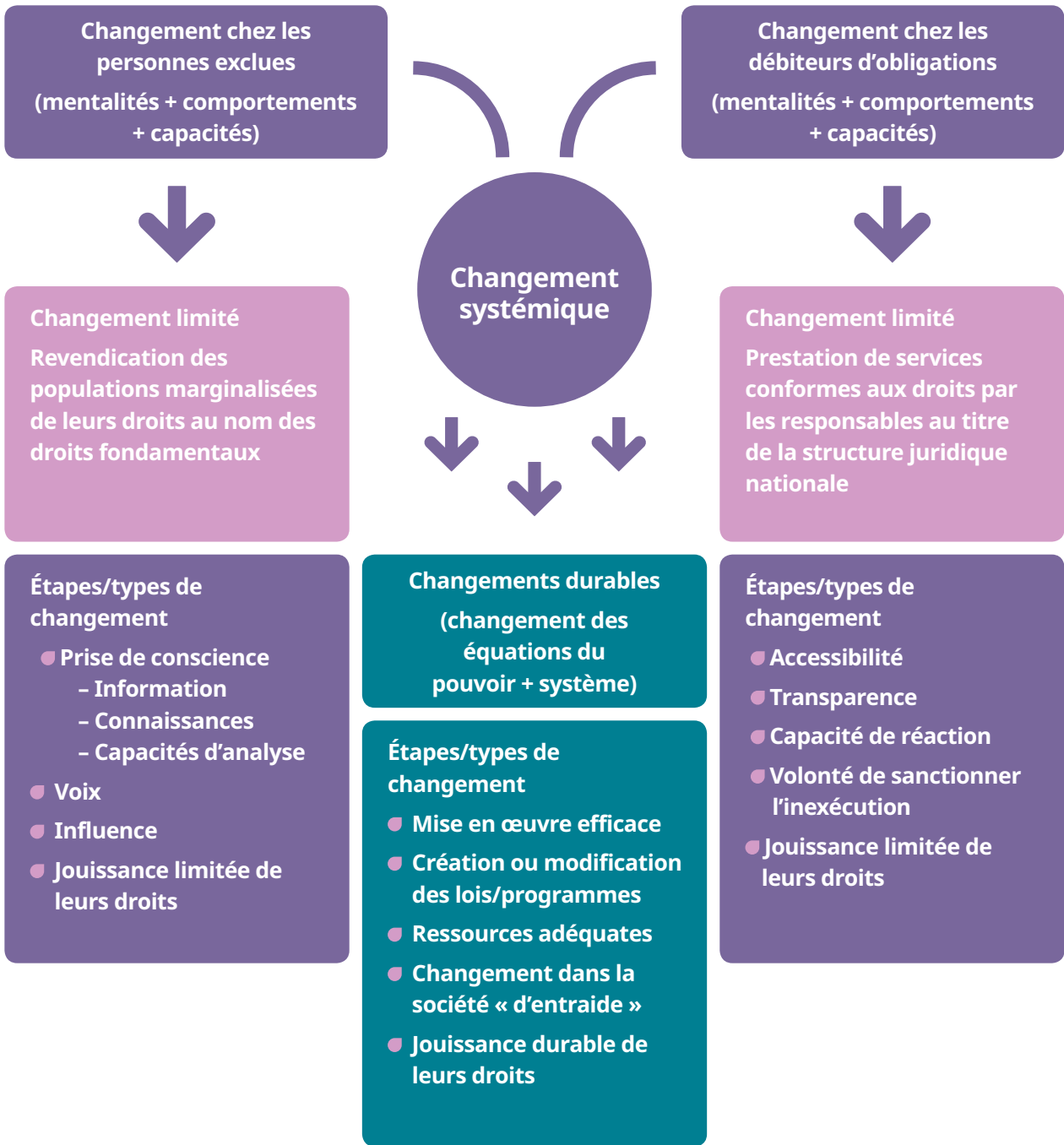


« Le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et de bénéficier de ce développement. »

Source : Assemblée générale des Nations Unies, Article 1 de la Déclaration sur le droit au développement (1986)⁴.

Le Schéma 5 ci-dessous montre comment l'approche fondée sur les droits fondamentaux œuvre à provoquer des changements à trois niveaux distincts, mais néanmoins reliés, que sont les personnes exclues, les responsables et le système lui-même.

Schéma 5 : L'approche fondée sur les droits fondamentaux



Source : WaterAid (2017)

Nous pouvons agir : avec les populations concernées pour développer leur prise de conscience, leur parole et leur influence sur les services ; avec les responsables pour qu'ils rendent plus de comptes et veillent à ce que les services EAH soient accessibles à tous, et sur le système qui aide l'ensemble des personnes concernées à considérer ces services comme des droits et non plus comme de la charité.

Rappelons que le terme de « responsables » ne se limite pas aux représentants du gouvernement, mais englobe également tous ceux qui ont la charge d'autres, à savoir les chefs de famille, les directeurs d'école, le personnel des dispensaires, les responsables communautaires et les membres d'organisations locales.

Ne pas négliger ces dynamiques est donc essentiel quand vous réfléchissez à élaborer des programmes inclusifs. Est-ce que tous les pans de la population avec laquelle vous travaillez comprennent réellement leurs droits (et ceux des autres) aux services EAH ? Est-ce que les pouvoirs publics et les prestataires de services connaissent les obligations qu'il leur incombe de fournir des équipements accessibles à tous ?

Action

Lisez les directives intitulées *Guidelines on embedding and integrating a human rights based approach*, disponibles en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/publications/embedding-and-integrating-a-human-rights-based-approach. Prenez des notes sur la manière dont, selon vous, le genre, l'âge (tant des enfants que des personnes âgées), le handicap et l'état de santé pourraient avoir une incidence sur les droits à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène du point de vue des détenteurs de droits et des responsables dans votre contexte local.



Concepts clés relatifs à la programmation fondée sur les droits



Avant toute chose, il convient de s'intéresser à la **participation**.

La participation signifie que les gens sont impliqués dans les processus sociaux, économiques, politiques et culturels qui les concernent au quotidien. Elle est reconnue comme un droit.

Dans un souci d'égalité, elle doit être *significative, adaptée* et favoriser *l'appropriation*. La participation doit être source d'autonomisation, en permettant à chacun de s'exprimer sur les décisions qui les concernent. Il ne s'agit pas seulement de les consulter sur leurs besoins urgents, mais aussi de s'intéresser au contexte plus large, et tout d'abord aux raisons pour lesquelles les droits de ces personnes ne sont pas respectés.

Dans une approche fondée sur les droits, les individus deviennent des participants actifs au processus de changement, en prenant connaissance de leurs droits, puis en analysant leur situation et la cause de leur exclusion. Leur parole peut ensuite servir à influencer les autres en menant notamment des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer et en exigeant des comptes de la part des responsables. De bénéficiaires passifs des interventions du programme, ils se muent alors en véritables acteurs du changement. Dans la Partie 3, vous trouverez des suggestions pour favoriser une programmation participative.

Deuxièmement, il est important de prendre en compte les questions de **discrimination** et de **marginalisation**.



La discrimination désigne le traitement moins favorable de certaines personnes en raison de leur statut ou de leur identité.

Savoir qui est marginalisé est essentiel au processus d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion et constitue le fondement de nombreux outils proposés dans ce guide. Nous réfléchissons à la manière de garantir que les personnes dont les droits n'ont pas été respectés sont intégrées aux programmes et projets, de les aider à gagner en autonomie et d'améliorer la responsabilité et la capacité de réaction des prestataires de services et des pouvoirs



publics. Nous étudierons en particulier la façon dont le pouvoir et l'impuissance contribuent à la marginalisation, ainsi que le rôle que tient l'adoption d'une approche fondée sur les droits, à l'inverse d'une approche fondée sur les besoins, pour surmonter ces difficultés et redéfinir les relations de pouvoir inégales.

La marginalisation est un processus qui rend les besoins de certaines personnes moins visibles, leur parole absente des prises de décisions et qui conduit au partage inéquitable des ressources du fait de cette discrimination.



WaterAid / Mani Karmacharya

Samrakshya, Manisha et Dilasha, montrant leurs mains propres à Kushadevi, Népal.

De l'influence de la marginalisation sur la programmation



Bryan se lavant les mains à un point d'eau dans le village d'Antanambao, Madagascar.

Mais de qui parlons-nous lorsque nous mentionnons ceux menacés par « la pauvreté et la marginalisation » ? Dans le premier exemple/cas, WaterAid adopte une approche à l'échelle macro pour identifier ceux avec qui nous travaillons afin de bien veiller à ce que les personnes les plus démunies soient la cible de notre aide.

Il convient de noter que par « démunies », nous entendons ici dont les droits à l'eau salubre et à l'assainissement sans danger ne sont pas respectés.

Ainsi, WaterAid intervient partout dans le monde : dans des pays où l'accès à l'EAH n'est pas encore garanti, et, en particulier auprès de communautés qui sont notamment marginalisées sur le plan géographique, car situées par exemple dans des régions rurales reculées ; dans des environnements où le niveau de revenu des habitants est faible (par exemple, les quartiers informels), ou qui sont particulièrement exposés aux effets du changement climatique. Ce sont des **facteurs à l'échelle macro** qui nous aident à **cibler les communautés dans les régions les plus vulnérables.**

Intéressons-nous maintenant à qui nous nous attendons à trouver dans ces communautés et voyons si certaines personnes sont susceptibles d'être encore plus menacées de discrimination ou de marginalisation. Sur un plan très global, nous comptons trouver dans ces communautés des hommes et des femmes. En observant ces communautés sous l'angle générationnel, nous verrons qu'il y aura forcément des nourrissons et des enfants, des jeunes, des adultes et des personnes âgées.

Ainsi, deux facteurs de marginalisation potentiels ressortent déjà de ce constat : **le genre** et **l'âge**. Les femmes, les filles et les personnes âgées peuvent toutes souffrir de discrimination en matière d'accès à l'EAH.

Par ailleurs, nous savons que ces communautés compteront forcément des personnes handicapées ou d'autres personnes atteintes d'une longue maladie telle que le VIH, la tuberculose ou la lèpre. Ces facteurs peuvent être source de stigmatisation et de discrimination. Ainsi, au genre et à l'âge s'ajoutent **le handicap** et **l'état de santé**. Nous qualifions ces facteurs de **marqueurs universels de marginalisation**, car ces causes potentielles d'exclusion sont observables dans toutes les communautés.

Marqueurs universels de marginalisation :

- Genre
- Âge
- Handicap
- État de santé

Si d'autres facteurs de marginalisation sont susceptibles d'avoir un impact sur les individus dans le cadre du programme — par exemple, l'origine ethnique, la tribu, la religion, la caste, l'orientation sexuelle et l'identité de genre ou le statut de réfugié ou de migrant — ils sont en revanche **liés au contexte**. Il est possible qu'un de ces facteurs ait motivé le choix à l'échelle macro de destiner les programmes à des sous-communautés précises. Il n'empêche qu'au sein même de ces dernières, certaines personnes pourront voir leur marginalisation aggravée par le genre, l'âge, le handicap et l'état de santé.

Individuellement, chacun de ces facteurs, qu'il soit universel ou lié au contexte, peut peser sur les chances que les gens ont. Toutefois, s'ils sont amenés à se combiner, ils peuvent considérablement augmenter la vulnérabilité d'une personne ou d'un foyer. Ainsi, les inégalités fondées sur le genre peuvent s'aggraver si elles se retrouvent associées à d'autres types de discrimination comme le handicap ou l'appartenance à une minorité ethnique. C'est ce que l'on appelle **l'intersectionnalité**.

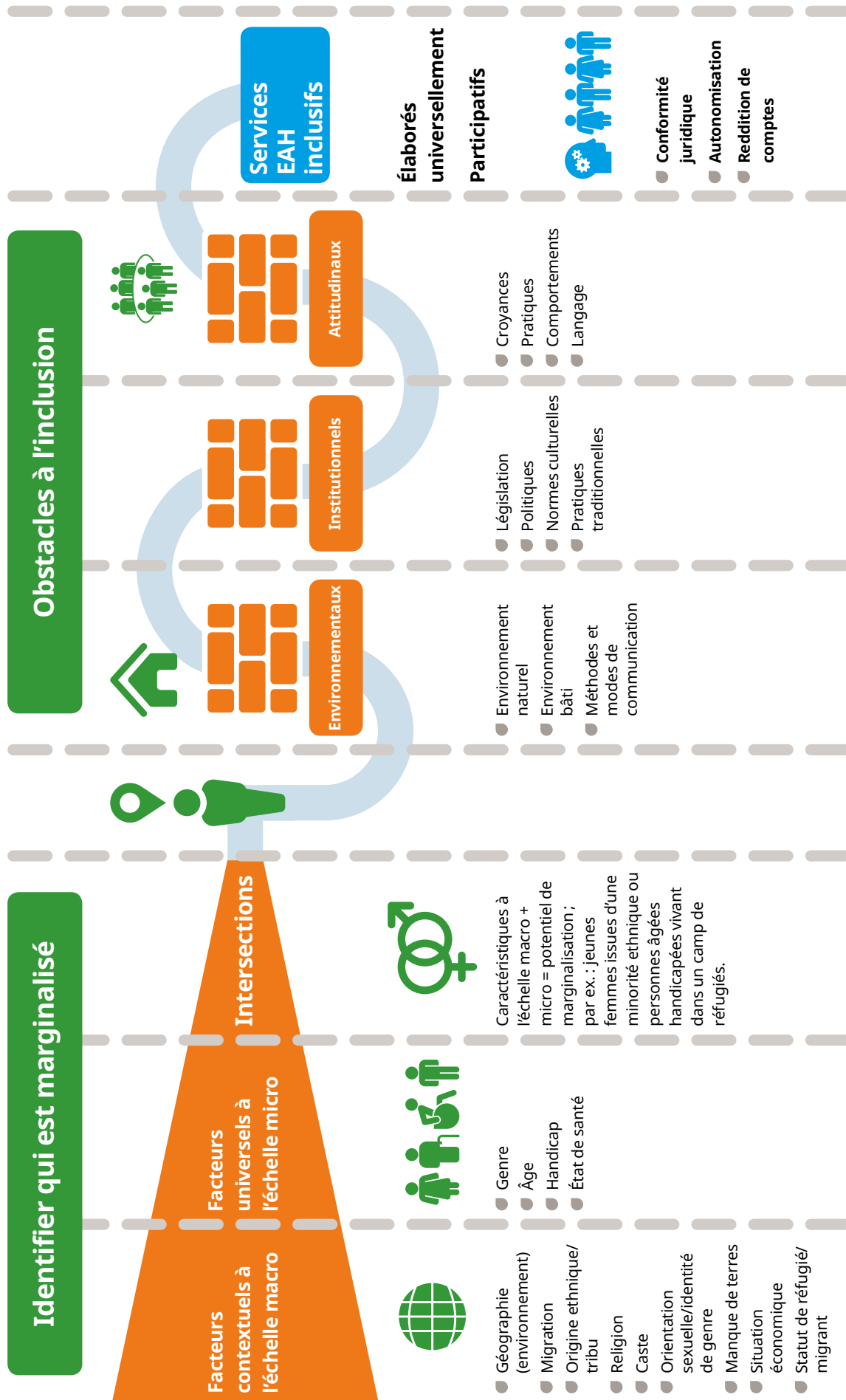
L'intersectionnalité désigne le fait de comprendre l'influence que l'entrecroisement des différents aspects de l'identité d'une personne, comme par exemple son origine ethnique, sa classe, son genre, son âge, son état de santé ou son handicap, aura sur sa vie. Cela signifie qu'en raison de divers aspects de leur identité, certains individus connaîtront davantage la discrimination et la marginalisation que d'autres.

Cette question est extrêmement importante pour comprendre les raisons pour lesquelles certains groupes restent « difficiles à atteindre » ou « laissés pour compte » dans le processus de développement. Le schéma suivant illustre l'importance de comprendre le profil des communautés pour améliorer les débats sur les obstacles à l'inclusion et augmenter les chances d'impact des interventions.



Schéma 6 : Le cadre de la marginalisation

Boîte à outils : Comprendre et favoriser l'égalité et l'inclusion dans le travail sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène



Source : créé par Wapling L en collaboration avec le travail du Girls' Education Challenge Programme (2017).



Comprendre la marginalisation

Avant même de pouvoir mettre en œuvre des programmes EAH inclusifs, il est important que toutes les personnes impliquées, y compris les employés et les partenaires, comprennent bien les principes d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (Partie 1), ainsi que la terminologie et les catégories de marginalisation qui sont le plus susceptibles d'apparaître dans notre travail (voir la présente partie).

Les mots comptent, à plus forte raison dans un contexte de marginalisation. Nous devons prendre conscience de tous les stigmates, tabous, préjugés et attentes qui peuvent être associés aux termes que nous utilisons. Les employés de WaterAid et les partenaires, quel que soit le lieu de travail, sont tout autant susceptibles d'avoir une vision discriminatoire ou conservatrice de ces concepts que les populations locales auprès desquelles ils interviennent.

C'est pourquoi il est si important de clairement définir et d'expliquer à tous, invariablement et continuellement, les termes « genre », « handicap », « âge » et « état de santé ».

Cette partie vise à vous apporter des informations et outils pour vérifier votre propre niveau de compréhension et celui des autres et vous assurer, avant d'élaborer les programmes, que tout le monde emploie bien le même langage. Ne laissez rien au hasard.

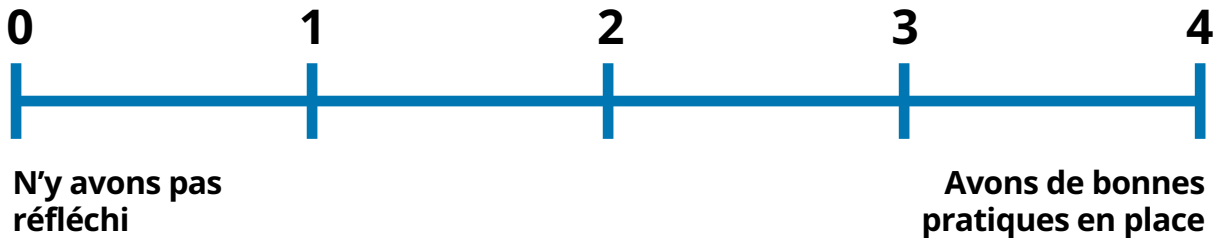
Elle passera en revue chacun des « marqueurs universels de marginalisation » mentionnés dans la Partie 1 : le genre, l'âge, le handicap et l'état de santé.



Action

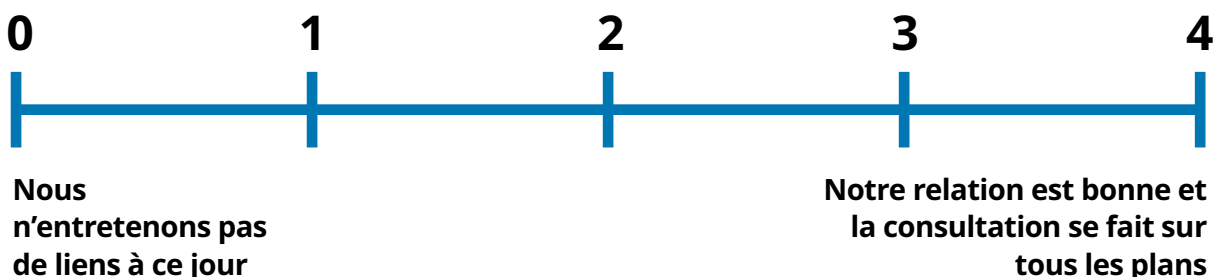
Utilisez l'exercice suivant avec les employés et les partenaires de WaterAid pour vérifier leur niveau de connaissances et de compréhension des notions d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion en matière d'EAH, ainsi que leur motivation à faire évoluer les choses.

1. Évaluez sur l'échelle la mesure dans laquelle votre organisation applique actuellement les principes d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion.



2. Servez-vous de la même échelle pour évaluer la mesure dans laquelle vous nouez le dialogue avec chacun des groupes de personnes suivants dans votre travail de programmation et de plaidoyer en matière d'EAH.

- Les femmes
- Les hommes
- Les personnes handicapées (femmes et hommes)
- Les personnes âgées de 60 ans et plus (femmes et hommes)
- Les enfants (filles et garçons)
- Les personnes atteintes d'une affection chronique (femmes et hommes)
- Dans votre propre contexte, quelle autre caractéristique est souvent source de discrimination ou d'exclusion ?





Justine Dabire
sur son tricycle
chez elle, à Dissin,
Burkina Faso.

Pour cet exercice, le score parfait est 48 : comment les collègues et les partenaires avec qui vous travaillez s'en sont-ils sortis ? Un score de 20 ou plus suggère que vous êtes sur la bonne voie. Toutefois, tout score inférieur à 20 indique qu'une sérieuse remédiation est nécessaire. Même si vous visez un score global élevé, il est important de souligner les lacunes éventuelles. L'absence de certains groupes de personnes ou leur faible niveau d'interaction doit vous mener à vous interroger. Le moment est venu d'insister sur l'importance de l'implication active dans tout travail visant à inclure les personnes marginalisées.

Exprimer des préoccupations récurrentes

Voici des raisons fréquemment invoquées par les gens à la présence moins marquée de certains groupes par rapport à d'autres :

- « Nous ne croyons pas qu'il y en ait beaucoup dans nos communautés. »
- « Nous avons du mal à les repérer dans nos communautés. »
- « Nous n'avons ni les compétences ni l'expérience pour travailler avec ces personnes. »
- « Nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour satisfaire les besoins de ce type de personnes. »
- « Nous ne pensons pas que ces personnes puissent apporter leur pierre à ce projet. »
- « Il est très difficile de travailler avec ces personnes, et nous n'avons ni le temps ni l'expertise pour le faire efficacement. »

De nombreuses inquiétudes exprimées ci-dessus s'expliquent davantage par un manque d'expérience et de confiance en soi que par des compétences véritablement lacunaires. L'organisation opportune de quelques séances de sensibilisation peut contribuer fortement à réduire un grand nombre d'entre elles. Souvent, les gens ne réalisent pas qu'ils possèdent déjà toutes les compétences pour aider à lutter contre la marginalisation (puisque ces compétences sont à la base de la plupart des activités de développement communautaire).

Mieux vaut donc toujours commencer par s'assurer que les employés et les partenaires ont les aptitudes et la confiance nécessaires pour mettre en œuvre des programmes EAH fondés sur les droits. Actualisez et renforcez la compréhension et les compétences le cas échéant. Sollicitez en outre le partenariat d'organisations représentantes, telles que des associations locales de défense des droits des personnes handicapées ou des femmes, pour vous aider à organiser des séances de sensibilisation et de renforcement des compétences.

Définir avec qui nous travaillons

La Partie 1 a introduit la notion de marqueurs universels de marginalisation, un ensemble de facteurs présent dans toutes les communautés qui peut entraîner la discrimination et l'exclusion. Les personnes concernées par ces groupes sont les cibles privilégiées d'une programmation fondée sur les droits.

Il est tentant de penser qu'il suffit d'identifier ces marqueurs dans les plans et les stratégies pour qu'un plus grand nombre de ces personnes soit inclus. Cela est vrai dans une certaine mesure. Les activités ont en effet plus de chances de prendre en compte les besoins des personnes marginalisées lors de leur conception si ces personnes sont désignées clairement comme un groupe victime d'exclusion. Néanmoins, ces marqueurs renvoient à des concepts qui ne sont pas aussi bien compris par tous que l'on ne pourrait le croire. Ainsi, tous peuvent prêter à des interprétations légèrement différentes selon l'expérience, les attitudes, le contexte culturel et la formation de chacun.

Dans les pages à venir, nous avons tenté d'apporter des exemples et des preuves de l'influence que peuvent avoir certaines caractéristiques ou certaines identités de groupe sur l'expérience des individus en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Même s'il est important de préciser que tous les individus appartenant à un groupe en particulier ou présentant une certaine caractéristique ne se heurteront pas forcément à des obstacles ou à la discrimination, ces exemples illustrent toutefois ce qui, d'après les statistiques et les preuves, constitue des problèmes potentiels, voire très probables, à prendre en compte dans notre travail.

Francine et son bébé allant chercher de l'eau au point d'eau dans le village d'Ambohijafy, Madagascar.



WaterAid/ Ernest Randriamalala

Le handicap

Mary Simeon utilisant la fontaine à eau dans le village de Chamwala, Malawi.



L'emploi du terme « handicap » n'est pas neutre et contribue aux difficultés que nous avons à identifier les personnes handicapées dans notre programmation. **Ne présumez pas que tout le monde connaît la signification du mot « handicap ».** Sans une compréhension claire et commune du handicap, définie sous l'angle des droits, il arrive que des programmes passent à côté de nombreux obstacles rencontrés par les personnes handicapées et que beaucoup d'entre elles restent exclues.

Si chaque pays possède sa propre définition de ce qui constitue un handicap, ces définitions sont souvent reliées à la collecte de données auprès des ménages, aux services de la protection sociale et à d'autres services spécifiques. En fait, il n'est pas rare de trouver différentes définitions du handicap dans un même pays. À l'échelle internationale, la norme en matière de description du handicap (utilisée également chez WaterAid) est proposée par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) qui stipule que :

« Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

Source : Article 1, CNUDPH (2006).

Qu'entendons-nous par « déficience » et « handicap » ?



Une déficience est un problème de santé physique, sensorielle, intellectuelle ou mentale qu'une personne a depuis sa naissance ou survenu à l'issue d'une blessure, d'un accident ou d'une autre raison.

En utilisant le terme **déficience**, nous mettons l'accent sur ce qui différencie une personne d'une autre, à savoir, son problème physique, sensoriel, intellectuel ou mental. Il s'agit toutefois d'une simple étiquette médicale qui ne rend pas compte de l'impact de cette différence sur son quotidien et ne nous explique pas vraiment les raisons de son exclusion.

Le handicap résulte de l'interaction entre la déficience d'une personne et les obstacles environnementaux, sociaux et institutionnels qu'elle rencontre.

Schéma 7 :



Source : OpenWASH (2018). *Count me in! Inclusive WASH in Ethiopia*, The Open University UK/WaterAid.

En utilisant le terme **handicap**, nous attirons l'attention sur les obstacles attitudinaux, environnementaux et institutionnels qui peuvent restreindre ou empêcher totalement les personnes présentant une déficience de prendre part à la société. Pour résumer, l'accent est mis sur les conséquences qu'une déficience a sur les chances de la personne concernée de pouvoir mener ses activités quotidiennes. Nous devons veiller à ce que tout le monde comprenne et utilise le concept de handicap, parce que cela nous conduira à nous concentrer sur les obstacles à l'inclusion, et non sur les besoins médicaux.

Cette conception du handicap convient mieux à l'approche fondée sur les droits. Il s'agit là, non pas tant de satisfaire les besoins individuels que de s'attaquer aux obstacles, d'habiliter les gens à revendiquer leurs droits et à demander des comptes aux responsables, et de provoquer des changements systémiques à long terme dans les attitudes, les comportements, les politiques et les lois. C'est ce que l'on désigne par « le modèle social du handicap ».

Notons toutefois que cela ne signifie pas qu'il faille traiter les personnes handicapées de la même manière que les personnes non handicapées et que leur déficience n'a pas d'importance. Reprenons l'illustration vue dans la Partie 1. Pour qu'il y ait égalité entre les personnages, nous devons déterminer les obstacles à l'inclusion et les lever.

Handicap et EAH

Selon le *Rapport mondial sur le handicap* de l'OMS, la planète compterait plus d'un milliard de personnes de plus de 15 ans présentant un handicap⁶. Cela représente 15,3 % de la population mondiale et signifie qu'en moyenne, un foyer sur quatre dans le monde comprend une personne handicapée⁶. Chez les 0-14 ans, on estime à quelque 95 millions le nombre d'enfants handicapés⁶. Si le handicap chez les enfants est généralement plus répandu dans les pays à revenu faible et intermédiaire, il existe toutefois des variations régionales ; ainsi, l'Afrique (22 %) et l'Asie du Sud-Est (21,1 %) enregistrent les taux les plus élevés.

Les données révèlent que les populations les plus vulnérables sont plus susceptibles d'être touchées par le handicap. Non seulement les personnes handicapées sont plus nombreuses dans les pays à faible revenu, mais les taux les plus élevés sont constatés chez les femmes, les personnes âgées, les populations les plus pauvres et les minorités ethniques^{7, 8}.

Par ailleurs, la prévalence du handicap est en augmentation. Le risque de handicap croît avec l'âge. Or, avec l'allongement de l'espérance de vie partout dans le monde, le nombre de personnes âgées est en augmentation dans de nombreux pays. En outre, plus de personnes survivent désormais à ce qui autrefois aurait été un traumatisme mortel et aux effets incapacitants de certaines maladies, d'où l'augmentation partout dans le monde du nombre de personnes atteintes d'une affection chronique ou d'une maladie non transmissible comme le cancer, le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires, rénales et hépatiques⁶.

Impliquer les personnes handicapées dans la conception des programmes permet de garantir des services EAH adaptés aux différents besoins. Cela peut notamment consister à prendre en compte les différentes solutions technologiques en matière d'eau et d'assainissement, à communiquer les messages d'hygiène de différentes manières et à proposer des solutions supplémentaires et des formations aux aidants des personnes handicapées. Bien que cela ne se résume pas à l'adaptation physique, il est important de garder à l'esprit que s'assurer, dès la phase de conception, du caractère inclusif des concepts EAH s'avère beaucoup moins coûteux que de procéder à des adaptations après-coup.

Les conséquences de l'absence de toilettes hygiéniques se font ressentir de manière disproportionnée sur la santé et la dignité des personnes malvoyantes ou à mobilité réduite parce qu'elles sont plus susceptibles de marcher dans les saletés des autres ou d'avoir à ramper sur des sols souillés⁹. De même, il est plus difficile pour un grand nombre de personnes handicapées,



WaterAid/ Basile Ouedraogo

d'enfants et de personnes âgées d'aller chercher de l'eau quand les points d'eau sont éloignés et inaccessibles. Cela accroît leur dépendance aux autres et les rend plus susceptibles de vouloir réduire leur consommation d'eau afin de ne pas peser trop sur leurs proches⁹. La pénurie d'eau et la fragilité de cette ressource affectent lourdement ceux qui sont incapables d'aller en chercher ou d'y accéder par eux-mêmes. Au final, le fardeau est d'autant plus lourd pour les aidants qui doivent satisfaire leurs propres besoins d'eau et ceux dont ils ont la charge.

Une programmation et une implication en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène peuvent aider les personnes handicapées à revendiquer leurs droits en augmentant leur visibilité, leur dignité, leur confiance en soi et leur participation active à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions. Ce travail est souvent le fruit d'une collaboration étroite avec les organisations de personnes handicapées.

Une petite fille avec un handicap mental faisant des exercices avec un enseignant/aidant dans une école spécialisée dans le district de Bamako, Mali.

Le genre

Les rôles de genre sont des constructions sociales qui s'accompagnent d'un ensemble d'attentes et de normes. Tandis que **le sexe** renvoie aux différences physiologiques qui existent entre les femmes et les hommes, **le genre** recouvre tous les attributs sociaux que l'on associe au fait d'être un homme ou une femme en raison de notre culture et de notre société.

L'identité de genre des femmes et des hommes tient un rôle dans la façon dont ils sont traités, dans leurs attentes, leurs comportements, voire dans la manière dont ils sont censés penser. Parce qu'ils relèvent de l'acquis, les rôles de genre évoluent au fil du temps et selon les communautés ; ils subissent aussi l'influence des avancées technologiques qui remettent en question les pratiques économiques et sociales plus traditionnelles.

Cette évolution des rôles et des attentes liés au genre s'accompagne souvent d'une résistance de la part de ceux qui cherchent à conserver les croyances culturelles et traditionnelles. Anticiper les difficultés que pourrait générer un changement de statut des femmes et des hommes et en tenir compte dans les programmes EAH s'avèrent donc essentiels. Il ne s'agit pas de se contenter d'avoir un nombre égal de femmes et d'hommes au sein des comités locaux des ressources en eau, mais de comprendre la manière dont ils y participent (par exemple, les femmes se chargent-elles des tâches administratives, laissant les décisions aux hommes ?) et dont cela influe sur d'autres aspects de leur vie¹⁰.

Toutefois, les questions de genre ne se résument pas aux femmes et aux hommes ; nous devons également prendre en considération d'autres aspects de l'identité de genre susceptibles d'influencer l'accès aux installations EAH. Bien qu'il existe peu de preuves officielles, des informations commencent à circuler sur la discrimination et l'augmentation de la violence fondées sur le genre que vivent les personnes s'identifiant comme lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI).

Il est clair qu'une simple vision binaire du genre, autrement dit la catégorisation élémentaire de l'homme et de la femme, ne recouvre pas les expériences que tout le monde peut avoir d'être une femme ou un homme ; nous ne pouvons par conséquent présumer du genre de chaque personne. Si ce guide n'aborde pas spécifiquement les problèmes rencontrés par la communauté LGBTI dans sa partie consacrée au genre, ce facteur attire de plus en plus l'attention en lien avec la discrimination et la violence fondées sur le genre. Il est donc important de le prendre en compte quand vous pensez aux personnes exclues. Selon votre contexte de travail, rencontrer des personnes de la communauté LGBTI pour discuter des problèmes qu'ils rencontrent pour accéder à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pourrait constituer un très bon point de départ.



WaterAid/ Ernest Randriamalala

Irene avec sa fille Keilane et sa nièce chez elles, dans le village d'Ambohimalaza, Madagascar.

Genre et EAH

Malgré la reconnaissance de l'eau et de l'assainissement comme des droits fondamentaux, leur accès universel ne sera possible que lorsque les besoins spécifiques **des femmes et des filles** seront pris en compte dans les politiques et les programmes¹¹. Il existe en effet des normes sociales et culturelles qui pèsent non seulement de manière considérable sur les rôles et les responsabilités des femmes et des filles, voire sur leurs corps, mais aussi sur leur capacité à accéder aux services EAH.

Dans la majorité des foyers, il incombe généralement aux femmes et aux filles d'aller chercher de l'eau. Celle-ci étant destinée en priorité à la cuisine, au ménage et au nettoyage des sanitaires, ainsi qu'à la toilette des enfants, il en reste peu pour leur hygiène personnelle, d'autant plus quand les quantités d'eau sont limitées. Pourtant, le risque d'infection est plus grand pour les femmes, notamment durant les règles et la grossesse, quand elles ne sont pas en mesure d'accéder à l'eau pour leur hygiène intime.

En outre, les femmes et les filles sont davantage exposées à la violence fondée sur le genre lorsqu'elles doivent utiliser des équipements mal situés ou mal entretenus (par exemple, des sources d'eau isolées et reculées, ou des latrines peu sûres).

Quand il n'y a pas de toilettes, ou que les latrines disponibles sont trop sales, elles doivent prendre le risque de déféquer à l'air libre¹².

L'exclusion et la pauvreté des femmes et des filles sont également renforcées par l'absence d'installations leur permettant de gérer leur hygiène menstruelle. Il leur arrive souvent, là où les tabous et la stigmatisation perdurent, de ne pas pouvoir rester au travail ou à l'école ni prendre pleinement part à la vie publique ou familiale¹³.

Les difficultés que les femmes rencontrent en matière d'EAH évoluent au cours des différentes étapes de leur vie et sous l'influence d'autres facteurs croisés, c'est-à-dire, selon si elles sont handicapées, d'un milieu socioéconomique défavorisé, d'une minorité ethnique marginalisée, selon qu'elles sont mariées ou veuves, etc.

Les femmes et les filles sont confrontées à l'exclusion en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène à presque tous les niveaux. Traditionnellement, les hommes ont adopté des rôles décisionnels importants au sein des structures de gouvernance communautaire, locale et nationale, tandis que les femmes se chargeaient des rôles plus passifs et domestiques. Les normes et stéréotypes culturels relatifs au genre peuvent influencer les modalités de prise de décisions et l'accès au pouvoir, aux ressources, à la participation publique et même à l'eau. Leur puissance est telle qu'ils peuvent continuer de peser sur les attitudes, et ce malgré la mise en place de politiques et de lois positives.

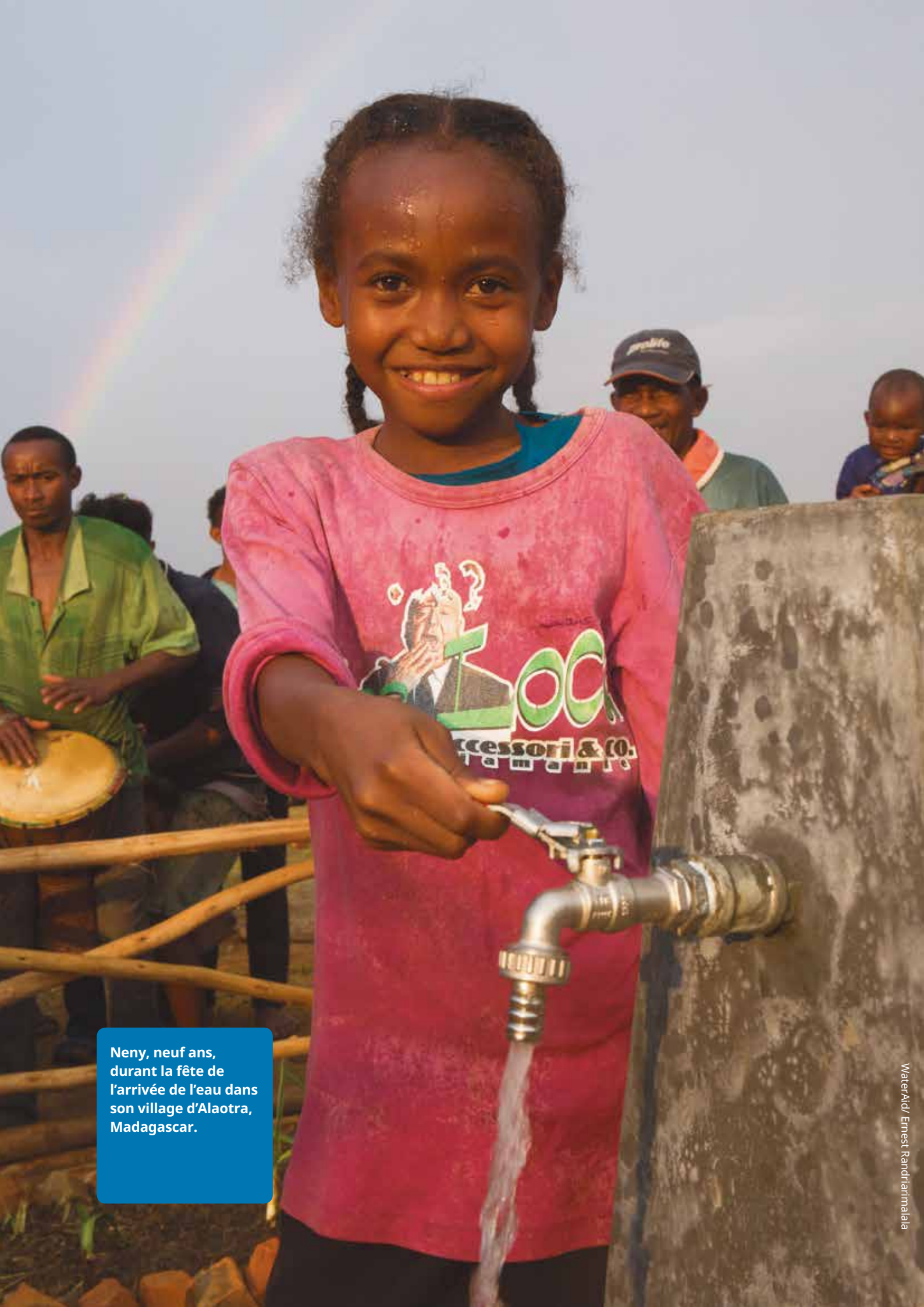


Les questions d'eau, d'assainissement et d'hygiène sont essentielles dans la vie des femmes et des filles, qui, elles aussi, sont essentielles au succès et à la pérennité des investissements en matière d'EAH.

Source : Gender and Development Network (2016). *Achieving gender equality through WASH*¹¹.

Bien qu'elles soient les principales responsables des besoins EAH pour le foyer, les femmes, du fait des rapports de pouvoir inégaux entre les femmes et les hommes, ont beaucoup moins de chances de participer au processus décisionnel de planification de services améliorés. Si cela n'évolue pas, les équipements et services EAH risquent encore moins de répondre aux besoins des femmes et des filles.

Privilégier les femmes et les inclure dans les programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène favorise des résultats plus efficaces et plus pérennes en la matière. Cela constitue en outre un bon mécanisme pour faire avancer l'égalité de genre ainsi que le bien-être, la parole, l'impulsion et l'émancipation économique des femmes en général. Cela bénéficie aux femmes, aux filles et à la société tout entière tant sur le plan pratique (en les aidant dans les tâches et les rôles du quotidien) que sur le plan stratégique (en remettant en cause sur le long terme les rôles de genre et les normes discriminatoires)¹¹.



Neny, neuf ans, durant la fête de l'arrivée de l'eau dans son village d'Alaotra, Madagascar.

Si le terme **personnes âgées** est généralement employé pour désigner des gens d'un certain âge, l'âge auquel les gens sont considérés comme « vieux » varie. Les Nations Unies (et le présent guide) se basent sur 60 ans et plus, critère d'âge également utilisé dans la plupart des statistiques. Il se peut que les pouvoirs publics utilisent des définitions différentes selon les services proposés. Ainsi, de nombreux pays à revenu élevé fixent l'âge à 65, car c'est l'âge auquel les gens peuvent prétendre à leur retraite ou à leurs prestations sociales vieillesse.

Toutefois, l'âge officiel et le sentiment d'être « vieux » peuvent ne pas coïncider. Ainsi, dans de nombreux contextes locaux, les gens ne se présenteront pas comme des personnes âgées même si elles ont plus de 60 ans. En fait, les personnes âgées définissent souvent la vieillesse comme une santé déclinante et la perte de l'indépendance (perte des facultés mentales et physiques) plutôt que comme quelque chose qui arrive à un âge particulier. La vieillesse peut aussi être liée à un changement de statut social comme le fait de devenir grands-parents, de prendre sa retraite officielle ou de perdre son conjoint.

De la même manière, alors que **les enfants et les jeunes** peuvent être définis par leur âge officiel (pourvu qu'ils aient un acte de naissance), leur aptitude à participer indépendamment ou non à des activités peut dépendre des traditions locales ou de leur développement personnel.

Par conséquent, ce n'est pas tant de suivre les définitions officielles qui importe ici que de discuter et de convenir dès le départ de ce que vous entendez par les termes « enfants », « jeunes/adolescents » et « personnes âgées » et de vous assurer que les définitions que vous utilisez sont comprises par toutes les personnes concernées par le programme, y compris les communautés avec qui vous travaillez.

Âge et EAH

Les enfants sont extrêmement vulnérables aux conséquences d'un accès insuffisant à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Les décès et les maladies qui en découlent frappent de manière disproportionnée les enfants, les femmes et les plus pauvres¹⁴. La diarrhée, provoquée par un manque d'EAH, est la seconde cause de mortalité infantile chez les moins de cinq ans dans le monde¹⁵.

Les infections, notamment celles entraînant des diarrhées, peuvent empêcher l'organisme des enfants d'absorber les nutriments nécessaires à leur croissance et à leur développement. En réalité, près de la moitié des cas de malnutrition résulte d'épisodes récurrents de diarrhée ou de vers intestinaux provenant de l'eau insalubre¹⁶.

En 2017, la planète comptait 962 millions de personnes de plus de 60 ans. Ce chiffre devrait toutefois plus que doubler d'ici 2050 et tripler d'ici 2100 pour atteindre respectivement 2,1 et 3,1 milliards de personnes de plus de 60 ans¹⁷. De nombreuses **personnes âgées** vivent dans une pauvreté extrême et sont exclues de toute prise de décision quant bien même elles se retrouvent à devoir s'occuper des jeunes générations. Elles citent souvent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme un problème important pour elles-mêmes et les personnes dont elles ont la charge.

Les personnes âgées sont aussi vulnérables au handicap et aux problèmes de santé, notamment une perte de l'audition, de la vue, une diminution de leur mobilité et d'autres problèmes comme l'incontinence, ce qui risque d'autant plus de les priver d'un accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Même quand les installations existent, elles sont souvent difficiles d'accès et d'utilisation. C'est pourquoi elles sont susceptibles de continuer à pratiquer la défécation à l'air libre ou à dépendre de l'aide des autres membres de leur foyer.

Les personnes âgées peuvent rencontrer des difficultés à aller chercher de l'eau et à utiliser les installations, et dépendre ainsi de plus en plus des autres.

Cet accès restreint tant à l'eau qu'à l'assainissement pourrait contraindre cette population à devoir contrôler ce qu'elles boivent et mangent et à quelle heure, et à restreindre leurs déplacements, les empêchant ainsi de vivre pleinement et dignement leur vie.



WaterAid/ Joey Lawrence

Mariama Adu va chercher de l'eau potable à la pompe à Tombohuaun, Sierra Leone.

L'état de santé

Un autre marqueur universel de marginalisation est **l'état de santé**. Nous souhaitons tout particulièrement travailler avec les gens qui sont socialement exclus du fait d'une affection chronique. En termes simples, on désigne par chronique, une affection dont les symptômes persistent depuis plus de trois mois. Certains problèmes de santé sont d'origine infectieuse comme le VIH, la tuberculose, la lèpre, la filariose lymphatique et l'hépatite C, tandis que d'autres sont des maladies non infectieuses ou non transmissibles comme les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le cancer, l'asthme et le diabète.

Tous sont susceptibles d'entraîner l'exclusion des patients du fait de la réduction de leur mobilité, et de leurs facultés mentales ou physiques. En outre, il se peut que certaines affections soient très stigmatisantes, et conduisent à l'exclusion sociale et à la discrimination des personnes concernées, à plus forte raison en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène. Ainsi, il existe une très forte stigmatisation associée au VIH, à la lèpre, à la filariose lymphatique et à beaucoup d'autres maladies tropicales négligées (MTN), qui peut avoir de lourdes conséquences sur la capacité des malades et de leurs familles à utiliser les équipements publics d'eau, d'assainissement et d'hygiène et à participer activement à la vie de la communauté¹⁸.

État de santé et EAH

À la fin 2015, la planète comptait plus de 36 millions de personnes vivant avec le VIH¹⁹. Il est important que les personnes atteintes de cette affection chronique, notamment celles sous traitement antirétroviral, maintiennent une alimentation équilibrée et aient accès à l'eau potable. En effet, les personnes vivant avec le VIH sont beaucoup plus vulnérables aux infections et à la diarrhée, et encore plus quand il s'agit de nourrissons qui ont été infectés au cours de la grossesse ou de l'allaitement.

Ce groupe est particulièrement menacé d'exclusion due à la stigmatisation, car les idées erronées sur la transmission du virus conduisent des communautés à empêcher les personnes contaminées par le VIH d'accéder aux installations EAH collectives⁹.

Ce manque d'accès à l'eau salubre et à l'assainissement augmente la charge et le risque d'infection pour ceux qui les soignent et s'en occupent, y compris les professionnels de santé, si l'accès à de l'eau potable, du savon et des gants est insuffisant.

Les maladies tropicales négligées concernent environ un milliard de personnes dans le monde²⁰. Dans la majorité des cas, elles touchent les populations pauvres, les empêchant ainsi de réussir leur éducation et leur vie active. Si elles ne sont pas correctement soignées, la plupart des MTN entraînent des défigurations et des handicaps qui augmentent un peu plus le risque de marginalisation.

Il existe une forte corrélation entre les maladies tropicales négligées et l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. En effet, si ces maladies peuvent souvent bien se soigner avec un traitement, ce dernier ne reste qu'une solution à court terme sans un accès à l'EAH, au vu des risques de réinfection. Les personnes les plus vulnérables aux MTN vivent dans des communautés dépourvues d'une parole ou d'un pouvoir politique fort. Comme ces maladies tendent à être très localisées, les organismes nationaux et internationaux y prêtent généralement peu attention.



Action

- 1. Vérifiez que les employés et les partenaires connaissent et comprennent bien les définitions de *genre, handicap, enfants, jeunes, personnes âgées* et *état de santé* que WaterAid utilise actuellement.**
- 2. Lisez le guide intitulé *Equity and Inclusion Terminology Guide* qui vous expliquera les préférences terminologiques de WaterAid pour désigner les personnes et les populations. N'hésitez pas à le faire circuler auprès de vos partenaires. Ce document est en constante évolution et devrait être actualisé à mesure que notre compréhension s'améliore.**

Disponible en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/equity-inclusion-terminology



Said et sa fille Atija posant devant leur maison dans le village de Lacua, Mozambique.



Passer à l'action : outils et ressources pratiques

Cette partie réunit des outils et ressources pratiques à utiliser dans le cadre de votre travail. Elle vous aidera à évaluer vos progrès actuels, à déterminer les obstacles à l'inclusion propres à votre contexte et à analyser les rapports de pouvoir qui entretiennent les obstacles attitudeux et institutionnels.

Ces outils sont présentés de manière à correspondre avec le cycle typique d'un programme, de la planification à l'évaluation, même si beaucoup d'entre eux peuvent être régulièrement utilisés ou adaptés pour servir à d'autres moments. Leurs principes sous-jacents sont généralement les mêmes, à savoir que ce sont des outils participatifs qui visent à autonomiser les personnes en proie à la marginalisation. Vous découvrirez au fur et à mesure de votre utilisation les types de techniques les plus appréciées ou les plus adaptées à votre contexte. Et même si vous avez déjà des outils favoris, en essayer de nouveaux peut vous réserver de belles surprises.



Les outils de la Partie 3 se concentrent sur quatre objectifs :

- Aider les personnes marginalisées à comprendre que leur situation résulte du non respect de leurs droits.
- Comprendre (ou reconnaître) l'obligation de fournir des services accessibles et adaptés.
- Comprendre les obstacles attitudeux, institutionnels et environnementaux susceptibles d'entraver des changements pérennes.
- Renforcer votre confiance, vos compétences et votre capacité à lutter contre l'exclusion et la marginalisation en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

3.1 Outils de sensibilisation et d'autoévaluation

Quand vous travaillez sur les problématiques d'égalité et d'inclusion en matière d'EAH, il est important de commencer par évaluer les niveaux de sensibilisation, de confiance et de compétence des employés et des partenaires, et de les réévaluer à intervalles réguliers. Le personnel va et vient, les gens changent de postes régulièrement, et ils oublient aussi ! Des actions d'information et de sensibilisation régulières sont la clé du succès.

Sensibilisation

Action

Prévoyez quelques séances de sensibilisation pour les employés (y compris le personnel d'encadrement) et les partenaires. Résistez à la tentation de sauter cette étape et de passer directement à la planification. Vos interventions seront davantage suivies d'effets si toutes les personnes impliquées dans leur conception démontrent une solide compréhension des problématiques évoquées du point de vue des droits fondamentaux.



C'est une très bonne idée de faire appel à une organisation locale ou nationale gérée par une catégorie de la société particulièrement marginalisée pour vous aider à mener vos séances. Par exemple, si vous jugez que la compréhension de l'égalité de genre ou les compétences en la matière sont lacunaires, invitez une organisation réputée de défense des droits des femmes à informer vos équipes du contexte local et national pour les femmes et les filles. De même, une séance animée par des représentants d'une organisation nationale ou locale de personnes handicapées peut être l'occasion pour chacun de mieux appréhender leur situation et de poser des questions sur les difficultés qu'elles sont amenées à rencontrer.



Outil clé

Le jeu de la vie

Durée : 25 - 30 minutes

D'après le guide de WaterAid *Play Your Part*²¹ (Séance 2), largement inspiré de S. Coe et L. Wapling (2010) *Travelling together – how to include disabled people on the main road of development* par World Vision, disponible en anglais et en espagnol à l'adresse : www.wvi.org/disability-inclusion/publication/travelling-together³.

Cet outil a pour but d'aider les participants à comprendre ou à se rappeler que la discrimination peut causer et perpétuer la pauvreté, et donner lieu au non-respect des droits des personnes. De plus, il permet d'illustrer (visuellement) les privilèges que certains ont (par le simple fait d'être né dans un genre, un corps ou un lieu particulier) par rapport à d'autres, issus de la même localité, communauté, famille, etc.

Informations clés

- Conçu pour être utilisé avec les employés et les partenaires afin d'améliorer la prise de conscience et la compréhension.
- Pour porter véritablement ses fruits, ce jeu nécessite un certain degré de confiance et d'honnêteté au sein du groupe. Cela peut être une expérience délicate, donc faites preuve de respect envers les uns et les autres.

Ressources nécessaires

- Une liste préétablie d'affirmations.
- Un espace suffisamment grand pour que les participants forment une ligne droite et qu'il y ait environ une longueur de bras qui les sépare de leur voisin de gauche. Ils doivent avoir en outre la place d'avancer ou de reculer de dix pas.

Conseils pour l'animation

Préparation, explication de l'activité et appel aux volontaires

Préparez la salle. Vous aurez besoin d'un espace suffisamment vaste pour accueillir au centre quatre personnes debout en ligne et le reste des participants leur faisant face, assis contre les murs. Dans l'idéal, mettez en place un « couloir » central vous permettant d'exploiter toute la longueur de la pièce. Avec du ruban de masquage, tracez une ligne sur laquelle se tiendront les volontaires.

Remarque : il est important que les personnes se portent volontaires pour leur rôle. Dans certains cas, il se peut que des croyances religieuses ou traditionnelles en empêchent certains de participer. Gardez cela à l'esprit et respectez leurs décisions. Dans certaines cultures, rien que le fait de s'imaginer avec un handicap peut être vu comme « tenter le sort ».

Demandez à quatre personnes du groupe (idéalement deux hommes et deux femmes) de se porter volontaires pour représenter devant les autres pendant 15 minutes les groupes suivants :

- Hommes non handicapés
- Hommes handicapés
- Femmes non handicapées
- Femmes handicapées

Remarque : vous pouvez adapter cet exercice pour représenter différentes populations marginalisées ou bien ajouter des volontaires (toute l'assemblée, par exemple, en donnant à chacun une identité différente). Une autre possibilité consisterait à demander à des représentants des différents groupes de se joindre à l'exercice à la fin, et de dire où ils choisiraient de se placer.

Insistez sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un jeu de rôles. Chaque volontaire représentera un groupe de personnes de son village ou de sa communauté dans son pays. Nombreux sont ceux qui n'aiment pas les jeux de rôles, donc mieux vaut les rassurer. De plus, précisez qu'il s'agit d'une généralisation : il n'est pas nécessaire de détailler les différents types de handicaps, même si cela peut être mentionné plus tard dans les discussions.

Jeu

Annoncez aux volontaires que vous allez lire des affirmations décrivant différentes étapes de leur vie ou expériences. Pour chaque affirmation lue à voix haute, ils doivent adopter le point de vue du groupe qu'ils représentent et faire :

- Deux pas en avant pour une expérience très positive ou très réussie
- Un pas en avant pour une expérience positive ou réussie
- Un pas en arrière pour une expérience pas si positive ou si réussie que ça
- Deux pas en arrière pour une expérience négative ou un échec

Une fois que vos volontaires ont compris les instructions, insistez sur le fait qu'ils doivent répondre en fonction du groupe qu'ils représentent. Leur réponse doit s'appuyer sur ce qu'ils pensent être actuellement exact pour une communauté pauvre dans un pays en développement/leur pays, et non sur ce que cela devrait être dans l'idéal.

Après chaque étape de la vie et les réponses des volontaires, laissez les autres réagir et commenter. En cas de désaccord, le groupe doit parvenir à un consensus. Il se peut que les volontaires aient alors à modifier leur déplacement. L'animateur a pour mission d'évaluer le moment d'intervenir pour clarifier les raisons d'une décision, et de mettre en évidence les points préjudiciables pour en discuter tous ensemble. Une fois que les volontaires se sont déplacés, l'animateur doit leur demander quelle différence l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ferait à ce stade de la vie.

Plantez le décor pour une histoire inspirée de la vie. Comme vous souhaitez souligner les liens entre la marginalisation et l'accès à l'EAH, envisagez de situer votre histoire dans un village typique. Décrivez-le le plus précisément possible en expliquant que la pauvreté du revenu est généralement assez élevée et que seules certaines personnes dans le village ont un accès fiable à l'eau potable et à l'assainissement. Pour les entrepreneurs, il existe des perspectives dans la ville voisine qui dispose également d'infrastructures de santé et d'éducation.

Commencez avec la première étape de la vie, comme si vous racontiez une histoire. Demandez au reste du groupe d'émettre des commentaires ou des suggestions.

Affirmation 1

« Un beau jour, après une longue attente de neuf mois, votre personnage vient au monde. Comment votre famille réagit-elle quand elle découvre qui vous êtes ? Déplacez-vous. »

Notez ce qui est susceptible de se passer :

- La famille est très contente (un fils non handicapé) – deux pas en avant
- Assez contente (un fils handicapé/une fille non handicapée) – un pas en avant
- Pas contente (un fils handicapé) – un pas en arrière
- Pas contente du tout (une fille handicapée) – deux pas en arrière

Affirmation 2

« Vous avez grandi, et il est maintenant temps pour vous d'aller à l'école. Quelles sont vos chances d'aller à l'école ? Déplacez-vous. »

Affirmation 3

« Vous avez désormais 20 ans. Vous souhaitez vous marier ou vous mettre en couple. Dans quelle mesure à votre avis cela est-il possible pour vous ? Déplacez-vous. »

Affirmation 4

« Vous aimez vous occuper et vous souhaitez gagner de l'argent pour votre famille. Vous essayez de trouver du travail. Avec quelle facilité allez-vous en trouver ? Déplacez-vous. »

Affirmation 5

« Quelques années passent. Tout le monde autour de vous a des enfants. Dans quelle mesure cela peut-il être possible pour vous ? Déplacez-vous. »

Remarque : regardez si la femme handicapée recule de deux pas de sa propre initiative ou sur ordre du groupe. Pourquoi ? Une justification que le groupe pourrait invoquer est que la plupart des femmes handicapées ne sont pas physiquement capables d'avoir des enfants, ce qui relève du mythe.

Cependant, deux pas en arrière pourraient être la bonne réponse, mais pour une raison différente : les femmes handicapées n'ont pas d'enfants, car la société pense qu'elles ne peuvent pas ou ne devraient pas en avoir.

Ou bien, les enfants qu'elles ont sont nés d'un viol ou de l'exploitation sexuelle, ce qui est assez fréquent pour les femmes handicapées dans certaines communautés. D'où les deux pas en arrière.

Affirmation 6

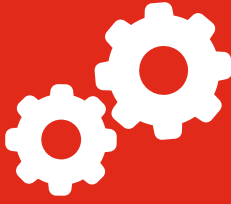
« Vous êtes maintenant dans la quarantaine. Vous avez une grande expérience de la vie. Vous voulez en faire profiter votre communauté en vous investissant dans la vie politique locale. Quelles sont vos chances d'atteindre votre objectif ? »

Animation du débat

- Qui occupe la première position ? Et la dernière ?
- Les volontaires, que ressentez-vous ?
- Qu'est-ce que cela nous apprend sur le fait que les groupes marginalisés et discriminés ont plus de chances d'être pauvres et d'être privés d'un accès aux services de base, tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène ?
- Quels sont les groupes (y compris les personnes handicapées, mais sans s'y limiter) les plus susceptibles d'être marginalisés dans votre société ? Faites-en la liste.
- Est-ce que vous travaillez avec ces populations ? Connaissons-nous leur expérience en matière d'EAH ?

Rappels

- Les gens qui commencent avec un désavantage finissent souvent avec moins d'influence, moins de perspectives, dans une plus grande pauvreté et souvent sans accès aux services de base.
- Dans toutes les sociétés, il existe des groupes de personnes qui sont plus vulnérables à la marginalisation et à l'exclusion.



Outil bonus : À vous de jouer

Disponible en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/publications/equity-and-inclusion-play-your-part-awareness-raising-training-guide²¹

Cette séance interactive de sensibilisation d'une journée vise à parvenir à une compréhension commune de l'égalité, de la non-discrimination et de l'inclusion en matière d'EAH. Elle donne une bonne vue d'ensemble de l'importance d'une approche fondée sur les droits et de la manière de s'y mettre.



Outil bonus : Faire le voyage ensemble

Disponible en anglais et en espagnol à l'adresse : www.wvi.org/disability-inclusion/publication/travelling-together³

Il s'agit d'une séance interactive de sensibilisation d'une journée destinée à apporter à l'équipe du programme la compréhension et la confiance nécessaires pour travailler efficacement avec les personnes handicapées. Elle promeut une vision du handicap fondée sur les droits et donne des conseils sur la planification et la conception de programmes de développement plus inclusifs.

Bilan de votre situation

Action



La *liste de vérification de l'équité, de la non-discrimination et de l'inclusion en matière d'EAH* (page suivante) est un outil précieux pour évaluer la mesure dans laquelle votre travail prend en compte l'équité, la non-discrimination et l'inclusion dans l'ensemble du cycle du programme. Elle vous permet de vérifier rapidement ce que vous devez couvrir à chaque étape du cycle du programme ou du projet et d'évaluer la mesure dans laquelle les programmes ou les activités de plaidoyer que vous menez ou proposez de mener contribuent à promouvoir l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion.

Lisez la *liste de vérification de l'équité, de la non-discrimination et de l'inclusion en matière d'EAH* et familiarisez-vous avec l'ensemble des points qui permettront de faire le bilan de l'équité, de la non-discrimination et de l'inclusion durant l'ensemble du cycle du programme.

Shana Dixon
construisant une
cuve de collecte
des eaux de pluie
à Wawa Bar,
Nicaragua.



WaterAid/ Eduardo Rodriguez



Outil clé

Liste de vérification de l'équité, de la non-discrimination et de l'inclusion en matière d'EAH

Adapté de : WaterAid et WEDC (2013)²².

1. L'analyse de la situation détermine les obstacles environnementaux, attitudinaux et institutionnels que rencontrent différents groupes marginalisés en matière d'EAH.
2. L'analyse initiale inclut des données démographiques ventilées par genre, âge, handicap et état de santé ainsi que des enquêtes sur l'hygiène menstruelle, l'accessibilité des installations pour les personnes handicapées et les attitudes traditionnelles relatives au genre, au handicap et à l'âge en matière d'EAH. Ces enquêtes recueillent l'opinion des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes atteintes d'une affection chronique et des membres de leur foyer, ainsi que celle de tout groupe vivant dans la région et dont les besoins risquent d'être négligés (par exemple, les membres des castes inférieures, les éleveurs(-euses), les travailleurs(-euses) immigré(e)s, les personnes déplacées, les professionnel(le)s du sexe et les personnes incarcérées).
3. La mobilisation communautaire se fait au moyen d'approches participatives qui permettent à différentes personnes de participer activement, y compris celles qui ont moins de pouvoir. Les lieux et horaires de réunion sont adéquats. Des discussions sont menées séparément avec les femmes et les enfants le cas échéant, et les personnes handicapées ou les personnes âgées bénéficient de visites à domicile si nécessaire. Les animateurs en charge de cette mobilisation emploient des techniques d'animation favorisant l'autonomisation.
4. Les informations sur l'assainissement et l'hygiène incluent des faits précis sur l'hygiène menstruelle, le handicap et les maladies transmissibles. Elles renforcent la nécessité d'un accès pour tous et contestent les idées fausses qui alimentent la discrimination à l'égard des personnes handicapées ou des personnes âgées, de celles atteintes d'une affection chronique et, dans certains cas, de personnes de castes ou de religions différentes.
5. Ces informations sont diffusées dans les langues locales, dans un format accessible avec des images pour ceux qui ne savent pas lire ou sont sourds/malentendants, et verbalement ou au format audio pour les non-voyants. Chacun a accès aux informations les concernant. Les femmes et les filles sont informées sur la gestion de l'hygiène menstruelle.

6. Les informations sur les solutions technologiques pour les toilettes privées incluent des images (photos ou dessins) de concepts accessibles, avec des fonctionnalités pour la gestion de l'hygiène menstruelle.
7. Les installations EAH non seulement donnent aux femmes et aux filles un espace intime pour nettoyer leurs corps, leurs vêtements tachés et tout autre linge utilisé pour gérer leur hygiène menstruelle, mais elles sont également accessibles aux personnes handicapées.
8. Les installations EAH et leur cadre sont situées et conçues en prenant compte de l'accessibilité, de la sécurité et de la dignité des usagers, et tout particulièrement des différents besoins des femmes et des filles tout au long de leur vie.
9. Les points d'eau sont situés et installés de sorte à les rendre accessibles et faciles d'utilisation pour le plus grand nombre, y compris les enfants et les personnes âgées ou handicapées.
10. Les latrines publiques ou institutionnelles (dans les marchés, les écoles, les dispensaires, notamment) incluent des sanitaires séparés pour les hommes et les femmes et accessibles à tous ; les toilettes des femmes sont équipées d'un accès à l'eau pour la gestion de l'hygiène menstruelle.
11. Tout est prévu pour l'élimination des protections féminines.
12. Les femmes et les membres d'autres groupes marginalisés sont inclus au sein des comités d'usagers où un animateur veille à la participation efficace de tous.
13. Les tarifs prennent en compte des solutions pour les plus pauvres et les personnes n'ayant pas les moyens de payer.
14. Des liens sont noués avec des agences concernées et compétentes (notamment, celles chargées de la santé, de la rénovation, de la protection et de la violence fondée sur le genre) pour résoudre des problèmes et satisfaire des besoins qui dépassent les attributions du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.
15. Les indicateurs de suivi et d'évaluation reflètent les cibles en matière :
 - d'installations avec un niveau spécifique d'accessibilité.
 - de réduction du nombre des personnes les plus marginalisées et les plus dépourvues d'un accès aux installations.
 - de participation accrue des citoyens marginalisés, non seulement comme bénéficiaires, mais aussi comme membres actifs qui prennent des responsabilités et paient les services dans la mesure du possible.

Rappel : Pour être équitable, le travail en matière d'EAH doit s'adapter au contexte local.



Recensement de vos réseaux

Action

Faites la liste de toutes les organisations de la société civile et les plates-formes de droits avec qui vous collaborez qui favorisent la parole collective de ces populations marginalisées (des organisations qui sont gérées par et pour les personnes qu'elles représentent). Si vous constatez des insuffisances dans vos relations et contacts avec ces groupes représentatifs, mettez-vous en quête d'autres groupes potentiels à contacter.

Lisez la *liste de vérification de l'équité, de la non-discrimination et de l'inclusion en matière d'EAH* et familiarisez-vous avec l'ensemble des points qui permettront de faire le bilan de l'équité, de la non-discrimination et de l'inclusion durant l'ensemble du cycle du programme.

Pouk Kann a construit ses toilettes lui-même. DDSP, le partenaire de WaterAid, les a rendues plus accessibles en ajoutant une rampe d'accès et des garde-fous. Kohsvay, Cambodge.



Outil bonus : Analyse des parties prenantes

Disponible en anglais à l'adresse : www.miseast.org/files/publications/Towards%20Inclusion%20-%20A%20guide%20for%20organisations%20%26%20practitioners.pdf²³

L'Outil 5 de *Towards inclusion: A guide for organisations and practitioners* est très utile pour recenser les différentes parties prenantes avec qui vous travaillez et pour évaluer leur contribution, notamment en vous aidant à atteindre votre objectif de services EAH inclusifs. Il vous encourage également à réfléchir à quelle étape faire intervenir chaque partie prenante et à quelles actions et collaborations spécifiques elles sont nécessaires. L'exemple donné dans l'Outil 5 vous amène à réfléchir au rôle particulier des organisations de personnes handicapées et celles menées par les femmes dans votre travail en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.



Partie 3

Outil bonus : Cadre de l'action

Disponible en anglais à l'adresse : www.miseast.org/files/publications/Towards%20Inclusion%20-%20A%20guide%20for%20organisations%20%26%20practitioners.pdf²³

L'Outil 2 de *Towards inclusion: A guide for organisations and practitioners* vous aide à dresser le bilan actuel de vos programmes, projets, programmes nationaux ou de votre organisation et la manière dont vous y intégrez un intérêt particulier pour les groupes marginalisés ou exclus.



3.2 Outils à utiliser dans les analyses initiales et situationnelles

Analyse des obstacles

Souvenez-vous du Schéma 2 illustrant l'égalité dans la Partie 1. Tandis que l'égalité était assurée grâce à des interventions pertinentes (équité), en réalité, la principale source d'inégalité provenait du mur. Sans la présence de ce dernier, il n'y aurait pas eu besoin de mener ces activités spécifiques.

Plutôt que d'axer nos efforts sur les besoins individuels, l'approche fondée sur les droits nous permet d'examiner ce qui empêche certains de participer, à savoir les obstacles à la participation, puis d'essayer de concevoir des activités à même de les réduire ou de les éliminer.

Si cela peut sembler complexe au premier abord d'identifier ces obstacles, il n'y a en fait que trois grandes catégories à véritablement prendre en compte, que nous détaillerons un peu plus loin. Le plus important dans ce travail d'identification est de collaborer étroitement avec les personnes en proie ou exposées à la marginalisation. Il s'agit là d'une étape capitale du processus. Elle vous mettra au défi de trouver des méthodes qui d'une part vous forcent à prendre en compte les populations marginalisées, et, d'autre part, donnent la possibilité aux personnes traditionnellement exclues d'exprimer leurs difficultés.

Cela illustre parfaitement combien le processus en lui-même peut par moments compter autant que les résultats. Pour certains, c'est peut-être la première fois qu'ils prennent conscience que les raisons de leur exclusion sont davantage dues à la manière dont les communautés et les institutions fonctionnent et les traitent qu'à leur situation personnelle. C'est un moment de révélation où ils comprennent que ce n'est pas à cause de leur déficience ou de leur maladie qu'ils ne peuvent pas prendre part aux discussions relatives à la construction d'un nouveau point d'eau, mais à cause d'obstacles bien précis qui leur sont imposés du fait non seulement des attitudes des autres ou du lieu des réunions, par exemple.

Il s'agit là d'une étape fondamentale du **processus d'autonomisation**, quand les gens réalisent que ce sont les obstacles que l'on met sur leur chemin qui les empêchent de participer, et qu'ils ont le droit de prendre part au développement et d'en bénéficier de manière égale.

Schéma 8 : Catégories d'obstacles

Il existe trois grandes catégories d'obstacles : environnementaux, institutionnels et attitudinaux.

Obstacles environnementaux : présents dans le cadre naturel ou bâti, dans la construction même des installations et dans la manière dont les informations sont diffusées.

Exemples :

- Des marches construites autour du point d'eau limitant l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Des latrines construites dans un lieu reculé, représentant un danger pour certaines personnes.
- Des messages d'hygiène diffusés dans des émissions de radio auxquels certains n'ont pas accès.

Obstacles institutionnels : créés par les lois, les politiques, les pratiques et traditions culturelles et le règlement intérieur des entreprises.

Exemples :

- Le cahier des charges pour la conception des toilettes scolaires néglige d'inclure des installations pour la gestion des règles ou l'élimination en toute sécurité des produits d'hygiène féminine.
- Un manque de normes pour la conception de points d'eau publics accessibles aux personnes handicapées.
- Un manque d'informations sur les toilettes privées adaptées aux personnes handicapées.

Obstacles attitudinaux : découlent de normes sociales, de croyances culturelles, de préjugés, de comportements et du langage.

Exemples :

- On empêche les personnes vivant avec le VIH et le sida d'accéder aux points d'eau de peur que les autres utilisant le robinet ou la fontaine ne soient contaminés.
- Les personnes handicapées sont délibérément tenues à l'écart des réunions communautaires sur le principe erroné qu'elles n'auront aucune contribution à apporter.
- L'idée reçue selon laquelle les femmes n'ont aucune connaissance technique et que par conséquent elles n'ont pas à être consultées sur le modèle et le concept des services d'approvisionnement en eau.
- La croyance selon laquelle les menstruations sont impures et sales, obligeant les femmes et les filles à vivre, faire leur toilette ou manger à l'écart durant leurs règles.

Adapté de S. Coe et L. Wapling (2010)³

Il est important de prendre en compte l'ensemble des trois catégories lors de l'analyse des obstacles. L'accent est souvent mis sur les obstacles environnementaux, car, à bien des égards, ce sont les plus faciles à repérer ; ce sont des difficultés d'ordre pratique qui touchent directement les gens. En raison de croyances culturelles et de traditions familiales profondément ancrées, les gens ne considèrent pas automatiquement les obstacles attitudinaux comme de réels obstacles. En effet, ils peuvent partir du principe que c'est l'ordre des choses et qu'il n'y a rien à faire. Il vous faudra sans doute discuter avec beaucoup de tact de ce genre de croyances et d'idées reçues avec les communautés avant qu'elles ne commencent à les envisager comme des obstacles.

Quant aux obstacles institutionnels, ils peuvent figurer parmi ceux que les gens ont le plus de mal à identifier, ne soupçonnant pas le caractère discriminatoire de certaines lois, politiques ou pratiques. Bien souvent, pour que les gens puissent prendre conscience de ces obstacles, il faut leur donner la possibilité de connaître leurs droits et de comprendre que leur exclusion peut résulter de politiques et pratiques discriminatoires. De même, lorsqu'il existe des lois positives destinées à protéger leurs droits, mieux vaut s'assurer qu'ils sont au courant afin qu'ils puissent ensuite revendiquer leur application rigoureuse.

Ainsi, le recours à l'analyse des obstacles au début de la phase de planification peut s'avérer un allié précieux de l'égalité, de la non-discrimination et de l'inclusion dans les programmes. Les discussions permettront non seulement d'identifier les contraintes d'ordre pratique (obstacles environnementaux), mais aussi de concevoir des activités de sensibilisation (destinées à lutter contre les obstacles attitudinaux) et de mettre en évidence les cibles à atteindre par les campagnes de plaidoyer (pour lever les obstacles institutionnels).

Des membres d'une communauté au Cambodge participent à une analyse saisonnière à l'occasion d'une évaluation et d'une cartographie sociales participatives à l'échelle d'un village.





Outil clé

Analyse des obstacles

Durée : de deux heures minimum à une demi-journée selon le nombre de « groupes » que vous privilégiez.

Cet outil a pour but de mettre en évidence les obstacles qui empêchent les personnes marginalisées d'accéder, au même titre que d'autres, à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. C'est en comprenant et en reconnaissant l'existence de ces obstacles que nous pouvons prendre les premières mesures pour les éliminer. Se concentrer sur les obstacles plutôt que sur les seules déficiences d'une personne est cohérent avec le modèle social du handicap tel que décrit à la p. 31.

Remarque : WaterAid accorde une importance cruciale à l'analyse des obstacles, car elle nous permet de comprendre les mesures à prendre pour mieux inclure le handicap dans notre travail. En tant qu'organisation intervenant dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, nous pouvons essayer de réduire et de lever les obstacles environnementaux, institutionnels et attitudinaux que rencontrent les personnes handicapées en la matière. Cependant, nous devons garder à l'esprit que les spécificités mêmes d'une déficience peuvent jouer sur l'expérience quotidienne d'une personne. Ainsi, l'incontinence, la douleur et une incapacité à exprimer ses besoins en matière d'EAH constituent également de sérieux obstacles à l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène²⁴. L'un des principaux défis pour le secteur EAH est à la fois de comprendre comment satisfaire ce type de besoins individuels et de s'attaquer aux obstacles sociétaux. C'est là que des partenariats renforcés et une approche de travail intégrée avec les organisations de personnes handicapées peuvent s'avérer extrêmement précieux.

Informations clés

Les analyses d'obstacles :

- Elles sont conçues pour être utilisées durant la phase de planification par l'équipe du programme afin d'analyser le contexte. Vous pouvez également y recourir si vous sentez que les progrès prévus n'ont pas lieu (notamment pour certains membres de la communauté) et que cela pourrait être lié à des causes moins évidentes.
- Mieux vaut les mener sous la forme de groupes de réflexion réunissant une variété de membres de la communauté (4-16 personnes par séance). Elles peuvent toutefois être conduites par les équipes en charge du programme et du plaidoyer (voir le point Variante à la p. 62).

- Veillez à ce que vos réunions soient accessibles aux diverses personnes que vous souhaitez inclure. Pour cela, vous devez prendre en compte et satisfaire les besoins de chacun (de la logistique — lieu de la réunion, horaires et ressources/ supports — à la communication en passant par l'aide personnalisée et les attitudes).

Ce dont vous aurez besoin

- Au moins deux animateurs : un pour diriger les discussions et un pour prendre des notes et encourager la participation
- Cartes au format A5 pour les discussions de groupe
- Stylos marqueurs pour les discussions de groupe
- Tableaux à feuilles mobiles préparés, représentant les différents obstacles (voir ci-dessous)
- Matériel et supports adaptés (dictaphone/caméra)

Conseil

Avant de commencer, vérifiez que vous connaissez toutes les définitions permettant de décrire la marginalisation et que vous êtes en mesure de mener une telle analyse avec la sensibilité nécessaire. Veillez tout particulièrement à maîtriser les principes de l'approche du développement fondée sur les droits fondamentaux.

Contexte

Familiarisez-vous au préalable avec les trois grandes catégories d'obstacles – environnementaux, institutionnels et attitudinaux – à la base de l'analyse (pour de plus amples détails, voir p. 57).

Méthode

1. Expliquez au groupe que cet exercice consiste à analyser les obstacles à l'EAH rencontrés par les personnes marginalisées en raison de facteurs universels, dont le genre, l'âge, le handicap et l'état de santé.
2. Constituez des petits groupes de quatre à six personnes.

Selon la manière dont vous conduisez cette analyse, vous pouvez choisir soit de former de petits groupes exclusivement composés de personnes en proie à la marginalisation (par exemple, les personnes handicapées, les enfants et les jeunes, ou les

personnes âgées), soit d'adopter une approche inclusive, sans sélection particulière des participants. Dans le second cas, vous devrez vous assurer que les perspectives propres aux différentes personnes marginalisées sont reflétées dans l'analyse (ce qui veut dire que vous aurez peut-être besoin de diriger les discussions de plus près) et sont consignées dans des cadres d'analyse distincts.

3. Donnez à chaque groupe une grande feuille de papier (ou un tableau à feuilles mobiles) comportant deux colonnes conformément au cadre de l'analyse de groupe présenté à la p. 63.
4. Demandez au groupe d'aborder chaque obstacle l'un après l'autre et de discuter des expériences de chacun vis-à-vis des problèmes rencontrés en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Remarque : il est possible d'inclure d'autres facteurs, tels que la caste, l'origine ethnique ou l'identité religieuse. Ceux-ci étant liés à des contextes particuliers, ils ne seront pas référencés dans cet outil. Cependant, le procédé à employer reste le même.

Si les membres du groupe n'ont pas l'expérience de ce type de discussions, il vous faudra peut-être fournir quelques exemples pour les aider. Les exemples des pages 29 à 41 peuvent ainsi servir à des études de cas. Vous trouverez d'autres exemples dans le guide de WaterAid *Play Your Part*, disponible en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/publications/equity-and-inclusion-play-your-part-awareness-raising-training-guide²¹.

5. Une fois que le groupe a fini de discuter des obstacles rencontrés, demandez aux participants d'étudier les types de solutions qu'ils pourraient recommander.
6. Demandez au groupe de consigner leur discussion sur la feuille de papier que vous leur avez fournie, en indiquant bien l'obstacle identifié. Assurez-vous que le marqueur de marginalisation soit clairement mentionné sur la feuille, afin que vous sachiez quel est le facteur analysé.

Certains groupes auront peut-être besoin de votre aide pour documenter la discussion (par exemple, si les participants ne sont pas à l'aise avec la forme écrite ou ne peuvent pas écrire). Vous pouvez, si cela vous semble pertinent, donner la possibilité au groupe d'enregistrer sa discussion à l'aide d'un magnétophone ou au format vidéo (au moyen d'un smartphone, par exemple). Il vous faudra alors veiller à ce que leurs enregistrements restent concis et citent clairement chacun des obstacles.

7. Une fois que la discussion sera arrivée à son terme, remerciez tous les membres du groupe pour leur participation et expliquez-leur les prochaines étapes de votre processus de planification.

Discussion et suivi

Il convient d'analyser et de compiler les résultats afin d'indiquer les obstacles visés par l'intervention. Rappelons que l'intervention ne pourra pas toujours résoudre la totalité des obstacles. Ceux-ci devront alors être mentionnés dans les plans du programme, ainsi que dans les communications auprès de la communauté. Avoir conscience de la persistance des obstacles sert en effet la cause d'une planification à plus long terme, notamment en vue d'un plaidoyer.

Après avoir conduit une analyse de cet ordre, il est très important de maintenir l'implication des communautés dans le processus. Vous pourrez vous appuyer sur les solutions proposées par le groupe pour concevoir des interventions plus inclusives et mettre en place une campagne de plaidoyer. Toutefois, les communautés elles-mêmes peuvent avoir l'utilité de ces informations dans leur propre planification, d'où l'importance de partager les résultats et de soutenir la poursuite des discussions ou des efforts pour lever les obstacles rencontrés.

Variante

Cet outil a été conçu dans l'optique d'une utilisation participative avec les membres traditionnellement exclus des discussions au sein de la communauté. Centrer l'attention sur les obstacles rencontrés permet d'éviter que les discussions traitent excessivement des besoins individuels et de mettre en lumière les relations de pouvoir qui mènent à l'exclusion. Cependant, si le programme n'a encore jamais appliqué une telle approche et manque encore de connaissances concernant les personnes souffrant de l'exclusion, il est possible à l'équipe du programme d'utiliser elle-même cet outil pour générer des discussions sur les obstacles dont elle soupçonne l'existence, d'après ses observations et expériences personnelles.

Si l'un des obstacles semble difficile à analyser ou si un manque d'expérience important se fait sentir, encouragez l'équipe du programme à contacter les groupes représentant les victimes de marginalisation pour discuter avec eux des résultats. L'équipe du programme peut également utiliser ses résultats préliminaires pour rédiger des questions à poser dans le cadre de discussions avec les groupes de la communauté, et ainsi obtenir des informations plus directes.

Cadre de l'analyse de groupe

Marqueur de marginalisation	Date
Obstacles identifiés	Solutions possibles
Environnementaux	
Institutionnels	
Attitudinaux	

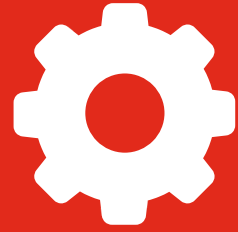


Femmes fabriquant du savon dans le village de Samabogo, Mali.

Outil clé

Principaux éléments d'une analyse selon le genre

Adapté de C. March, I. Smyth et M. Mukhopadhyay (1999)²⁵.



Partie 3

Contexte

Volontairement ou non, tous les programmes EAH ont des répercussions sur les questions de genre et les relations de pouvoir. Notre action et la façon dont nous la menons va contribuer à renforcer, neutraliser ou transformer les relations de pouvoir et de genre, aussi bien au sein du programme EAH qu'en dehors⁶. Il est important d'avoir à l'esprit que tous les programmes EAH affectent les jeux de pouvoir, ce qui entraîne des conséquences inattendues, et parfois négatives.

Les objectifs d'une analyse selon le genre sont les suivants :

- comprendre comment une même situation peut affecter différemment les femmes et les hommes ;
- comprendre comment les actions d'un programme ou d'une politique affecteront différemment les femmes et les hommes ;
- s'assurer que les femmes peuvent participer de manière significative à tous les aspects du programme ou du projet, notamment en ce qui concerne les prises de décisions et l'accès aux ressources apportées par le programme, ainsi qu'en terme de temps ;
- faire en sorte que le programme apporte de l'autonomisation aux femmes ;
- éviter de renforcer les normes de genre qui privent les femmes de pouvoir ;
- donner de la visibilité aux risques potentiels encourus par les femmes et les filles suite aux interventions (contrecoup, violence) et les atténuer ;
- mettre en lumière les dynamiques de pouvoir liées au genre.

Une analyse selon le genre vous aidera à prendre en compte :

- les rôles de genre (les différentes activités pratiquées par les femmes, les hommes, les filles et les garçons) ;
- les relations de genre (entre individus, au sein des familles, et entre des groupes d'individus et des institutions ou des détenteurs de pouvoir) ;

ainsi que :

- leurs répercussions sur la vie des personnes ;
- leur influence sur l'accès aux biens et aux ressources (terres, revenus, informations, mais aussi biens immatériels tels que le « statut social ») et sur le contrôle de ceux-ci ;
- leur relation avec les services EAH.

En développant une meilleure compréhension des inégalités dues au genre et en observant leurs conséquences concrètes dans différents contextes, vous serez mieux à même de concevoir des programmes et des politiques capables de lutter contre ces inégalités au sein des programmes EAH, mais aussi grâce à eux.

Méthode

L'analyse selon le genre doit vous permettre de concevoir une « cartographie par genre » des relations et des problèmes sociaux en lien avec le domaine EAH qui vous intéresse, ou affectant celui-ci. Elle est très similaire à une analyse des obstacles rencontrés et peut être remplacée par une telle analyse, si tant est que celle-ci soit bien réalisée et centrée sur les questions de genre. Cependant, l'utilisation des questions clés ci-dessous ou de tout autre outil d'analyse selon le genre vous permettra d'obtenir des données plus conséquentes et plus approfondies sur les différents effets des programmes EAH sur les femmes et les hommes, ainsi que sur les filles et les garçons.

Questions à poser

Une analyse selon le genre pourra consister en une série de questions liées au domaine EAH faisant l'objet de votre travail, dont vous ventilerez les réponses en fonction du sexe du participant. Vous pouvez la conduire dans le cadre d'un atelier, en examinant chaque question en détail avec l'aide de vos collègues et/ou des représentants de la communauté. Il est possible de ne travailler que sur un petit nombre de questions, ou de formuler des questions plus spécifiques. L'objectif global est d'examiner toutes les questions pertinentes vis-à-vis du contexte et des plans établis, afin de cerner les différences qui existent pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons, en raison de leur genre.

1. Analyse selon le genre en fonction du contexte

Voici une liste non exhaustive de questions possibles :

- Qui réalise quelles activités, et à quel niveau (domestique, communautaire ou sous-national/national) ?

Réfléchissez à qui réalise les activités de production (habituellement, celles qui génèrent un revenu ou apportent un avantage concret), qui réalise les activités de reproduction (en général, celles associées aux tâches ménagères, l'éducation des enfants, la cuisine, etc.) et qui réalise les activités liées à la communauté.

- Qui détient quelles ressources, les contrôle et les gère ?

Cette question englobera les ressources économiques (par exemple, le revenu du foyer), les ressources productives (par exemple, les terres, l'équipement, les outils, le travail, le crédit), les ressources politiques (capacité à diriger, information et organisation), ainsi que le temps disponible.

- Qui utilise les ressources EAH et comment ?
- Qui possède réellement le contrôle ou une capacité décisionnelle en ce qui concerne les ressources EAH aux différents niveaux (domestique, communautaire, local et national) ?
- Quels sont les principaux facteurs (culture, religion, politique, etc.) qui influencent, ou même provoquent, le maintien des différences liées au genre dans le cadre d'un domaine EAH spécifique ?
- Est-ce que l'âge, la classe sociale, la religion, le handicap et l'orientation sexuelle d'une femme affectent son accès, sa participation ou son statut au sein de la communauté, en particulier en ce qui concerne les services EAH ?

2. Analyse selon le genre du programme ou du projet

Accès :

- Les inégalités dans l'accès aux ressources et aux services du projet sont-elles susceptibles d'empêcher le projet d'atteindre ses objectifs ? Si oui, comment ?

Connaissances, croyances et perceptions :

- Existe-t-il des croyances liées au genre susceptibles de nuire à l'efficacité du projet ? Quelles sont-elles ?
- Certaines connaissances ou expériences liées au genre sont-elles importantes pour la réalisation des objectifs du projet ? (Par exemple, est-ce que les connaissances spécifiques des femmes sur certains problèmes peuvent bénéficier au projet ?)

Pratiques et participation :

- Qui est susceptible de bénéficier du projet/programme et comment ?
- Qui risque de ne pas bénéficier du projet/programme et pourquoi ?
- Existe-t-il des rôles dirigeants capables d'obtenir une plus grande participation au projet ?

Espace et temps :

- Existe-t-il des rôles liés au genre qui empêchent certaines personnes de participer aux activités du programme ?
- Les horaires des activités les rendent-ils accessibles de façon égale aux hommes et aux femmes ?

Chaque programme et chaque travail entrepris est différent, raison pour laquelle vous n'aborderez pas l'analyse selon le genre sous le même angle selon ce que vous cherchez à comprendre des dynamiques de genre vis-à-vis d'un aspect particulier des services EAH. Mieux vaut être spécifique : sélectionnez une poignée de domaines pertinents à analyser avec soin. Il n'est pas nécessaire de tout analyser.

Où trouver les réponses

Consultez les données et les informations existantes des secteurs EAH et de développement au sein d'un pays particulier. En complément, consultez les données et les informations à l'échelle locale. Si ce n'est pas déjà fait, tirez parti d'engagements existants auprès des communautés et des personnes avec qui vous travaillez pour réunir des données locales.

Voici quelques méthodes pouvant vous permettre de renseigner votre analyse selon le genre :

- Exploitez, si elles sont pertinentes, les données ventilées par genre déjà existantes.
- Vous trouverez deux outils utiles pour réaliser une analyse selon le genre (et l'inclure dans votre programme) dans le manuel WaterAid de Timor-Leste intitulé *A manual for facilitating dialogue between women and men in communities: exploring the gender aspects of community water, sanitation and hygiene* (2016)²⁶. Ces outils peuvent vous aider à mettre en lumière les rôles et les prises de décisions liés au genre.
 - Exercice « Activités quotidiennes des femmes et des hommes » (deux heures) – Module 1, Activité 1.1, p. 15 (voir p. 93 du présent document)
 - Cartes à trier « Qui fait, qui décide » (environ deux heures) – Module 1, Activité 1.2, p. 19
- Collaborez avec les organisations, les réseaux et/ou les groupes de femmes actifs dans la région (ou le pays) du programme pouvant prendre part à la compréhension du contexte et des normes liés au genre.
- Recherchez, dans la documentation ou les études existantes, les problèmes liés au genre plus généraux observés dans cette localité ou le(s) site(s) du programme, et étudiez leur relation avec les services EAH.

- Saisissez toute occasion déjà existante de réaliser des discussions de groupe non mixtes avec des hommes et des femmes (par exemple, avec des femmes employées au nettoyage des sanitaires, dans l'hydrotechnique ou dans les comités de point d'eau locaux). Il est utile d'ajouter des questions complémentaires aux plans existants pour les discussions et les réunions de groupe.
- Utilisez les programmes et les travaux existants pour recueillir des données sur les aspects liés au genre des problématiques EAH.
- Exploitez les études pertinentes d'autres organisations (par exemple, sur la violence ou les stratégies gouvernementales).

À quel moment réaliser l'analyse

Il est possible de réaliser une analyse selon le genre au niveau d'un seul programme ou projet, mais aussi à grande échelle (par exemple, dans le cadre de la stratégie nationale). Il est préférable de l'inclure dès le départ dans la note succincte, en mentionnant dans votre état de référence les questions qui aideront à réaliser l'analyse selon le genre. Votre analyse selon le genre sera utile pour l'analyse du contexte ou des obstacles rencontrés. Si le projet a déjà commencé, une analyse selon le genre servira de processus de suivi pour évaluer les différents effets des activités du projet en cours sur les femmes et sur les hommes.

Comment exploiter votre analyse

Les informations et la compréhension obtenues par le processus d'analyse selon le genre sont utiles pour définir les objectifs du programme, ainsi que pour la mise en œuvre de la stratégie et des plans. Les planificateurs du programme et de la politique pourront les prendre en compte pour identifier les besoins distincts (ou communs) des femmes et des hommes et ajuster en conséquence leur plan de travail²⁶.

Rappel utile : une analyse selon le genre révélera les inégalités dont sont victimes les femmes dans l'accès aux services EAH et vous aidera à mieux planifier le travail à effectuer pour y faire face. Toutefois, une analyse selon le genre ne suffira pas à elle seule à produire un changement. Le travail nécessaire reste encore à accomplir.

Analyse des relations de pouvoir

Comme vu précédemment, les obstacles sont intimement liés aux relations de pouvoir. Pour adopter une approche du développement fondée sur les droits fondamentaux, il est nécessaire d'examiner en détail les relations de pouvoir au sein du processus de développement. Il est peu probable qu'un changement positif et durable se produise tant que les détenteurs de droits sont privés de tout pouvoir, que les responsables (prestataires de services, pouvoirs publics) ne sont pas redevables, et que les lois et les politiques restent discriminatoires. Il est donc nécessaire d'identifier les relations de pouvoir qui existent entre les détenteurs de droits et les responsables au sein d'un pays, d'une communauté et d'un foyer, afin de mieux comprendre pourquoi certaines personnes sont victimes de marginalisation et de tourner les efforts vers une plus grande responsabilité et réactivité.

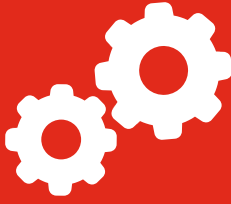
L'analyse des relations de pouvoir s'avère parfois complexe, mais il est nécessaire d'avoir une bonne compréhension de la capacité à revendiquer des droits (inclusion) et de la façon dont les droits sont entravés (exclusion) afin d'entreprendre une approche du développement fondée sur les droits fondamentaux. Tout programme ayant pour objectif d'augmenter la participation des personnes victimes de marginalisation et de renforcer leur autonomie se doit d'effectuer une analyse du pouvoir à un certain niveau.

Le tableau ci-dessous illustre quatre types de pouvoirs ayant des répercussions sur la marginalisation. Les personnes bénéficiant d'une bonne capacité d'action (pouvoir de faire), qui sont sûres d'elles et conscientes de leurs droits (pouvoir intérieur), et qui ont un capital social élevé (pouvoir avec) seront efficaces dans leurs interactions avec les détenteurs du pouvoir (pouvoir sur). À l'inverse, l'absence de capacité d'action, de représentation personnelle et de capital social perpétue une forme d'invisibilité qui permet aux détenteurs du pouvoir de se passer de responsabilité et de réactivité vis-à-vis des besoins de ces personnes.

Lorsqu'il s'agit de préparer et de planifier une démarche égalitaire, non-discriminatoire et inclusive dans les programmes EAH, il convient de prendre en compte ces quatre types de pouvoirs. Lorsque vous commencerez à cartographier les problèmes auxquels font face les victimes de marginalisation en raison de leur genre, de leur âge, de leur handicap et/ou de leur état de santé, cherchez à en savoir plus sur les répercussions des différents types de pouvoirs sur ces personnes et pensez à inclure des actions contribuant à renverser les situations négatives.

Une fois que vous avez développé une bonne compréhension des relations de pouvoir, il convient d'envisager quel changement vous souhaitez aider à y apporter. Discutez avec les personnes que vous soutenez des étapes clés (ou indicateurs) à définir pour le suivi du changement des relations de pouvoir. Veillez à créer de nombreuses occasions de réviser le processus au cas où certaines activités demanderaient un ajustement au cours de ces changements.

Types de pouvoirs	Terminologie des droits (concepts clés)	Que se passe-t-il si ce pouvoir fait défaut ?
POUVOIR DE FAIRE : pouvoir issu de la capacité d'un individu à agir, ainsi que de son accès aux ressources et aux services	Capacité d'action	Accès inégal à la prise de décisions, peu de ressources ou de biens, accès limité aux services, incapacité à faire des choix pour sa propre vie et ses propres actes
POUVOIR INTÉRIEUR : pouvoir issu de la confiance et de la croyance en sa propre capacité d'action, ainsi que de la conscience de celle-ci	Représentation personnelle	Croyances négatives à propos de soi découlant de superstitions ou de normes culturelles, manque d'estime personnelle et de confiance en soi, connaissance ou conscience insuffisantes de ses droits
POUVOIR AVEC : pouvoir issu des liens construits avec autrui pour réaliser un but commun	Capital social	Isolation, manque d'expérience des actions collectives, peu d'alliés ou de soutiens
POUVOIR SUR : pouvoir que les personnes entretiennent avec les institutions	Interaction	Institutions faisant preuve d'un manque de responsabilité et de réactivité, absence d'espace pour influencer les décisions, politiques mal conçues et mal mises en œuvre, perpétuation de l'exclusion sociale et du déni des droits



Outil bonus : Outils d'analyse du pouvoir pour la gouvernance EAH

WaterAid et Freshwater Action Network (2016)²⁶.

Disponible en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/publications/exploring-gender-aspects-of-community-water-sanitation-and-hygiene-in-timor-leste

Conçu pour être utilisé aux prémices de toute intervention visant à faire valoir les droits aux services EAH, ce recueil d'outils faciles à utiliser vous aidera à déterminer avec qui travailler et à quel changement vous souhaitez contribuer.

Il comprend plus d'informations sur les différentes formes de pouvoir et propose trois étapes pour analyser les relations de pouvoir :

1. établir la liste des parties prenantes
2. cartographier les parties prenantes
3. catégoriser les parties prenantes



Outil bonus : Examiner les aspects relatifs au genre dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à l'échelle locale

WaterAid et Freshwater Action Network (2016)²⁶.

Disponible en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/publications/exploring-gender-aspects-of-community-water-sanitation-and-hygiene-in-timor-leste

Cette ressource contient cinq modules qui traitent des activités à mettre en place auprès des communautés, depuis l'étape de planification jusqu'à celle de transfert des responsabilités. En plus de ces activités, vous y trouverez des conseils et des directives utiles pour l'animation de réunions, s'inspirant d'expériences réelles de l'équipe WaterAid de Timor-Leste.

Outils bonus : Outil d'analyse de l'économie politique

WaterAid²⁸.

Disponible à l'adresse : washmatters.wateraid.org/publications/political-economy-analysis-toolkit-french

L'analyse de l'économie politique consiste à comprendre les mécanismes du changement, et à aider à déterminer comment influencer au mieux le changement et prendre des décisions plus éclairées sur le plan politique. Cet outil d'analyse de l'économie politique vous propose une approche structurée pour analyser les mécanismes du changement, du niveau national au niveau local. Cela peut contribuer à l'élaboration de stratégies, de programmes et même de décisions « quotidiennes » à l'échelle nationale.

Intégrer le genre dans l'analyse de l'économie politique : pourquoi cela est-il important et comment procéder ? - Guide à l'intention des professionnels

Gender and Development Network (2018)²⁹.

Disponible en anglais à l'adresse : gadnetwork.org/gadn-news/2018/5/9/putting-gender-in-political-economy-analysis-why-it-matters-and-how-to-do-it

Ces outils vous permettront d'étudier le paysage politique, ce qui est essentiel à l'efficacité de votre planification. L'analyse de l'économie politique consiste à comprendre les mécanismes du changement, et à aider à déterminer comment influencer au mieux le changement et prendre des décisions plus éclairées sur le plan politique. Elle met en lumière la répartition du pouvoir et des ressources au sein d'une société, ainsi que ses implications pour les objectifs d'un programme. Une analyse de l'économie politique selon le genre examine de manière explicite comment le genre et d'autres inégalités sociales influencent l'accès des personnes au pouvoir et aux ressources. Elle permet également d'intégrer le point de vue des femmes dans le processus, le contenu et l'exploitation de l'analyse.



3.3 Outils à utiliser dans la mise en œuvre des programmes et dans la promotion de la participation

Pour établir un programme inclusif, il est essentiel d'impliquer les personnes marginalisées, de même que celles menacées par la marginalisation. Il ne s'agit pas seulement de veiller à la présence des personnes marginalisées à une réunion : tous les participants doivent se sentir capables d'apporter leur contribution, et ces contributions doivent être prises en compte dans les décisions. Pour que les personnes aient le sentiment d'avoir participé, leurs suggestions doivent entraîner une action, ou du moins être dûment examinées.

Il est important d'impliquer toutes les parties prenantes aux moments adéquats du cycle du projet. Ces parties prenantes peuvent regrouper des ONG partenaires locales, des représentants du gouvernement local, des organisations de la société civile telles que les organisations de personnes handicapées, et des membres de la communauté. Vous devez peut-être organiser plusieurs groupes de discussion différents afin de garantir que tout le monde ait une chance d'apporter sa contribution. Non seulement la participation est une part importante du développement fondé sur les droits, mais elle améliore la pertinence, l'appropriation, l'accessibilité et la pérennité du travail entrepris.

Lors de la planification de réunions, les facteurs suivants sont à prendre en considération :

- L'heure et l'emplacement.
- Les facteurs environnementaux, sociaux et politiques.
- Les relations de pouvoir au sein des groupes et entre les groupes.
- Les problèmes évoqués dans les discussions : s'agit-il de sujets sensibles ?
- Le consentement éclairé : avez-vous demandé leur consentement aux personnes, y compris les enfants ? Vous êtes-vous assuré que les enfants et les personnes atteintes de handicaps sévères ont eu la possibilité de donner un consentement éclairé ? Si cela n'est pas possible, assurez-vous que cela soit fait par leur gardien ou aidant principal, qui pourra assister à toutes les activités.
- Les informations : sont-elles mises à la disposition des participants sous un format adapté ?

Outil clé

Liste de vérification pour l'accès et l'inclusion

Durée : 30 minutes ou plus

Coe S (2014)³⁰.



Partie 3

Cet outil vous permet de garantir que les réunions ou événements que vous tenez soient aussi accessibles que possible aux personnes handicapées.

Informations clés

- Conçu pour être utilisé par l'équipe du programme.
- Appliquez cet outil à vos plans et budgets préliminaires pour anticiper les ajustements nécessaires.

Contexte

De nombreux obstacles peuvent empêcher l'inclusion des personnes handicapées dans les travaux ne traitant pas exclusivement du handicap. Pour permettre leur participation, la première chose à faire est de leur donner la possibilité d'accéder aux réunions, aux processus de consultation et aux événements. En répondant aux besoins d'accessibilité des personnes handicapées, on facilite également la venue à l'événement d'autres participants (telles que les personnes âgées, les personnes atteintes d'une affection chronique et les femmes enceintes).

Existe-t-il des organisations de personnes handicapées représentatives à l'échelle locale pour vous aider à contacter les personnes handicapées de la région ? Si vous avez des doutes quant à l'accessibilité de vos événements, demandez les conseils de telles organisations.

Suite au dos de la page

Méthode

1. Vérifier le lieu de l'événement

Évaluez l'accessibilité physique : ce lieu est-il suffisamment proche pour les personnes à mobilité réduite ? L'accès est-il possible pour les personnes ayant des difficultés à marcher, ou se déplaçant au moyen d'une aide à la marche ou d'un fauteuil roulant ? Le lieu est-il situé dans une pente, une côte, ou les chemins d'accès sont-ils difficiles ? Est-il situé au rez-de-chaussée ? Faut-il emprunter des escaliers ? Les personnes pourront-elles se servir sans assistance des équipements tels que les sanitaires, la cafétéria et les salles de discussion ?

Évaluez l'accessibilité sensorielle : pour les personnes nécessitant une communication visuelle, veillez à ce que la salle soit suffisamment éclairée et que la disposition des sièges permette à tout le monde d'être visible. Réduisez au minimum les distractions visuelles et sonores. Cela augmentera la participation de toutes les personnes présentes. Vérifiez s'il est nécessaire d'engager des interprètes de langue des signes. N'employez que des interprètes acceptés de la communauté de malentendants locale. Veillez à ce que les personnes atteintes d'un handicap visuel aient la possibilité de se familiariser avec les lieux à leur arrivée.

Évaluez l'accessibilité cognitive : assurez-vous que le lieu soit facile à trouver et que des instructions claires relatives à l'emplacement, la date et l'heure soient communiquées longtemps à l'avance. Réduisez au minimum les distractions visuelles et sonores et veillez à ce que les personnes aient la possibilité de se familiariser avec les lieux et les animateurs à leur arrivée.

2. Vérifier le format des sessions

Évaluez l'accessibilité physique : vérifiez que toutes les activités planifiées sont adaptées aux personnes à mobilité réduite. Réfléchissez à la manière dont une personne à mobilité réduite pourrait participer. Cela influencera le choix des jeux de rôles et des activités destinées à faire connaissance, qui impliquent souvent beaucoup de déplacements. Si nécessaire, optez pour d'autres activités. Il peut également être nécessaire d'aider les individus ou les groupes pouvant avoir des difficultés à écrire.

Évaluez l'accessibilité sensorielle : vérifiez que toutes les activités sont accessibles aux personnes atteintes d'un handicap sensoriel (veillez à ne pas dépendre uniquement d'outils visuels ou sonores). Il est conseillé d'inviter tous les participants d'une session à énoncer leur nom. Cela permettra aux personnes malvoyantes (ainsi qu'à certaines personnes atteintes de troubles cognitifs) de mieux identifier les participants de la session. Servez-vous de supports visuels pour clarifier et confirmer certains points, mais n'en faites pas une utilisation

exclusive et laissez toujours le temps aux personnes de les examiner avant de passer à la suite. Pensez à décrire chaque support visuel et évitez de désigner les éléments d'une image ou d'un graphique en employant des formulations telles que : « ceci nous montre que », « comme vous le voyez ici », « cette zone ». Proposez des supports imprimés en gros caractères.

Évaluez l'accessibilité cognitive : évitez au maximum d'employer du jargon technique et préférez un langage clair et bien structuré. Formulez les points importants avec concision et répétez-les plusieurs fois de façons différentes. Réduisez au minimum l'utilisation de supports écrits et assurez-vous qu'ils soient rédigés dans un langage simple (les gros caractères et les images sont bienvenus).

3. Conseils pour les événements à grande échelle

- Faites la publicité de votre événement dans des lieux fréquentés par les personnes handicapées, tels que les organisations de personnes handicapées locales.
- Fournissez à l'avance les documents et les informations aux interprètes et aux personnes employées pour faciliter la communication, afin de leur permettre de se préparer.
- Faites attention au contraste et à la taille des caractères dans vos publicités visuelles : pour qu'elles soient lisibles des personnes malvoyantes, employez de gros caractères et des couleurs contrastées.
- Choisissez un lieu central où les personnes pourront se rendre facilement.
- Vérifiez que l'espace de réunion est accessible à tous les participants.
- Pensez à proposer une solution de transport pour les participants handicapés, leur venue pouvant être empêchée en cas de transports publics inadaptés.
- Demandez en amont à tous les présentateurs et participants quels arrangements ou modifications leur seraient nécessaires.
- Si les personnes handicapées participant à la réunion nécessitent une assistance personnelle, proposez de couvrir les frais horaires et de transport de la personne devant les assister.
- Placez quelqu'un à l'entrée principale pour diriger les participants vers la salle de réunion.
- Veillez à ce que les employés et les bénévoles soient au courant des installations disponibles dans le bâtiment (rampes, sanitaires accessibles).
- Si vous engagez des interprètes de la langue des signes, veillez à ce qu'ils soient bien positionnés en demandant aux participants malentendants si leur placement est adéquat.
- Vérifiez l'absence d'obstacles (chaises, tables) susceptibles d'entraver les voies d'accès principales.
- Assurez-vous que l'éclairage de la pièce est suffisant, en particulier pour les personnes malvoyantes ou malentendantes.
- Préparez des formats alternatifs pour les supports (par exemple, en fournissant une copie des supports sur une clé USB). Proposez une version tactile des supports visuels (par exemple, en apportant un relief à l'aide de ficelles).



Outil clé

Audits d'accessibilité et de sécurité

Durée : une heure ou plus par audit

WEDC et WaterAid (2013)³¹.

Autre version en anglais disponible à l'adresse : washmatters.wateraid.org/accessibility-safety-audits

Ces audits d'accessibilité et de sécurité consistent en un examen approfondi des sanitaires et des points d'eau, afin de répondre aux objectifs suivants :

- identifier les obstacles qui rendent difficile l'utilisation des équipements sans assistance pour certaines personnes ;
- identifier quelles sont les installations qui facilitent ou qui entravent l'utilisation d'un équipement pour une personne physiquement vulnérable ;^{viii}
- déceler les risques de sécurité potentiels dans l'utilisation des équipements, en particulier pour les adolescentes, les femmes et les enfants de tous âges ;
- déterminer si des changements doivent être apportés à l'équipement et/ou la zone environnante ;
- formuler des suggestions pratiques de changements ou d'améliorations.

Il existe des audits spécifiques pour l'examen des sanitaires sur les marchés et en milieu scolaire, ainsi que des points d'eau communautaires^{ix}. Si possible, les usagers réguliers de tels équipements devraient être invités à discuter de vos résultats. Les usagers souffrant de limitations d'activité devraient être impliqués dans l'audit lui-même.

viii Par exemple, une personne âgée, un jeune enfant, une femme à un stade avancé de sa grossesse, une personne en fauteuil roulant ou se déplaçant à l'aide d'une canne ou de béquilles, une personne malvoyante, ou encore quelqu'un souffrant d'une faiblesse dans les mains, d'une jambe cassée ou d'un membre amputé.

ix Outil adapté des références 12, 32.

Informations clés

- Ces outils ont été conçus pour être utilisés par une petite équipe d'examineurs composée d'employés du programme ou du projet et de représentants de la communauté locale, y compris des personnes handicapées.
- Il s'agit d'outils pratiques qui doivent être appliqués sur le terrain.
- Ces outils sont à appliquer au stade de planification afin d'identifier les obstacles environnementaux potentiels à l'utilisation d'équipements par différents membres de la communauté.
- Ils peuvent également vous permettre de vérifier qu'un équipement a bien été construit en conformité avec les principes de la conception universelle.

Ce dont vous aurez besoin

- Un coordinateur et une équipe de quatre personnes ou moins (ces outils peuvent faire l'objet d'une utilisation individuelle, mais leur efficacité n'en sera que plus grande avec des représentants des victimes de marginalisation)
- Des carnets, stylos, crayons, gommages, règles
- Du papier blanc ou quadrillé
- Un porte-bloc
- Un mètre ruban
- Un appareil photo
- Un porte-document imperméable (afin de protéger les rapports)

Méthode

Aidez-vous des listes de vérification au verso pour procéder à chaque audit. Il n'est pas inutile de lire au préalable chaque série de questions avant de vous rendre sur le terrain. Ces listes de vérification détaillées sont conçues pour vous aider à vous poser les bonnes questions plutôt que pour être restituées dans les rapports. Vos réponses devraient être consignées dans vos carnets, puis rédigées sous forme de rapport d'audit d'accessibilité et de sécurité, en recommandant des changements et des actions à entreprendre.

Vous trouverez ici l'audit d'accessibilité et de sécurité pour les sanitaires d'un marché. Des audits adaptés aux sanitaires publics, aux sanitaires en milieu scolaire et aux points d'eau sont disponibles en anglais à l'adresse suivante : wedc-knowledge.lboro.ac.uk/collections/equity-inclusion/general.html³³

Suite au dos de la page

Sanitaires d'un marché

A. Informations générales

1. Lieu/adresse

2. Situation géographique

- zone rurale zone urbaine zone périurbaine
- terrain plat terrain vallonné terrain humide/marécageux

Informations complémentaires

3. Type de sanitaires

4. Construits par

5. Description générale des sanitaires, en particulier la structure globale, en mentionnant les matériaux, l'état des lieux, la propreté

B. Accessibilité et sécurité

Aidez-vous des listes de vérification pour noter tout obstacle significatif à l'accessibilité et à la sécurité. À ce stade, nous recommandons de consulter différents usagers pour qu'ils expliquent les obstacles auxquels ils font face. Notez quelles sont les installations qui compliquent l'utilisation sans assistance des équipements pour certaines personnes. Aidez-vous des listes de vérification ci-dessous pour savoir quelles installations sont pertinentes à examiner ou non et citez des éléments qui pourraient faire défaut.

Liste de vérification : accès général aux sanitaires

- Distance entre l'étal de marché le plus proche et les sanitaires.
- De quel matériau est constitué le chemin d'accès ?
- Le chemin est-il suffisamment large pour tous les usagers (largeur minimale recommandée : 90 cm) ?
- Le chemin est-il plat et ferme ?
- La surface est-elle glissante lorsqu'elle est sèche ? Lorsqu'elle est mouillée ?
- Le chemin comporte-t-il des obstacles qui entravent le passage, ou risquent de provoquer des chutes (par exemple, pour les personnes malvoyantes) ?
- Le chemin est-il entravé par des branches d'arbre ou des buissons (dans la zone s'élevant jusqu'à deux mètres au-dessus du sol) ?
- Une personne malvoyante est-elle en mesure de suivre le chemin sans assistance (par exemple à l'aide d'une surface texturée, de repères ou d'une barrière de guidage) ?
- Les pentes sont-elles trop accentuées (inclinaison maximale recommandée : 12 %) ?
- La surface de la pente est-elle glissante ?
- Dans le cas d'une utilisation nocturne, le chemin est-il éclairé ?
- À quelle distance les sanitaires destinés aux femmes sont-ils situés de ceux destinés aux hommes ?

6. Notes rapides sur les changements à suggérer pour améliorer l'accès général aux sanitaires

Liste de vérification : accès au point d'entrée des sanitaires

Marches

- Si l'accès comporte des marches, sont-elles d'une hauteur confortable (hauteur maximale recommandée par marche : 15 à 17 cm) ? Les marches sont-elles régulières ou irrégulières ? Stables ou cassées ? Antidérapantes ou glissantes ?
- Y a-t-il une rampe pour se tenir ?
- Existe-t-il un point d'entrée alternatif pour les usagers en fauteuil roulant ? Vérifiez que la largeur est adaptée et l'inclinaison suffisamment faible pour un usager en fauteuil roulant. Un garde-fou est-il installé ?

Entrée

- Y a-t-il une surface plate en face de la porte ?
- L'entrée est-elle suffisamment large pour permettre le passage d'un usager en fauteuil roulant (largeur minimale recommandée : 80 cm) ?
- La différence de hauteur entre l'extérieur et l'intérieur est-elle égale ou supérieure à 17 cm ?

Porte

- La porte est-elle facile à ouvrir par quelqu'un souffrant d'une faiblesse dans les mains ? Sa hauteur est-elle adaptée aux usagers à qui elle est destinée ?
- La porte s'ouvre-t-elle vers l'intérieur ou vers l'extérieur ?
- L'utilisateur peut-il facilement entrer dans le sanitaire la porte ouverte et refermer celle-ci derrière lui ?
- La porte est-elle facile à verrouiller et déverrouiller ? Le verrou est-il en état de fonctionnement ?
- Si une personne se trouvait confrontée à une situation de harcèlement ou à un risque pour sa sécurité, pourrait-elle s'enfuir en toute sécurité ?

7. Notes rapides sur les changements à suggérer pour améliorer l'entrée et la sortie des sanitaires

Liste de vérification : conception interne

Dessinez un plan pour illustrer les dimensions et la disposition des sanitaires vus d'en haut.

Dimensions internes

- Largeur et longueur internes
- Distance entre la porte et la cuvette des toilettes ou la plate-forme entourant l'évacuation
- Largeur et longueur de la cuvette (si applicable)
- Distance avec le mur de part et d'autre de la cuvette des toilettes ou de la plate-forme entourant l'évacuation
- L'espace disponible est-il suffisant pour permettre à un usager en fauteuil roulant, avec une aide à la marche ou accompagné d'un assistant, d'utiliser les sanitaires porte fermée ? Représentez la disposition sur un plan schématisé.

Description

- Les sanitaires s'utilisent-ils en position accroupie ou assise ?
- Dans le premier cas, permettent-ils de se tenir en position accroupie (barre d'appui, corde) ? Décrivez les matériaux, les finitions, l'emplacement, la hauteur, etc. Dessinez leur emplacement sur le plan.
- Dans le second cas, le siège est-il facile à utiliser ? Pour quelles raisons ?
- Décrivez le siège : matériaux, finitions, dimensions, fixe ou mobile, taille du trou, etc.

Sol

- De quoi est fait le sol ?
- Est-il régulier ou irrégulier, ferme ou instable, antidérapant ou glissant ? Le sol est-il facile à nettoyer ?
- L'évacuation de l'eau est-elle efficace ?

Éclairage

- Porte fermée, l'éclairage est-il suffisant pour voir la cuvette des toilettes ou les emplacements pour les pieds ?

Fenêtres et toit

- Protègent-ils les usagers de la pluie ou de la chaleur ?
- Sont-ils suffisants à apporter l'intimité nécessaire à toute personne utilisant les sanitaires ?
- Est-il possible à une personne extérieure de voir à l'intérieur (par exemple depuis un toit voisin) ?

8. Notes rapides sur les changements à suggérer pour améliorer la conception intérieure

Liste de vérification : source d'eau et lavage des mains

- Une source d'eau fiable est-elle disponible au sein des sanitaires ? Est-elle accessible par tous ?
- Est-il possible de l'atteindre en position assise ou accroupie ?
- Dans le cas contraire, de quelle source d'eau s'agit-il et à quelle distance se trouve-t-elle des sanitaires ?
- Le nécessaire pour la toilette anale est-il disponible et accessible ?
- Existe-t-il un système accessible d'élimination du nécessaire pour la toilette anale ? Est-il hygiénique ?
- De l'eau est-elle disponible en permanence pour le lavage des mains ?
- Cette eau est-elle facilement accessible par tous les usagers ?
- Du savon est-il disponible en permanence et facile à atteindre (y compris des jeunes enfants) ?
- Les installations pour le lavage des mains à destination des garçons et des filles sont-elles séparées les unes des autres (afin de laisser aux filles l'intimité nécessaire en cas de menstruation) ?
- L'eau peut-elle être évacuée de manière à préserver l'hygiène des lieux et à éviter de rendre le sol glissant ?

9. Notes rapides sur les changements à suggérer pour améliorer l'approvisionnement en eau et les installations de lavage des mains

Liste de vérification : hygiène menstruelle

- Existe-t-il un espace permettant aux femmes et aux filles en période de menstruation de laver leurs protections réutilisables ou leurs vêtements tachés ?
- Existe-t-il un système discret d'élimination des déchets liés aux protections hygiéniques ?
- Y a-t-il un contenant fermé par un couvercle adapté pour les protections usagées ?
- Ces contenants sont-ils usagés ?
- Ces contenants sont-ils vidés régulièrement ?
- Une personne est-elle préposée au vidage et au nettoyage des contenants ?
- Existe-t-il un emplacement dédié et sécurisé pour l'élimination finale des déchets (par exemple, incinération, enfouissement ou systèmes de collecte de déchets municipaux) ?

10. Notes rapides sur les changements à suggérer pour améliorer les installations de recueil des protections hygiéniques

Liste de vérification : utilisation des sanitaires

Sentiment de sécurité lors de l'utilisation des sanitaires

- Est-ce que tous les usagers se sentent en sécurité lors de l'utilisation des sanitaires ?
Demandez en particulier l'opinion des adolescentes, des femmes et des enfants de tous âges.
- Ce sentiment de sécurité est-il amoindri à certaines heures, certains jours ou pendant la nuit ?
- Les usagers ont-ils un sentiment d'insécurité sur certaines parties du chemin d'accès ?
Pourquoi ?
- Des cas de harcèlement ou d'autres atteintes à la sécurité personnelle se sont-ils déjà produits lors de l'utilisation des équipements ?
- Est-il possible aux hommes ou aux garçons de regarder facilement à l'intérieur des sanitaires féminins ?
- Des hommes restent-ils à proximité des sanitaires féminins ?
- Si une personne se trouvait confrontée à une situation de harcèlement ou à un risque pour sa sécurité, pourrait-elle s'enfuir en toute sécurité ?

Gestion et entretien

- Une personne est-elle préposée à l'entretien des lieux ?
- Le comportement de cette personne est-il sécurisant pour les femmes et les filles ?

Améliorations

- Quelles sont les suggestions des usagers pour améliorer le sentiment de sécurité au niveau de la conception ou de la gestion des équipements ?

11. Notes rapides sur les changements à suggérer pour améliorer le sentiment de sécurité

C. Entretiens avec les usagers locaux

12. Personnes interrogées

13. Quels sont les usagers principaux des sanitaires ?

14. Certaines personnes souhaiteraient-elles utiliser les sanitaires mais ne le font pas, ou évitent de le faire ? Quels sont les obstacles principaux qui empêchent les personnes d'utiliser les sanitaires ?

15. Le cas échéant, quels sont les changements que les personnes souhaiteraient recommander pour améliorer l'accessibilité et l'utilisation sécurisée des sanitaires ?

16. Informations ou commentaires complémentaires



Outil clé

Outil d'autoévaluation du handicap

Durée : ½ journée au minimum

Adapté de Vold S (2012)³⁴.

Le but de cet outil est d'animer un processus d'introspection et d'évaluation personnel dans le cadre de l'inclusion des personnes handicapées au sein des organisations, des programmes et des interventions. Il permet d'identifier des actions spécifiques pouvant être entreprises pour améliorer la participation. S'il est appliqué par des partenaires opérationnels, il peut vous aider à mettre en lumière les domaines nécessitant un soutien supplémentaire.

Informations clés

- Conçu pour être utilisé comme outil d'analyse par les **employés du programme et/ou du projet**.
- Il prend la forme d'un **atelier interactif** devant regrouper tous les employés concernés.
- Il prend la forme, au choix, d'une session unique (de deux heures au minimum) ou de plusieurs sessions courtes.
- À appliquer de façon récurrente afin de surveiller les progrès effectués et d'ajuster les plans en conséquence.
- Appuyez-vous sur les informations générées par l'analyse pour élaborer des plans et des points d'action à court ou long terme afin d'augmenter la participation des personnes handicapées dans votre organisation.

Ressources nécessaires

- Au moins deux animateurs : un pour diriger les discussions et un pour prendre des notes et encourager la participation
- Cartes au format A5 pour les discussions de groupe
- Stylos marqueurs pour les discussions de groupe
- Tableaux à feuilles mobiles préparés comportant un schéma en toile d'araignée vide (voir Schéma 9)
- Copies de la liste de vérification pour le handicap pour chacun des groupes

Conseil : avant de commencer, lisez les Parties 1 et 2 de cette boîte à outils. Vous connaîtrez ainsi toutes les définitions permettant de décrire la marginalisation et serez en mesure de mener une telle enquête avec la sensibilité nécessaire. En particulier, veillez à connaître les principes de **l'approche du développement fondée sur les droits fondamentaux**. Il convient de s'assurer que cette approche est connue de tous les membres du groupe, et donc de prévoir au besoin une formation à la sensibilisation aux incapacités préalablement à l'utilisation de cet outil.

Méthode

Lors des discussions, il est important de faire en sorte que les personnes se sentent suffisamment à l'aise et en sécurité pour s'exprimer honnêtement et ouvertement. Les personnes peuvent avoir des réticences à porter un regard critique sur leur propre travail ou celui de leurs collègues. Il convient de consacrer un peu de temps à expliquer l'importance de réponses honnêtes et de rappeler qu'il ne s'agit pas de critiquer, mais d'apprendre (par exemple, en montrant que 0 peut être une bonne note, puisqu'il est alors facile de s'améliorer).

Pour encourager la participation, il est souvent judicieux de diviser un grand groupe en petits groupes de quatre personnes au maximum et, le cas échéant, de permettre aux personnes de discuter dans leur propre langue.

Accordez un temps suffisant aux discussions de groupe et aux présentations. Cet exercice prend généralement une journée entière.

1. Clarifier et expliquer

En tant qu'animateur, détaillez chaque section de la liste de vérification pour vous assurer que tout le monde comprend les questions et la tâche à effectuer.

2. Où en sommes-nous ?

Les participants commencent par discuter des sections l'une après l'autre, en répondant à chaque question par une « note » de 0 à 5 (0 étant nul et 5 parfait). Il est essentiel que tous les membres du groupe tombent d'accord et que les raisons et explications menant à la décision finale soient consignées. On identifie alors la note dominante pour chaque section (autrement dit, le chiffre qui revient le plus souvent). Les notes sont reportées sur un schéma en toile d'araignée. L'« inclusion actuelle » est alors indiquée sous forme de zone dans le schéma (voir Schéma 9).

Cette partie de la session se termine avec la présentation par le ou les groupe(s) du schéma auprès de l'animateur (et des autres groupes), en expliquant comment les participants sont arrivés à

ces conclusions. Si des groupes différents ont obtenu des résultats nettement divergents, discutez-en pour trouver un commun accord.

3. Les prochaines étapes : comment progresser d'ici un an ?

Chaque groupe reprend à présent sa liste de vérification. À nouveau, section après section, discutez de chaque question et identifiez les actions envisageables et désirables qui pourraient être entreprises d'ici l'année suivante, afin d'améliorer la note d'inclusion. Comme précédemment, il est nécessaire de tomber d'accord sur la note à atteindre d'ici un an pour chaque section et de noter celle-ci sur le schéma.

La session 2 se termine lorsque le ou les groupe(s) présente(nt) leurs résultats à l'assemblée. Lors des discussions, il est important de se demander si les actions proposées sont faisables et réalistes.

4. L'objectif général

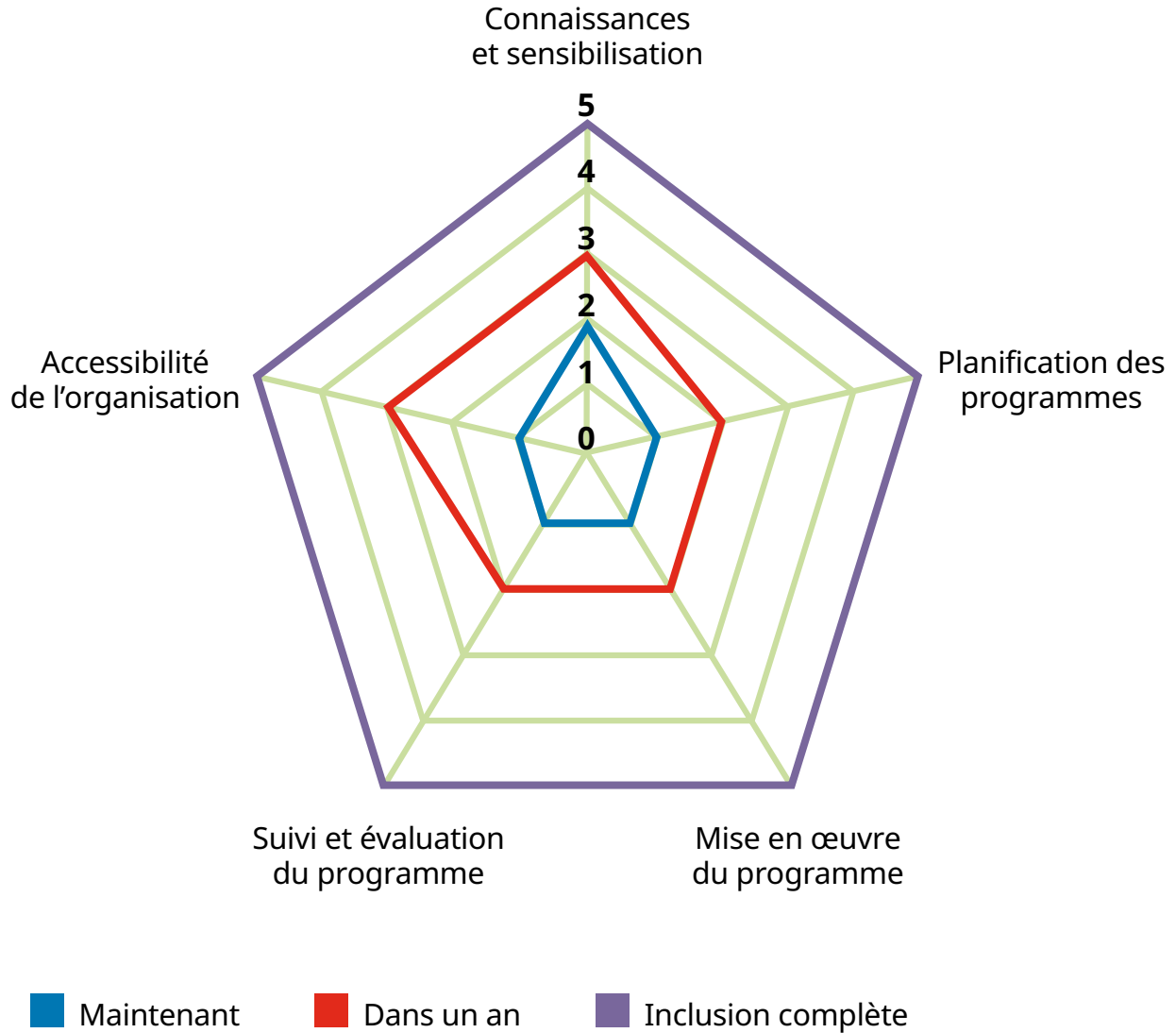
Si le temps le permet, réalisez l'exercice une troisième et dernière fois pour déterminer où l'organisation souhaite arriver en matière d'inclusion des personnes handicapées à la fin d'une période donnée (deux ans, trois ans ou autre, selon le cas). La réflexion doit porter ici sur la nature des étapes clés : qu'est-ce qui devrait changer au sein de l'organisation et des programmes ?

Fatima, à droite, est assise devant sa maison avec d'autres membres de sa famille dans le village de Mucuapa, Mozambique.



WaterAid/Eliza Powell

Schéma 9 : Exemple de schéma en toile d'araignée à la fin des trois sessions



Liste de vérification pour le handicap

1 Connaissances et sensibilisation

- a. Les employés comprennent-ils ce qu'est le handicap ? Notamment :
 - i. la différence entre déficiences et handicap ;
 - ii. comment identifier les obstacles ;
 - iii. les droits des personnes handicapées (en particulier la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées [CNUDPH]).
- b. Les employés considèrent-ils le handicap comme un aspect de leur travail ?
- c. Les employés connaissent-ils les lois et les politiques locales concernant les personnes handicapées ?
- d. Parmi les organisations partenaires de WaterAid, certaines ont-elles la capacité et l'expérience nécessaires pour travailler avec des enfants et des adultes handicapés ?

2 Planification du programme

- a. Le handicap et les obstacles rencontrés par les enfants et les adultes handicapés sont-ils inclus dans l'analyse situationnelle ?
- b. Des enfants ou adultes handicapés ont-ils été consultés au cours des processus d'analyse situationnelle et de planification du programme ?
- c. Les états de référence et les cartographies de la région tiennent-ils compte des enfants et des adultes handicapés ?
- d. Existe-t-il des postes budgétaires dédiés à l'inclusion des personnes handicapées et à l'accessibilité ? Ou bien, est-il possible d'intégrer ces besoins dans les budgets existants ?
- e. Les réponses stratégiques (plans de programme) prévoient-elles des actions spécifiques pour permettre l'accès aux activités du programme par les enfants et les adultes handicapés ?
- f. Des organisations de personnes handicapées ont-elles été identifiées comme partenaires possibles dans l'intervention ?

3 Mise en œuvre du programme

- a. Les activités du programme incluent-elles les enfants et les adultes handicapés ?
- b. Des plaidoyers sont-ils menés en faveur des droits des enfants et des adultes handicapés ?
- c. Des activités de sensibilisation sont-elles menées en faveur des droits des enfants et des adultes handicapés ?
- d. Des organisations de personnes handicapées prennent-elles part aux activités de mise en œuvre du programme ?

4 Suivi et évaluation du programme

- a. L'inclusion des enfants et des adultes handicapés dans les activités du programme est-elle suivie et évaluée (par exemple, en recueillant des données ventilées) ?
- b. Des enfants ou des adultes handicapés (ou leurs organisations représentatives) sont-ils impliqués dans vos activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage ?
- c. Les employés responsables du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage ont-ils reçu une formation de sensibilisation au handicap ?
- d. Le handicap bénéficie-t-il de mesures spécifiques dans toutes les évaluations de programme et de projet (par exemple en étant référencé dans les mandats, la définition de méthodes et les analyses de résultat ou d'impact) ?

5 Accessibilité à tous

- a. Les bureaux de l'organisation sont-ils accessibles aux personnes souffrant de différentes limitations d'activité ?
- b. Les lieux de rencontre du projet sont-ils accessibles aux personnes souffrant de différentes limitations d'activité (par exemple, dans le cas des réunions communautaires, des comités de point d'eau, etc.) ?
- c. Des enfants ou des adultes handicapés se sont-ils déjà rendus au bureau pour faire part de leurs commentaires concernant l'accessibilité ?
- d. Les supports d'information et d'éducation sont-ils disponibles dans des formats accessibles et alternatifs ?
- e. Les politiques de recrutement soutiennent-elles les personnes handicapées ?
- f. L'attitude des employés est-elle positive envers les personnes handicapées ? Ont-ils reçu une formation de sensibilisation au handicap ?

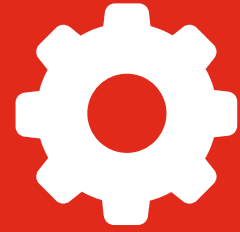
Outil clé

Activités quotidiennes des femmes et des hommes

Durée : 1 heure 30 minutes

WaterAid Timor-Leste (2017). *A manual for facilitating dialogue between women and men in communities: Exploring the gender aspects of community water, sanitation and hygiene. Module 1, Activité 1*^{26, x}.

Disponible en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/publications/exploring-gender-aspects-of-community-water-sanitation-and-hygiene-in-timor-leste



Partie 3

Le but de cette activité est de commencer à établir une reconnaissance de la contribution des femmes au travail quotidien et d'envisager une meilleure répartition des charges de travail.

Informations clés

- Conçu pour être utilisé par **l'équipe du programme ou du projet** auprès de groupes au niveau communautaire.
- Cet outil fonctionne bien lorsque les groupes sont composés de membres de la communauté représentant différents âges, genres, handicaps et états de santé.
- Consignez les résultats sur une fiche d'activités quotidiennes vierge à la fin de chaque activité. Inscrivez les moments de la journée et les différentes activités correspondantes des femmes et des hommes. Comparez et notez toutes les différences significatives entre les activités des jeunes hommes et celles des hommes plus âgés, entre celles des jeunes femmes et celles des femmes plus âgées, et entre celles des femmes et des hommes souffrant d'un handicap ou d'un problème de santé et celles des femmes et des hommes dont ce n'est pas le cas.

Ressources nécessaires

- Un animateur
- Tableaux de conférence préparés à l'avance représentant la fiche d'activités quotidiennes (voir Schéma 10)
- Marqueurs
- Cartes au format A5 ou notes adhésives pour les discussions de groupe
- Fiches d'activités quotidiennes pour les femmes et les hommes

x Cet exercice est adapté de l'activité en 24 heures de Halcrow G, Rowland C, Willetts J, Crawford J, et Carrard N (2010)³⁵.

Conseils pour l'animation

Veillez à ce que tous les points ci-dessous soient abordés avant la fin de la discussion.

- Les hommes et les femmes ont des responsabilités égales en ce qui concerne la contribution au travail domestique.
- Les femmes et les hommes reconnaissent que les femmes doivent endosser une charge de travail injuste sur l'ensemble de la journée. Cela rend difficile leur participation aux programmes de la communauté.
- Il est important que les hommes laissent aux femmes le temps de s'investir dans les activités de la communauté.
- Les femmes comprennent que les tâches domestiques devraient être réparties entre les hommes et les femmes.
- Les hommes reconnaissent également que les tâches domestiques devraient être réparties entre les hommes et les femmes.
- Les femmes et les hommes reconnaissent que les femmes ont des droits égaux à ceux des hommes.

Si tous les points ci-dessous ne sont pas abordés par les participants, l'animateur devra expliquer les points manquants de manière très claire à la fin de l'activité.

Méthode

1. Expliquez au groupe que nous aimerions discuter de la contribution positive des femmes et des hommes dans les activités quotidiennes liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que de la contribution attendue des femmes et des hommes au programme EAH.
2. Répartissez les participants en deux groupes distincts : un groupe de femmes et un groupe d'hommes.
3. Demandez aux groupes des femmes et des hommes de réfléchir à toutes les activités quotidiennes qu'ils réalisent, de l'heure du lever à celle du coucher, et d'en dresser une liste exhaustive. Elles n'ont pas à être en lien avec l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour figurer sur la liste.
4. Demandez aux groupes d'écrire chacune de leurs activités sur une note adhésive ou une carte en précisant le moment de la journée où elles sont réalisées. Dans le cas où une activité est effectuée plusieurs fois par jour, veillez à ce qu'il y ait une carte dédiée à chaque moment de la journée.

5. Réunissez les deux groupes. Demandez-leur de se présenter mutuellement leur liste d'activités. Ils doivent ensuite afficher chaque carte sur les tableaux de conférence que vous aurez préparés.
6. Ensuite, demandez aux participants s'ils ont des questions, des commentaires ou des observations à formuler concernant les tâches effectuées par les femmes et par les hommes. Vous pouvez ouvrir la discussion à l'aide de questions, telles que :
 - a. Quelle est la différence entre la vie et le travail des femmes et des hommes au quotidien ?
 - b. Le travail est-il réparti de manière équitable entre les femmes et les hommes ?
 - c. Avez-vous été surpris par quelque chose ?
7. Demandez aux deux groupes d'identifier les tâches en lien avec l'eau, l'assainissement et l'hygiène, par exemple en les surlignant ou en les entourant.
8. Demandez aux participants de discuter de moyens d'arriver à une meilleure répartition des tâches ménagères.

Schéma 10 :

Fiche d'activités quotidiennes		
Moment	Femmes	Hommes
Matin		
Après-midi		
Soir		



Outil clé

Femmes et hommes d'hier et d'aujourd'hui

Durée : deux heures

WaterAid Timor-Leste (2017)²⁶.

Disponible en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/publications/exploring-gender-aspects-of-community-water-sanitation-and-hygiene-in-timor-leste

Le but de cette activité est de comprendre que la culture, qui englobe les rôles de « genre » et les relations entre hommes et femmes, évolue au fil du temps et peut encore changer.

Informations clés

- Conçu pour être animé par l'équipe du programme ou du projet auprès de groupes de femmes et d'hommes au niveau communautaire.
- Cet outil fait intervenir un nombre égal d'hommes et de femmes.
- Il doit aider les femmes et les hommes à réfléchir à ce qu'implique un processus de changement vers une plus grande égalité des genres.
- Sa mise en œuvre est plus propice en milieu de projet afin de faire état des répercussions du changement des rôles de genre sur la communauté.
- À la fin de l'activité, veillez à consigner les résultats des discussions sur la fiche *Femmes et hommes d'hier et d'aujourd'hui*.

Ressources nécessaires

- Deux animateurs : un homme et une femme
- Tableaux de conférence préparés à l'avance représentant la fiche *Femmes et hommes d'hier et d'aujourd'hui*
- Marqueurs
- Cartes au format A5 ou notes adhésives pour les discussions de groupe
- Fiche *Femmes et hommes d'hier et d'aujourd'hui* (p. 100)

Conseils pour l'animation

- Chaque animateur doit lire les instructions et expliquer clairement l'objectif et les étapes de l'activité.
- Chaque animateur doit préparer des exemples appropriés à partager concernant les changements au niveau des rôles de genre dans sa propre famille.
- Préparez l'animation de cet exercice en ayant à l'esprit de ne pas employer le terme « genre », qui peut faire écho à des idées préconçues et nuire à l'objectif.

Méthode

Étape 1 :

- Demandez aux participants de former des groupes de quatre ou cinq, femmes et hommes séparés. Donnez à chaque groupe un des tableaux de conférence préparés et des cartes au format A5 pour consigner leurs discussions.

- Expliquez l'exercice et donnez des exemples :

« Ma grand-mère n'avait pas le droit de conduire, d'entrer dans l'armée ou de travailler seule hors de Timor. »

« Mon grand-père ne pouvait pas s'asseoir avec des femmes lors des réunions. »

Chaque animateur doit ainsi apporter un exemple spécifique à sa propre famille.

- Chacun des membres du groupe doit réfléchir à la question suivante (il est plus pratique de la noter sur un tableau afin que les participants puissent la consulter) :
 - Pouvez-vous nommer une chose qui était impossible à votre grand-mère ou votre grand-père (ou l'un de vos parents) en raison de sa qualité de femme ou d'homme ?
Il doit s'agir du grand-parent ou du parent de votre propre sexe (les femmes parleront de leur mère ou de leur grand-mère, les hommes de leur père ou de leur grand-père).
- Demandez aux participants de partager les changements qu'ils ont relevés au sein de leur propre groupe. Notez chaque changement sur une carte au format A5 et placez l'ensemble des cartes sur les tableaux de conférence préparés dans les colonnes « Présent » et « Passé ».

Étape 2 :

Réunissez maintenant les groupes d'hommes et de femmes.
Demandez à l'ensemble des participants de discuter des points suivants :

- En réfléchissant aux changements que nous avons identifiés, pourquoi pensez-vous qu'ils se sont produits ?

Notez chaque facteur sur une carte au format A5. Voici des exemples de facteurs devant être abordés :

- Passage d'une économie de subsistance à une économie monétaire : les hommes peuvent se trouver éloignés du foyer et les femmes obligées de prendre en charge leur rôle à la maison, de même que différents types de rôles générant un revenu.
- Interaction des changements sociaux, politiques, économiques et autres avec les relations de genre : par exemple, le passage à une économie de marché a des répercussions sur la prise de décisions concernant les terres ou l'accès aux droits pour les femmes.
- Rôles de genre qui deviennent accessibles aux femmes, puis changent à nouveau : par exemple, après une période de guerre ou de résistance, on attend souvent des femmes qui avaient endossé de nouveaux rôles pendant le conflit qu'elles reviennent à leur rôle « traditionnel ».
- Conflit : en temps de résistance, les femmes peuvent aussi être des activistes et prendre les armes.
- Accès aux soins de santé et/ou à une assistance en cas de handicap.

Étape 3 :

- Expliquez que vous souhaitez maintenant discuter de l'effet *positif* ou *négatif* de chacun de ces changements, et pour qui :
 - À qui a profité le changement, et en quoi ?
 - Le changement a-t-il constitué une perte pour certains ? Pour qui, et en quoi ?
- Demandez aux groupes de noter sur leur carte s'ils estiment que le changement est positif (+) ou négatif (-) et de les placer sur le tableau dans la colonne dédiée au changement.

Étape 4 :

- Une fois toutes les discussions terminées, réunissez une nouvelle fois les groupes.
- Demandez d'abord aux femmes de partager leurs réponses concernant les changements dont elles ont discuté. Demandez aux hommes s'ils sont d'accord avec ces réponses.

- Demandez ensuite aux hommes de partager leurs réponses concernant les changements dont ils ont discuté. Demandez aux femmes si elles sont d'accord avec ces réponses.
- Continuez en demandant aux femmes et aux hommes de redonner leurs réponses pour chaque changement l'un après l'autre, jusqu'à ce que tous aient été abordés.
- Demandez aux membres du groupe si, dans l'ensemble, ils estiment que les changements ont été majoritairement positifs ou négatifs.

Étape 5 :

Demandez aux femmes et aux hommes de revenir en groupes séparés pour réfléchir aux risques négatifs potentiels. Demandez aux deux groupes de réfléchir à des stratégies à développer pour garantir que tous les changements soient positifs pour les femmes et pour les hommes, et ainsi prévenir des effets négatifs. Demandez-leur de remplir la dernière colonne de leur tableau avec leurs idées pour éviter les effets négatifs.

Discussion finale et compte-rendu

Veillez à aborder les points suivants :

- Les rôles de genre ont changé au fil du temps et d'une culture à l'autre.
- La culture elle-même est en constante évolution.
- Soulignez clairement que l'inégalité perdure entre les femmes et les hommes : les choses ont changé, mais l'égalité est encore loin. Observer les changements qui se sont déjà produits nous permet de voir que le changement est possible dans les rôles de genre. Cela s'explique par le fait qu'ils ne sont pas « naturels », mais procèdent de comportements acquis.
- Le changement est inévitable : nous devons avoir conscience des changements à venir et nous efforcer de façonner l'avenir que nous désirons.
- Demandez aux participants de réagir à des idées et de dire ce qu'ils ont appris au cours de l'exercice.

Fiche

Femmes et hommes d'hier et d'aujourd'hui

	Passé	Présent	changement + (qui en profite ?) ou risque - (qui peut y perdre ?)	Pour qui ?	Stratégies pour éviter les effets négatifs
Groupe des femmes					
Groupe des hommes					

Outil bonus : Outils pour renforcer l'efficacité des partenariats

Disponibles en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/partnerships

Il est très important de choisir des partenaires adaptés, avec lesquels vous pourrez travailler à l'édification d'un programme fondé sur les droits. Cependant, ils pourront avoir besoin d'aide pour travailler efficacement avec de nouveaux groupes de personnes. En effet, l'expérience et les compétences de vos partenaires peuvent être fondées davantage sur les besoins, sans habitude du travail avec des personnes marginalisées. Ces outils peuvent vous permettre d'améliorer la cartographie et la sélection de vos partenaires à tous les niveaux, pour une collaboration plus efficace.

Outil bonus : Travailler de manière efficace avec les femmes et les hommes dans le cadre des programmes EAH¹²

Disponible en anglais à l'adresse : www.genderinpacificwash.info/system/resourcesBAhbBlSHOgZ_mIjoyMDExLzAxLzI0LzE5LzA0LzQyLzkzMS9XQVNIX2ZsYXNoY2FyZHNfZmluYWw0d2ViLnBkZg/WASH_flashcards_final4web.pdf³⁵

Cette ressource contient des outils permettant de garantir des niveaux adaptés de participation des femmes et des hommes tout au long du programme, de sa conception jusqu'à son évaluation. Bien que les outils soient surtout destinés à ce que femmes et hommes puissent apporter leur contribution, ils peuvent également servir à l'inclusion des personnes handicapées ou souffrant d'affections chroniques.



Outil bonus : Violence, genre et EAH : guide à l'intention des professionnels

Disponible en anglais à l'adresse : washmatters.wateraid.org/violence-gender-and-wash-toolkit¹²

Cette ressource traite des problèmes liés à la violence fondée sur le genre et les services EAH. Elle offre une approche très pratique et participative. Elle vous sera particulièrement utile si vous souhaitez résoudre les problèmes qui contribuent à augmenter la vulnérabilité à la violence dans le contexte de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

L'outil 6 (TSA6) de cette ressource traite spécifiquement des personnes marginalisées et vous aide à envisager les vulnérabilités supplémentaires auxquelles elles peuvent se confronter.



Partie 3



3.4 Outils à utiliser dans le suivi des programmes et l'évaluation de la participation

Malgré l'existence de directives spécifiques pour le suivi et l'apprentissage d'un programme, il est important de penser aux questions d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion lors de la conception d'outils et d'indicateurs.



Peinture murale représentant les bons comportements d'hygiène à adopter, à l'entrée du bâtiment des toilettes des filles dans le lycée de Janata, Siraha, Népal.

Outil clé

L'échelle de la participation

Durée : 20 minutes par personne au minimum

Adapté et étendu d'après G. Halcrow *et al.* (2010)³⁵.



Partie 3

Il est nécessaire de faire intervenir des personnes représentant tous les membres de la communauté, sans omettre les victimes de marginalisation, dans le suivi du programme. Cet outil est très utile pour le suivi de la participation au fil du temps. Il propose d'évaluer la participation sur une échelle allant de la « participation symbolique », soit la simple invitation des personnes aux réunions, à la « prise de décisions », jusqu'à l'« appropriation et prise de contrôle ».

Il s'emploie avec une sélection aléatoire ou ciblée de membres de la communauté afin d'évaluer le bien-être apporté par leur inclusion dans les activités du programme. Son utilisation dans le temps permettra de montrer l'évolution de la participation au fil de l'activité et de constater si vos efforts pour augmenter l'implication des personnes les plus marginalisées portent leurs fruits.

Le but de cet outil est d'évaluer si les personnes sentent une différence effective dans leur participation à la prise de décisions et leur implication. Le schéma de l'échelle de la participation proposé ici illustre les différents niveaux de participation et peut vous servir lors de l'entretien.

Informations clés

- Conçu pour être utilisé par l'équipe du programme ou du projet auprès de ménages ou de membres de groupes ou comités, dans le cadre du suivi classique.
- Les résultats peuvent être utilisés en temps réel pour adapter les interventions et s'assurer que tout le monde est satisfait de son niveau de participation. Ils permettent aussi de démontrer les changements survenus au cours d'une intervention, en comparant ces résultats avec un état de référence ou un groupe de contrôle.
- Veillez à obtenir le consentement éclairé de la personne avant de réaliser l'entretien (ou, le cas échéant, celui du parent, gardien, défenseur ou soignant). Cela implique d'expliquer le but de l'entretien et la façon dont les informations obtenues seront utilisées.
- Si vous consignez des noms pour le suivi des progrès individuels au cours d'une intervention, veillez à conserver noms et numéros d'identification de manière sécurisée, afin que les données individuelles ne soient pas reconnaissables lors de l'analyse des données.

Ce dont vous aurez besoin

- Un animateur par entretien
- Un questionnaire d'entretien par personne
- Une copie du schéma de l'échelle de la participation (fonctionne bien en grand format)
- Un porte-bloc
- Des stylos
- Un porte-document imperméable (afin de protéger les rapports)

Conseil : Avant de commencer, vérifiez que vous connaissez toutes les définitions permettant de décrire la marginalisation et que vous êtes en mesure de mener une telle analyse avec la sensibilité nécessaire. Veillez tout particulièrement à maîtriser les principes de l'approche du développement fondée sur les droits fondamentaux.

Variante

Pour ce questionnaire, l'exigence essentielle est d'utiliser les marqueurs universels de marginalisation. Si vous souhaitez effectuer un suivi sur d'autres facteurs liés au contexte, vous pouvez ajouter ces marqueurs à la Section P, mais ne supprimez aucune des questions. Les questions restantes ne doivent pas être modifiées.

Questionnaire d'entretien

<p>A1 Date :</p>	<p>Marqueurs universels de marginalisation (indiquez tous ceux qui s'appliquent) :</p>
<p>A2 N° d'identification :</p> <p>Remarque : si vous souhaitez réaliser un second entretien avec les mêmes personnes, il est important de consigner les noms et les numéros d'identification.</p>	<p>P2 <input type="checkbox"/> Handicap (la personne a-t-elle beaucoup de difficultés à marcher, voir, entendre, communiquer ou prendre soin d'elle-même, ou n'y parvient pas du tout ?)</p> <p>P3 <input type="checkbox"/> Personne âgée (la personne a-t-elle 60 ans ou plus ?)</p> <p>P4 <input type="checkbox"/> Enfant (la personne a-t-elle 18 ans ou moins ?)</p> <p>P5 <input type="checkbox"/> Affection chronique (la personne a-t-elle un problème de santé ayant des répercussions sur sa vie quotidienne depuis plus de trois mois ?)</p> <p>P6 <input type="checkbox"/> Aucune marginalisation</p>
<p>P1 Genre :</p> <p>a) <input type="checkbox"/> Féminin</p> <p>b) <input type="checkbox"/> Masculin</p> <p>c) <input type="checkbox"/> Autre</p>	<p>L1 District :</p> <p>L2 Sous-comté ou quartier :</p> <p>L3 Village :</p> <p><i>Veillez renseigner tous les niveaux</i></p>
<p>Q1 Êtes-vous toujours invité(e) à participer aux réunions de la communauté ?</p> <p>a) <input type="checkbox"/> Oui</p> <p>b) <input type="checkbox"/> Non</p>	
<p>Q2 Quel est votre ressenti concernant la qualité globale de votre participation aux réunions de la communauté ? Veuillez indiquer si vous estimez que votre participation a un impact.</p>	

Q3 Lors des réunions, avez-vous l'occasion de vous exprimer pleinement ?

- a) Oui
b) Non

Q4 Lors des réunions, avez-vous le sentiment que vos idées et vos opinions sont prises en compte ou valorisées ?

- a) Oui
b) Non

Q5 Si possible, donnez des exemples de cas où un résultat ou une action découlerait de l'une de vos contributions ou suggestions lors d'une réunion de communauté.

PL1 En vous appuyant sur l'échelle de la participation, décrivez le niveau de participation qui correspond à vos expériences de **participation aux activités communautaires**.

- a) 0 – aucune participation
b) 1 – participation symbolique
c) 2 – participation active
d) 3 – participation à la prise de décisions
e) 4 – appropriation et prise de contrôle

PL2 Veuillez établir la liste des **activités communautaires** auxquelles vous avez participé au cours des trois derniers mois.

PL3 En vous appuyant sur l'échelle de la participation, décrivez le niveau de participation qui correspond à vos expériences de **participation aux activités liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène au sein du foyer**.

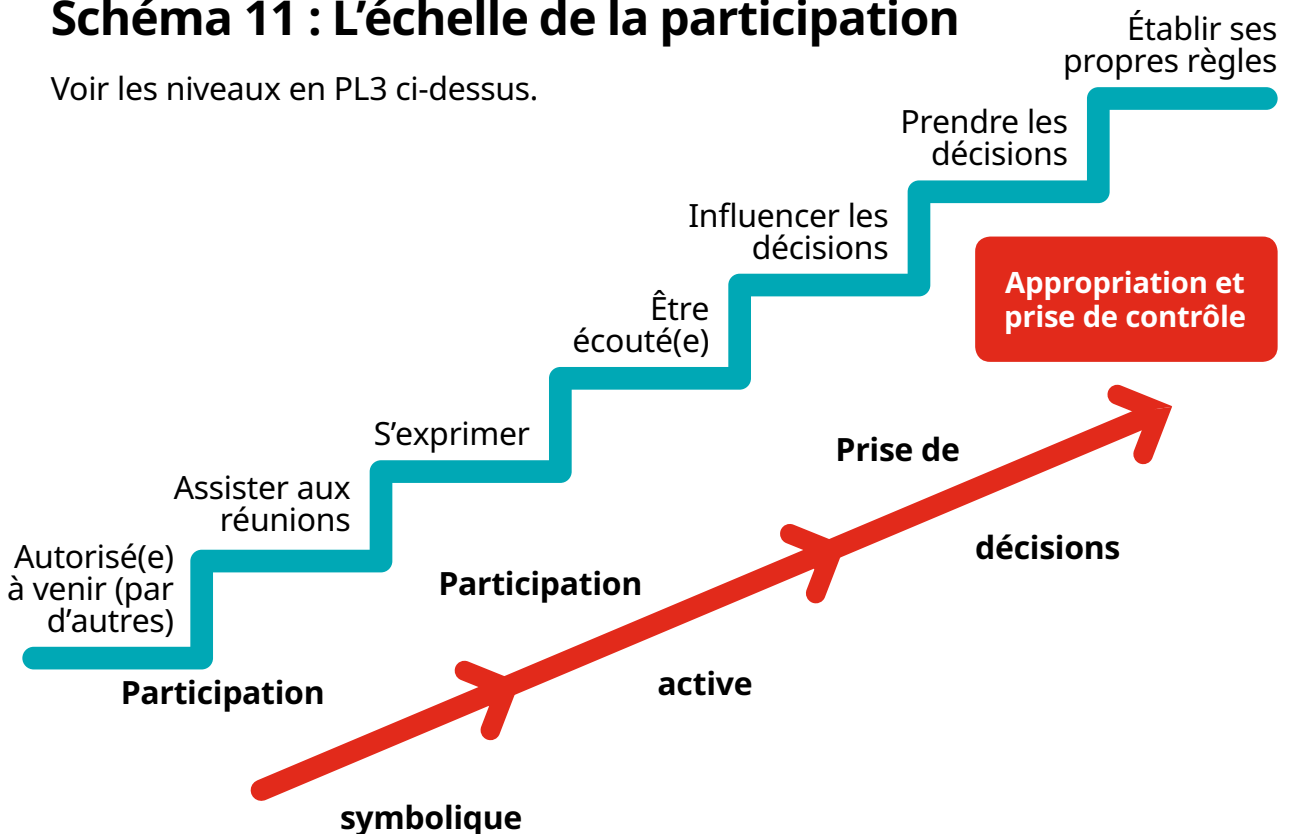
- a) 0 – aucune participation
- b) 1 – participation symbolique
- c) 2 – participation active
- d) 3 – participation à la prise de décisions
- e) 4 – appropriation et prise de contrôle

PL4 Veuillez établir la liste des **activités EAH** auxquelles vous avez participé au cours des trois derniers mois.

Fin de l'entretien, merci de votre participation

Schéma 11 : L'échelle de la participation

Voir les niveaux en PL3 ci-dessus.



Recueil de données

La difficulté principale du suivi de l'inclusion est de veiller à ce que le recueil des données soit réalisé par chacun avec tact et de façon homogène. Les définitions du genre, du handicap, de l'âge et des affections chroniques peuvent en effet générer de l'incertitude (voir Partie 2). Il est important que les individus en charge de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes comprennent et utilisent le même langage pour définir les personnes au sein de ces groupes. Dans le cas contraire, ces individus se reposeront sur leur propre jugement pour décider des personnes à inclure, ce qui entraînera une mise en œuvre et un suivi hétérogènes des activités.

Si vous souhaitez vous assurer que la mesure de l'inclusion est correctement effectuée lors des évaluations externes, soyez aussi spécifique que possible lors de la rédaction du mandat. Veillez à définir tous les facteurs de marginalisation que vous souhaitez voir évalués et assurez-vous que les évaluateurs prouvent leur expérience dans le traitement de ces facteurs. Par exemple, ne partez pas du principe qu'un évaluateur qui a l'expérience du travail auprès des femmes sera également capable d'évaluer les problèmes liés au handicap ou à l'âge. Faites le nécessaire pour que l'équipe d'évaluation emploie des méthodes de recueil de données adéquates et sensibles. Vous devrez être prêt à les assister pour garantir l'accessibilité.

Données ventilées sur le handicap

L'homogénéité est particulièrement de mise vis-à-vis du groupe clé que sont les personnes handicapées. En effet, le handicap n'est pas toujours facile à identifier. Il ne suffit pas de demander à une personne si elle souffre d'un handicap pour obtenir une vision réelle de ses limitations d'activité (voir le chapitre Handicap de la Partie 2).

Maria dans la cabine des toilettes pour handicapés de son école de Kampala, Ouganda.



WaterAid/James Kiyimba

Outil clé

Recueillir des données ventilées sur le handicap : les questions du Washington Group

Durée : deux minutes par personne

Washington Group on disability statistics (2018). *Short set of disability questions*³⁶.



Partie 3

Plus d'informations et de conseils sont disponibles en anglais à l'adresse :

www.washingtongroup-disability.com/washington-groupquestion-sets/short-set-of-disability-questions

Il s'agit du meilleur outil pour recueillir les données relatives au handicap dans le cadre d'un exercice de suivi. Son application a été testée et approuvée de nombreuses fois, ce qui permet de disposer de données comparables à l'échelle internationale pour y confronter vos résultats. Il se peut également que le pays dans lequel vous travaillez utilise une version de cet outil pour le recueil de données à l'échelle nationale, par exemple dans le cadre du recensement des foyers ou d'enquêtes sur les conditions de vie.

Cet outil a pour but de recueillir avec tact les données sur la prévalence du handicap et d'apporter aux programmes une meilleure compréhension des chiffres et des types de handicaps présents dans les populations cibles.

L'intérêt de cette série de questions (ainsi que d'autres conçues par le Washington Group) est qu'elle a été créée afin d'effectuer une mesure du handicap du point de vue des droits fondamentaux. Ainsi, plutôt que de porter sur les détails médicaux individuels, elle traite des interactions (réparties en « domaines ») entre la condition physique d'une personne et son environnement. En parlant des obstacles, il devient possible de recueillir des données sur la prévalence du handicap sans avoir à utiliser le terme de « handicap », ce qui a considérablement amélioré la précision de ce type de données.

La courte série de questions composée par le Washington Group couvre six domaines essentiels qui permettent d'identifier la majorité des handicaps.

Informations clés

- Conçu pour être utilisé par l'équipe du programme ou du projet en tant que questionnaire court.
- Cette série de questions peut s'intégrer au sein d'une enquête plus étendue, comme une enquête auprès des ménages ou une cartographie communautaire. Elle peut également faire partie d'un questionnaire visant à consigner des informations démographiques.
- Cet outil ne devrait être utilisé que par des personnes ayant suivi une formation de sensibilisation au handicap et lu les notes et les conseils détaillés ci-dessous dans leur intégralité.
- Veillez à obtenir le consentement éclairé de la personne avant de réaliser l'entretien (ou, le cas échéant, celui du parent, gardien, défenseur ou soignant). Cela implique d'expliquer le but de l'entretien et la façon dont les informations obtenues seront utilisées.
- Si vous consignez des noms pour le suivi des progrès individuels au cours d'une intervention, veillez à conserver noms et numéros d'identification de manière sécurisée, afin que les données individuelles ne soient pas reconnaissables lors de l'analyse des données.

Ce dont vous aurez besoin

- Un animateur par entretien (ainsi que quelqu'un pour saisir les données)
- Un questionnaire d'entretien par personne
- Un porte-bloc
- Des stylos
- Un porte-document imperméable (afin de protéger les rapports)

Conseil : Avant de commencer, vérifiez que vous connaissez toutes les définitions permettant de décrire la marginalisation et que vous êtes en mesure de mener une telle analyse avec la sensibilité nécessaire. Veillez tout particulièrement à maîtriser les principes de l'approche du développement fondée sur les droits fondamentaux.

Méthodologie

La courte série de questions du Washington Group est très basique et consiste à demander simplement à une personne si elle éprouve des difficultés vis-à-vis de six domaines, sur une échelle allant de « aucune difficulté » à « n'y parvient pas du tout ». La courte série de questions prend environ deux minutes à poser à la personne interrogée, de préférence de manière directe. Cependant, il est possible de poser les questions à un intermédiaire (par exemple, un parent, un soignant ou un professeur) en adaptant la formulation des questions en conséquence.

Les résultats permettent de créer une échelle continue sur laquelle tout le monde sera situé. Il est donc possible de relever le nombre de personnes répondant « aucune difficulté », « quelques difficultés », « beaucoup de difficultés » ou « n'y parvient pas du tout », ce qui contribuera à déterminer les types d'ajustements équitables nécessaires.

Définition de la prévalence

Afin de définir et de mesurer la prévalence du handicap au sein de la population à l'aide d'un outil, il est nécessaire de définir un seuil. La population identifiée comme ayant un handicap comprend toutes les personnes ayant répondu « beaucoup de difficultés » ou « n'y parvient pas du tout » pour **au moins un** domaine. Ce seuil vous donnera la représentation la plus fiable de la population ayant une déficience suffisamment importante pour entraîner une certaine limitation dans les activités (autrement dit, un handicap).

Traduction

Avant d'utiliser cet outil, il convient de souligner que les questions ont été rédigées de manière très spécifique. **Afin d'apporter des données valides et comparables sur le handicap, les questions ne doivent subir aucune altération importante, pas plus que la phrase d'introduction** (remarque : il est acceptable d'adapter la formulation pour s'adresser à un intermédiaire). C'est tout particulièrement vrai dans le cas d'une traduction. Il existe déjà plusieurs traductions certifiées sur le site Web du Washington Group à l'adresse : www.washingtongroup-disability.com. Néanmoins, s'il vous est nécessaire de réaliser une traduction, veuillez suivre le protocole de traduction fourni par le Washington Group, qui vous apportera une aide utile.

Formation

Un autre point important à prendre en compte est que la personne chargée de poser et d'interpréter ces questions devrait recevoir au préalable des directives lui permettant de bien comprendre pourquoi ces questions doivent être formulées ainsi (ce qui demande de connaître l'approche du handicap fondée sur les droits fondamentaux) et pourquoi il est important de ne jamais utiliser le terme « handicap » au cours de l'entretien. Des modules de formation en ligne sont disponibles sur le site Web du Washington Group à l'adresse : www.washingtongroup-disability.com. Ceux-ci prodiguent des instructions détaillées pour la réalisation d'une enquête.

Limitations

Il est important d'avoir à l'esprit que les questions du Washington Group sont conçues uniquement pour identifier la prévalence du handicap au sein des populations. Elles n'ont pas pour but de diagnostiquer ni d'évaluer le handicap chez les individus. Ces questions n'apporteront aucune information liée aux causes des déficiences, ni sur l'âge auquel elles sont survenues. Elles ne fourniront pas non plus de détails sur les répercussions ou l'utilisation des aides techniques sur le fonctionnement individuel. Il n'est donc pas possible de s'appuyer sur cette seule série de questions pour élaborer des interventions visant l'inclusion des personnes handicapées.

Cependant, ces questions vous renseigneront sur la probabilité du handicap (en fonction de la déficience et du degré) de constituer un facteur de marginalisation, ce qui vous permettra de vous concentrer sur l'identification et l'atténuation des obstacles susceptibles d'exclure certaines personnes de l'accès aux services. À la suite de cet exercice, il est important d'utiliser un **outil d'analyse des obstacles rencontrés** (voir p. 59).

Dans le cas où votre programme souhaiterait approfondir le sujet, par l'évaluation des déficiences individuelles et de leurs répercussions sur la capacité fonctionnelle, il vous faudra utiliser un outil d'évaluation du handicap. Nous recommandons le *Disability Assessment Schedule* de l'Organisation mondiale de la Santé (WHODAS 2.0), qui a été spécialement créé pour évaluer le handicap dans le cadre des droits fondamentaux. Une copie de cet outil d'évaluation est téléchargeable sur le site Web de l'OMS, à l'adresse : www.who.int/classifications/icf/en.

Courte série de questions du Washington Group

A1 Date :	A2 Nom du recenseur
A3 N° d'identification Remarque : si vous souhaitez réaliser un second entretien avec les mêmes personnes, il est important de consigner les noms et les numéros d'identification.	L1 District : L2 Sous-comté ou quartier : L3 Village (mentionner tout) :
P1 Genre : a) <input type="checkbox"/> Féminin b) <input type="checkbox"/> Masculin c) <input type="checkbox"/> Autre	Consentement éclairé : Bonjour, je réalise cet entretien pour XX. J'aimerais vous parler aujourd'hui et vous demander la permission de vous interroger. N'hésitez pas à demander l'avis d'autres personnes si nécessaire avant de me donner votre réponse. Vos réponses seront consignées et utilisées dans notre étude, mais votre nom ne sera pas mentionné et vos informations personnelles ne seront pas communiquées en dehors de notre équipe. Lors de la mise en forme des données et des résultats issus de notre enquête, nous veillerons à ce que vous ne puissiez pas être identifié(e) comme la personne à l'origine de ces réponses. Est-ce que cela vous convient ?
P1 Âge :	

Phrase d'introduction : Avez-vous des difficultés à effectuer certaines activités ?

	(a)	(b)	(c)	(d)
SS1 Avez-vous des difficultés à voir, même avec l'aide de lunettes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SS2 Avez-vous des difficultés à entendre, même avec l'aide d'un appareil auditif ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SS3 Avez-vous des difficultés à marcher ou à monter les escaliers ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SS4 Avez-vous des difficultés à vous souvenir ou à vous concentrer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SS5 Avez-vous des difficultés (à prendre soin de vous-même, comme par exemple) à vous laver entièrement ou à vous habiller ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SS6 Lorsque vous utilisez votre langue habituelle (d'usage), avez-vous des difficultés à communiquer, par exemple pour comprendre ou être compris(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(a) Aucune difficulté (b) Quelques difficultés (c) Beaucoup de difficultés (d) N'y parvient pas du tout

Fin du questionnaire

Variantes

D'autres outils proposés par le Washington Group sont utiles pour différentes circonstances. Il existe ainsi une série de questions étendue à utiliser auprès des adultes (âgés de 18 ans ou plus), qui couvre une fourchette plus grande de domaines de limitations. Celle-ci peut vous aider à planifier la mise en place de structures et de services accessibles (et venir compléter les audits d'accessibilité et de sécurité).

Pour obtenir plus de détails sur la prévalence du handicap chez les enfants, il existe deux outils spécifiques : le Fonctionnement de l'enfant (âgé de 5 à 17 ans) et le Fonctionnement de l'enfant (âgé de 2 à 4 ans). En effet, il est plus difficile de détecter le handicap chez les enfants, en particulier les plus jeunes, ce qui rend la courte série de questions moins fiable pour les personnes de moins de 18 ans (les chiffres seront souvent sous-estimés). Si votre programme cible les enfants et les jeunes personnes en particulier, il sera donc plus pertinent d'utiliser les questions du Fonctionnement de l'enfant (âgé de 5 à 17 ans) que la courte série de questions. Poser ces questions demande un peu plus de temps (environ dix minutes) et, là encore, une formation sera nécessaire pour la personne chargée d'utiliser l'outil ou d'interpréter les résultats.

Étant donné que de nouveaux outils sont créés constamment, il ne faut pas hésiter à consulter le site Web du Washington Group pour voir ce qui est en cours d'élaboration.

Pour trouver des instructions et des informations plus détaillées, de l'aide ou d'autres outils de recueil de données, consultez le site Web : www.washingtongroup-disability.com.

Indicateurs de suivi

En général, les indicateurs de suivi doivent rendre compte de certaines données importantes, telles que :

- **La participation** adéquate des victimes de marginalisation, telle que leur implication active dans les programmes EAH comportant des responsabilités. Cela peut se traduire par leur contribution dans les comités, mais aussi par la mesure dans laquelle ils endossent des rôles dirigeants et influencent les prises de décisions.
- **L'emploi de technologies inclusives** pour garantir que les services EAH soient accessibles, utilisés par tous et d'un niveau de qualité élevé et constant.
- **La cartographie** pour surveiller la répartition équitable des services et mettre en lumière les faiblesses menant à l'exclusion de certaines communautés ou certains membres de la communauté.
- **Le nombre de personnes les plus marginalisées** et les plus dépourvues d'un accès aux installations.

- **Les obstacles (attitudinaux, institutionnels et environnementaux)** afin d'identifier les causes de l'exclusion et de veiller à respecter les droits de tous à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

Les indicateurs de suivi sont à sélectionner avec soin et à surveiller de façon exhaustive afin de garantir que les programmes restent inclusifs au fil du temps. En effet, il arrive parfois que des obstacles ressurgissent ou que de nouveaux obstacles apparaissent. Outre les exemples ci-dessus, d'autres indicateurs peuvent s'avérer nécessaires selon les résultats des analyses de situation, des obstacles rencontrés et du pouvoir, ainsi que les objectifs de programme qui en découlent.

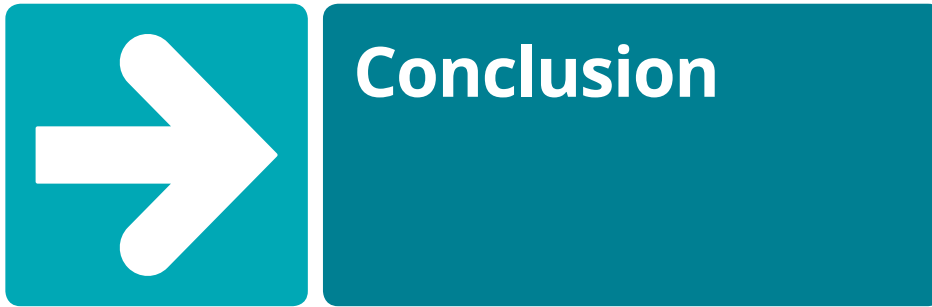
Le suivi participatif permet de garantir que le programme soit inclusif grâce à l'implication des personnes qui ont rencontré des obstacles, et qui seront à même de surveiller si ces obstacles sont en cours de résolution.

Les évaluations de fin de parcours (et de mi-parcours) sont l'occasion idéale d'observer avec quelle efficacité votre programme a su résoudre les obstacles et les problèmes de pouvoir associés à la marginalisation. Veillez à ce que toutes les personnes en charge de ces évaluations (en particulier s'il s'agit d'un intervenant extérieur) connaissent l'approche fondée sur les droits et comprennent votre définition de la marginalisation, des obstacles et de l'inclusion.

Keo Vannary servant du porridge dans son café en bord de route à Pursat, Cambodge.



WaterAid / Laura Summerton



Cette boîte à outils est conçue pour vous aider de manière pratique à cerner et à renverser progressivement les inégalités au sein des programmes EAH par les moyens suivants :

- a) actualisation de votre compréhension de la marginalisation et de l'exclusion, ainsi que de leur relation aux services EAH ;
- b) rappel de l'approche et des priorités de WaterAid ;
- c) regroupement en un seul et même document d'une partie des outils et techniques pouvant vous aider à comprendre et à s'attaquer aux problèmes de l'exclusion, de la discrimination et de l'inégalité dans votre travail pour les services EAH.

Il n'y a pas de solution de facilité pour parvenir à l'inclusion et à l'égalité. Il s'agit d'un processus continu, qui demande d'y consacrer du temps, des ressources et de la volonté. L'inclusion ne peut pas se limiter à une partie seulement de votre programme, ni être obtenue grâce à une activité ponctuelle. Il est nécessaire de combiner activités et processus, et d'accepter d'apprendre de l'expérience des personnes victimes de marginalisation.

Voici une liste non exhaustive de ce que cela comporte :

- mettre en lumière et contester les attitudes discriminatoires des employés, des partenaires, des communautés et des institutions gouvernantes ;
- travailler avec des partenaires plus axés sur les droits fondamentaux et collaborer avec des groupes tels que les organisations de personnes handicapées et les associations de femmes pour garantir que notre travail contribue réellement à la transformation positive de leur expérience des services EAH ;
- exploiter le nombre et la variété de nos programmes (qu'ils soient centrés sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, sur les zones urbaines, rurales ou sujettes à des catastrophes naturelles, ou sur l'intégration des services EAH au sein de la santé, de l'éducation et d'autres secteurs de développement) afin de cerner les pistes de changement ou d'amélioration pour surmonter les obstacles aux services EAH rencontrés par les personnes les plus éloignées du pouvoir et de l'influence.

Bonne chance dans vos travaux. N'oubliez pas de continuer à échanger avec vos collègues de WaterAid et du secteur pour apprendre les uns des autres. Notre approche ne doit jamais rester figée. Elle doit continuer à s'étendre et à s'approfondir en fonction des besoins des personnes pour qui nous travaillons : celles que l'on exclue le plus de leurs droits à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

Ce schéma situe cette boîte à outils au sein des stratégies, politiques, cadres directeurs et directives de WaterAid.



Stratégie globale WaterAid



Approche programmatique (Notre approche / Comment nous travaillons)



Cadre de responsabilité (Nos engagements)



Exigences de qualité et politiques du programme



Cadres du programme et modèles ou approches de mise en œuvre



Directives / boîtes à outils / ressources



Références

1. WaterAid (2015). *Everyone, Everywhere 2030: WaterAid's Global Strategy 2015-2020*. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/.../everyone-everywhere-2030-wateraids-global-strategy-2015-2020 (page consultée le 25 juin 2018).
2. Assemblée générale des Organisation des Nations Unies (2010). Résolution A/RES/64/292 Conseil des droits de l'homme (2012). Résolution 16/2. Disponible à l'adresse suivante : un.org/waterforlifedecade/human_right_to_water.shtml (page consultée le 2 juillet 2018).
3. Coe S et Wapling L (2010). *Travelling Together: How to include disabled people on the main road of development*. Disponible à l'adresse suivante : wvi.org/disability-inclusion/publication/travelling-together (page consultée le 25 juin 2018).
4. Organisation des Organisation des Nations Unies (1986). *Article 1, Declaration on the Right to Development*, 4 décembre 1986, A/RES/41/128. Disponible à l'adresse suivante : un.org/documents/ga/res/41/a41r128.htm (page consultée le 2 juillet 2018).
5. Organisation des Organisation des Nations Unies (2006). *Article 1, Convention on the Rights of Persons with Disabilities*, 13 décembre 2006, A/RES/61/106. Disponible à l'adresse suivante : un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_RES_61_106.pdf (page consultée le 2 juillet 2018).
6. OMS (2011). *World report on disability. Geneva: World Health Organization*. Disponible à l'adresse suivante : OMS.int/disabilities/world_report/2011/report.pdf (page consultée le 25 juin 2018).
7. OMS (2013). *World health statistics. Geneva: World Health Organization*. Disponible à l'adresse suivante : OMS.int/gho/publications/world_health_statistics/2013/en/ (page consultée le 2 juillet 2018).
8. Kidd S, Gelders B, Bailey-Athias D (2017). *Exclusion by design: An assessment of the effectiveness of the proxy means test poverty targeting mechanism*. Genève : International Labour Organization and Development Pathways. Disponible à l'adresse suivante : www.social-protection.org/gimi/gess/RessourcePDF.action?ressource.ressourceId=54248 (page consultée le 2 juillet 2018).
9. Cavill S, Roose S, Stephen C, Wilbur J. « Putting the hardest to reach at the heart of the Sustainable Development Goals » dans Bongartz, P, Vernon, N et Fox, J (2016) *Sustainable Sanitation for All, Experiences, Challenges and innovations*. Royaume-Uni : Practical Action Publishing Ltd, p. 245-267. Disponible à l'adresse suivante : developmentbookshelf.com/doi/abs/10.3362/9781780449272.015 (page consultée le 2 juillet 2018).
10. Sweetman C et Cooke L (eds) (2017). *Gender and Development: Water, Sanitation and Hygiene*. Oxford, Royaume-Uni : Oxfam Publishing. Vol 25:2.
11. Gender and Development Network (GADN) (2016). *Achieving gender equality through WASH*. Briefings, Londres : GADN. Disponible à l'adresse suivante : gadnetwork.org/s/Achieving-gender-equality-through-WASH-April-2016-jvbd.pdf (page consultée le 25 juin 2018).
12. House S, Ferron S, Sommer M, Cavill S (2014). *Violence, Gender & WASH: A Practitioner's Toolkit. Making Water, sanitation and hygiene safer through improved programming and services*. Londres, Royaume-Uni : Consortium WaterAid/SHARE. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/violence-gender-WASH-toolkit (page consultée le 25 juin 2018).

13. House S, Mahon T, Cavill S (2012). *Menstrual hygiene matters: A resource for improving menstrual hygiene around the world*. Londres, Royaume-Uni : Consortium WaterAid/SHARE. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/publications/menstrual-hygiene-matters (page consultée le 25 juin 2018).
14. Esteves Mills J et Cummings O (2016). *The Impact of Water, Sanitation and Hygiene on Key Health and Social Outcomes: Review of Evidence*. Royaume-Uni : Consortium UNICEF et SHARE. Disponible à l'adresse suivante : unicef.org/wash/files/The_Impact_of_WASH_on_Key_Social_and_Health_Outcomes_Review_of_Evidence.pdf (page consultée le 25 juin 2018).
15. UNICEF/OMS (2009). *Diarrhoea: Why children are still dying and what can be done*. New York, États-Unis : UNICEF. Disponible à l'adresse suivante : OMS.int/maternal_child_adolescent/documents/9789241598415/en/ (page consultée le 25 juin 2018).
16. WaterAid (2016). *WASH and nutrition: why and how to integrate*. Londres : WaterAid. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/publications/wash-and-nutrition-why-and-how-to-integrate (page consultée le 26 juin 2018).
17. Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2017). *World Population Prospects: The 2017 Revision, Key Findings and Advance Tables. ESA/P/WP/248*. Disponible à l'adresse suivante : compassion.com/multimedia/world-population-prospects.pdf (page consultée le 2 juillet 2018).
18. WaterAid et le réseau NNN (Neglected Tropical Diseases Non-Governmental Organization Network). *WASH: The silent weapon against NTDs Working together to achieve prevention, control and elimination*. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/publications/wash-the-silent-weapon-against-ntds (page consultée le 25 juin 2018).
19. Programme commun des Organisation des Nations Unies sur le VIH/SIDA de l'ONUSIDA (2017). *Global Aids Update*. Genève : ONUSIDA. Disponible à l'adresse suivante : unaids.org/en/resources/documents/2017/2017_data_book (page consultée le 26 juin 2018).
20. Sightsavers et al (2013). *WASH and the Neglected Tropical Diseases: A Global Manual for WASH Implementers*. Disponible à l'adresse suivante : ntd-ngonetnetwork.org/resources/wash-and-neglected-tropical-diseases-global-manual-wash-implementers (page consultée le 25 juin 2018).
21. WaterAid et End Water Poverty. *Play your part: equity and inclusion awareness-raising guide*. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/publications/equity-and-inclusion-play-your-part-awareness-raising-training-guide (page consultée le 2 juillet 2018).
22. WaterAid/WEDC. *Inclusive WASH: What does it look like?* Disponible à l'adresse suivante : wedc.lboro.ac.uk/resources/learning/EI_Inclusive_WASH_what_it_looks_like_v2.pdf (page consultée le 2 juillet 2018).
23. van Ek V et Schot S (2017). *Towards Inclusion*. Publié par Light for the World, Mission East et ICCO Cooperation. Pays-Bas/Népal. Disponible à l'adresse suivante : light-for-the-world.org/towards-inclusion (page consultée le 2 juillet 2018).
24. White S, Kuper H, Itimu-Phiri A, Holm R, Biran A (2016). *A Qualitative Study of Barriers to Accessing Water, Sanitation and Hygiene for Disabled People in Malawi*. PloS One, 11 (5). e0155043. Disponible à l'adresse suivante : researchonline.lshtm.ac.uk/2549183/ (page consultée le 2 juillet 2018).
25. March C, Smyth I, Mukhopadhyay M (1999). *A Guide to Gender-Analysis Frameworks*. Oxfam GB, Practical Action Publishing. Disponible à l'adresse suivante : policy-practice.oxfam.org.uk/publications/a-guide-to-gender-analysis-frameworks-115397 (page consultée le 26 juin 2018).

26. WaterAid (2017). *A manual for facilitating dialogue between women and men in communities: exploring the gender aspects of community water, sanitation and hygiene*. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/publications/exploring-gender-aspects-of-community-water-sanitation-and-hygiene-in-timor-leste (page consultée 2 juillet 2018).
27. Gouvernement d'Ouganda, Ministre du genre, du travail et des affaires sociales (1999). *Balancing the Scales - Participants' manual*. Disponible à l'adresse suivante : nzdl.org/gsdldmod?e=d-00000-00---off-0cdl-00-0----0-10-0---0---0direct-10---4-----0-11--11-en-50---20-about---00-0-1-00-0-4---0-0-11-10-0utfZz-8-00&a=d&c=cdl&cl=CL1.249&d=HASHda3e08f40d68a6dc623585.9.2 (page consultée le 2 juillet 2018).
28. WaterAid. *Political Economy Analysis Toolkit*. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/publications/political-economy-analysis-toolkit (page consultée le 2 juillet 2018).
29. Gender and Development Network, Groupe de travail « Women's Participation and Leadership » (2018). *Putting gender in International UK political economy analysis: Why it matters and how to do it*. Note d'orientation à l'attention des professionnels. Disponible à l'adresse suivante : gadnetwork.org/gadn-news/2018/5/9/putting-gender-in-political-economy-analysis-why-it-matters-and-how-to-do-it (page consultée le 2 juillet 2018).
30. Inspiré des travaux de S. Coe (2014).
31. WaterAid et WEDC (2013). *Accessibility and safety audit of water and sanitation facilities*. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/accessibility-safety-audits (page consultée le 23 juillet 2018).
32. Jones H (2012). *Accessibility audit: school latrine*. WaterAid/WEDC, Université de Loughborough : Royaume-Uni. Disponible à l'adresse suivante : wedc.knowledge.lboro.ac.uk/collections/equity-inclusion (page consultée le 2 juillet 2018).
33. WaterAid et WEDC (2013). *Equity and inclusion in water, sanitation and hygiene - resource collections*. Disponible à l'adresse suivante : wedc-knowledge.lboro.ac.uk/collections/equity-inclusion/general.html (page consultée le 2 juillet 2018).
34. Inspiré des travaux de Silje Vold, Plan International Norway, avril 2012.
35. Halcrow G, Rowland C, Willetts J, Crawford J et Carrard N (2010). *Resource Guide: Working effectively with women and men in water, sanitation and hygiene programs*, IWDA et UTS, Australie. Disponible à l'adresse suivante : uts.edu.au/sites/default/files/article/downloads/Case%2520study%2520Fiji-final4web.pdf (page consultée le 2 juillet 2018).
36. Washington Group on Disability Statistics (2018). washingtongroup-disability.com/washington-groupquestion-sets/short-set-of-disability-questions (page consultée le 2 juillet 2018).



Remerciements

Cette boîte à outils est le fruit du travail et de la collaboration de nombreuses personnes à l'échelle de plusieurs années. Les principaux auteurs sont Louisa Gosling, Chelsea Huggett, Shamila Jansz, Priya Nath, Lorraine Wapling et Jane Wilbur. Les éditeurs sont Rebecca Heald et Richard Steele.

Les outils ont été initialement élaborés et testés par Hazel Jones, du centre d'hydrotechnique et de développement de l'Université de Loughborough, ainsi que par Sue Coe et Lorraine Wapling de World Vision. Ils ont été utilisés, adaptés et ajoutés par de nombreuses personnes de WaterAid et d'autres organisations, dont : Spera Atuhairwe, Apolonia Asteria Barreto, Asha Bumatze, Reshma Dixit, Nora Groce, Nausheen Hasan, Andrés Hueso, Getrudis Noviana Mau, Shahrukh Mirza, Sweta Patnaik, Pharozin Pheng, Mahfuj-ur Rahman, Rindra Rakotojoelima, Christiane Randrianisoa, Virginia Roaf, Shikha Shrestha, Mahider Tesfu, Moussa Traore, Edith Veromaimia, Rosie Wheen, James Wicken et Lydia Zigomo.

De nombreuses autres personnes ont apporté leurs idées et leur expérience. Nous espérons que cette boîte à outils contribuera à inspirer d'autres personnes à lutter pour que le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement soit appliqué pour tous d'ici 2030.

Mention de la source : WaterAid (2018). Comprendre et favoriser l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion dans le travail sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH). WaterAid : Londres, Royaume-Uni. washmatters.wateraid.org/equity-non-discrimination-inclusion-toolkit

Jullietianne et sa fille
Zara, quatre ans,
dans leur maison
du village
d'Ambatoantrano,
Madagascar.



WaterAid/ Ernest Randriamalala

Nous travaillons en collaboration avec les parties prenantes et les communautés à l'échelle nationale pour améliorer l'accès à des services d'eau et d'assainissement durables en tant que droits fondamentaux, et pour informer sur les bons comportements en matière d'hygiène.

Nous militons en faveur d'un monde où ces services essentiels seront la norme pour tous et partout, d'ici 2030.

Couverture : Rhoda Chikanda s'exprimant au nom de sa communauté lors d'une réunion du comité parlementaire mixte avec le peuple de Kapyanga, Malawi. WaterAid/ Dennis Lupenga

WaterAid est une organisation à but non lucratif enregistrée :
Australie : ABN 99 700 687 141. Canada : 119288934 RR0001.
Inde : U85100DL2010NPL200169. Suède : N° org. : 802426-1268, PG : 90 01 62-9, BG : 900-1629. Royaume-Uni : 288701 (Angleterre et Pays de Galles) et SC039479 (Écosse). États-Unis : WaterAid America est une organisation à but non lucratif régie par l'alinéa 501(c) (3) du Code des impôts américain.

Avec ses conseils pratiques, ce guide vous aidera à réduire les inégalités dans votre travail de programmation et de plaidoyer.

Après une présentation des grands principes d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion, il intègre des activités pratiques, des outils et des listes de vérification à mettre en œuvre dans votre travail avec les partenaires et les communautés.

WaterAid 2018

Téléchargez le guide à l'adresse : washmatters.wateraid.org/equity-non-discrimination-inclusion-toolkit

 **WaterAid**